



# PROFESSIONS DE SANTÉ DE PREMIER RECOURS À NANTES MÉTROPOLE

Démographie, activité et recours

**OCTOBRE 2021**





#### **AUTEURS**

ORS Pays de la Loire (Sandrine David, Marie-Cécile Goupil, Marie Dalichampt, Dr Jean-François Buyck).

#### **FINANCEMENT**

Direction de la Santé publique de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole, Agence régionale de la santé Pays de la Loire.

#### **CITATION SUGGÉRÉE**

ORS Pays de la Loire (2021). Professions de santé de premier recours à Nantes Métropole. Démographie, activité et recours. 94 p.

L'ORS Pays de la Loire autorise l'utilisation et la reproduction des résultats de cette étude sous réserve de la mention des sources, et de ne pas poursuivre une des finalités interdites du SNDS, mentionnées à l'Art. L. 1461-1 de la Loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016.

ISBN : 978-2-36088-164-2 ISBN NET : 978-2-36088-165-9

©Crédit Photo : Redpixel.pl / Shutterstock



# SOMMAIRE

1.	DÉMOGRAPHIE DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX.....	7
1.1	Effectifs, densités et accessibilités potentielles localisées .....	7
1.2	Sexe et âge.....	10
1.3	Modalités d'exercice.....	14
1.4	Implantation des cabinets.....	16
1.5	Mouvements au cours des quatre dernières années .....	19
1.6	Évolution des effectifs et mouvements par commune .....	20
1.7	Effectifs et évolutions dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.....	21
2.	DÉMOGRAPHIE DES AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ LIBÉRALES.....	27
2.1	Chirurgiens-dentistes.....	27
2.2	Sages-femmes.....	30
2.3	Masseurs-kinésithérapeutes .....	32
2.4	Infirmiers .....	35
2.5	Orthophonistes .....	38
2.6	Effectifs et évolutions dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.....	41
3.	ACTIVITÉ DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX.....	42
3.1	Niveau d'activité .....	42
3.2	File active.....	46
3.3	Visites à domicile .....	48
3.4	Patientèle.....	49
4.	ACTIVITÉ DES AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ LIBÉRALES.....	51
4.1	Chirurgiens-dentistes.....	51
4.2	Sages-femmes.....	53
4.3	Masseurs-kinésithérapeutes .....	54
4.4	Infirmiers .....	56
4.5	Orthophonistes .....	60
5.	RECOURS AUX SOINS DES HABITANTS .....	63
5.1	Recours par professionnel de santé .....	63
5.1.1	Recours aux médecins généralistes .....	63
5.1.2	Recours aux médecins généralistes en dehors des horaires d'ouverture des cabinets.....	65
5.1.3	Recours aux chirurgiens-dentistes .....	67
5.1.4	Recours aux sages-femmes .....	70
5.1.5	Recours aux masseurs-kinésithérapeutes.....	73
5.1.6	Recours aux infirmiers.....	76
5.1.7	Recours aux orthophonistes .....	79
5.2	Recours aux professionnels de santé parmi les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.....	82
5.3	Recours aux services d'urgences .....	83
5.4	Non-recours.....	84
5.4.1	Non-recours à un médecin généraliste.....	84
5.4.2	Non-recours à un chirurgien-dentiste.....	85
5.4.3	Non-recours à des soins de gynécologie .....	86
5.5	Médecin traitant.....	87
6.	BIBLIOGRAPHIE.....	88
7.	ANNEXES.....	89





## PRÉAMBULE

Cette étude, réalisée par l'Observatoire régional de la santé (ORS) des Pays de la Loire à la demande de la Direction de la Santé publique de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole, dresse un état des lieux de la démographie et l'activité des **médecins généralistes, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers et orthophonistes libéraux** exerçant à Nantes Métropole, ainsi que du recours des habitants de l'agglomération à ces professionnels de santé.

Elle vient actualiser et enrichir les travaux sur la démographie des médecins généralistes libéraux produits en 2017 par l'ORS [1, 2], et permet d'analyser les évolutions observées au cours des quatre dernières années dans cette profession, notamment à travers une cartographie des installations et des dépôts, et la description des praticiens qui se sont installés récemment sur la métropole.

Outre les médecins généralistes, sont décrites dans ce rapport l'évolution des effectifs et les caractéristiques démographiques de cinq professions de santé de premier recours : chirurgiens-dentistes, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers et orthophonistes libéraux.

Ces données concernant l'offre de soins sur le territoire de Nantes Métropole sont enrichies d'informations portant sur l'activité des professionnels (nombres de séances de soins et de patients différents pris en charge au cours d'une année), ainsi que sur le recours des habitants de l'agglomération à ces professionnels (notamment à travers des cartographies des principaux flux de recours entre communes). Le recours aux services d'urgences et le non-recours à certains soins sur une période de trois ans ont également été analysés.

Cette étude propose, en outre, des éléments permettant d'objectiver l'offre de soins de premier recours et son évolution dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, ainsi que le recours des habitants de ces quartiers à cette offre.

Pour la plupart des indicateurs analysés, l'étude s'attache à synthétiser les similitudes ou disparités entre les 24 communes composant le territoire de Nantes Métropole. En complément de cette synthèse métropolitaine, ont été élaborés 24 états des lieux portant sur chacune des communes de l'agglomération. L'ensemble de ces documents sont disponibles sur : [www.orspaysdelaloire.com/publications](http://www.orspaysdelaloire.com/publications).





# 1. DÉMOGRAPHIE DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

## 1.1 Effectifs, densités et accessibilités potentielles localisées

### Plus de 600 médecins généralistes libéraux de premier recours exercent dans l'agglomération, un effectif en hausse

► Début 2021, 601 médecins généralistes exercent une activité libérale de premier recours à Nantes Métropole. Cet effectif exclut notamment 145 praticiens libéraux qui ont un mode d'exercice particulier (MEP), dont les médecins exerçant à SOS médecins (encadré 10), ceux pratiquant l'angiologie, l'acupuncture, l'homéopathie (annexe 1), ainsi que les médecins salariés du centre de santé, qui a ouvert à Nantes fin 2019.

► Entre fin 2016 et début 2021, l'effectif de médecins généralistes libéraux (hors MEP) exerçant dans l'agglomération a augmenté. On compte ainsi 51 médecins supplémentaires en exercice (cf. 1.5 Mouvements au cours des quatre dernières années).

► Sur la base de cet effectif de 601 praticiens en 2021 rapporté au 646 500 habitants recensés au 1<sup>er</sup> janvier 2017<sup>1</sup>, la métropole nantaise présente début 2021 une densité brute de 93 médecins pour 100 000 habitants.

Après prise en compte de la structure de la population et ses besoins de soins par âge, la densité standardisée s'élève à 97 médecins pour 100 000 habitants. Cette densité est supérieure de plus de 20 % à la moyenne nationale (79), ainsi qu'à la densité calculée sur le reste du département de la Loire-Atlantique (80).

*Ce résultat doit toutefois être considéré avec précaution en raison des limites de l'indicateur (encadré 1), et du décalage temporel entre l'année des effectifs de médecins étudiés (2021) et celle des effectifs de population (2017), et ce d'autant plus que l'agglomération connaît une croissance soutenue de sa population (+ 1,5 % par an, entre 2013 et 2018) et que les projections démographiques prévoient une forte augmentation de cette dernière d'ici 2030 (+ 95 000 à + 125 000 habitants selon les scénarios) [3].*

#### Encadré 1. Démographie des médecins généralistes libéraux

##### Éléments de méthode et définitions

Les effectifs de **médecins généralistes libéraux** présentés dans ce document pour les 24 communes, les échelons Nantes Métropole (NM) et Loire-Atlantique (hors NM) sont issus des données du Répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS) extraites à la date du 6 janvier 2021 et du 14 décembre 2016.

Ces données ont été consolidées et enrichies par des données de l'assurance maladie (secteur de conventionnement, mode d'exercice particulier). Les effectifs ici présentés ne prennent pas en compte les médecins généralistes libéraux ayant un mode d'exercice particulier (MEP), ni ceux pratiquant des soins spécifiques (acupuncture, angiologie, SOS médecins...).

*Par souci de simplification, le terme "mode d'exercice particulier" concerne pour cette étude l'ensemble des praticiens exclus des analyses (annexe 1), et couvre donc un champ plus large que celui désigné sous ce même terme par l'assurance maladie.*

Les données concernant la France métropolitaine sont quant à elles issues d'une exploitation des données du référentiel des professions de santé (DA\_PRA\_R) de l'assurance maladie en janvier 2021, disponible dans le SNDS (hors médecins ayant déclaré un mode d'exercice particulier).

**Densité standardisée (ou corrigée de l'effet âge)** : rapport entre un nombre de médecins et une population "fictive" dite standardisée. Cette population est calculée en affectant un poids à chaque tranche d'âge en fonction de sa consommation de soins en médecine de ville.

*Limites de l'indicateur : il considère les limites administratives comme étanches. Il ne prend pas en compte le niveau d'activité des praticiens.*

**MEP** : Mode d'exercice particulier.

**Secteur conventionnel** : un médecin conventionné de secteur 1 applique les tarifs fixés par convention avec l'assurance maladie.

Un médecin conventionné de secteur 2 pratique des honoraires libres. Il est, en effet, autorisé à pratiquer des dépassements d'honoraires avec "tact et mesure". Le montant du dépassement n'est pas remboursé par l'assurance maladie.

Les médecins non-conventionnés n'ont pas signé la convention médicale. Ils pratiquent des tarifs totalement libres. Le remboursement est fortement minoré lorsque l'assuré les consulte.

<sup>1</sup> Dernière année disponible au moment du calcul des indicateurs (mai 2021).



► Comme en 2016, les 24 communes de l'agglomération comptent toutes début 2021 au moins un médecin généraliste libéral en activité, à l'exception de Saint-Léger-les-Vignes, commune la moins peuplée de l'agglomération (1 900 habitants). La densité standardisée de praticiens varie ainsi fortement selon les communes, de 0 à 183 médecins pour 100 000 habitants.

**FIG.1 Effectifs, densités et accessibilités potentielles localisées (APL) des médecins généralistes libéraux**

	Effectifs <sup>1</sup>		Densité <sup>2</sup>		APL <sup>3</sup> ensemble des médecins		APL <sup>3</sup> médecins âgés de moins de 65 ans	
	Janv. 2021	Déc. 2016	2021	2016	2019	2015	2019	2015
Basse-Goulaine	8	6	92	75	7,5	7,5	7,2	7,2
Bouaye	8	7	106	111	3,6	3,3	3,5	3,3
Bouguenais	16	16	85	89	5,3	5,2	5,1	5,1
Brains	2	2	75	83	4,7	4,5	4,4	4,4
Carquefou	17	15	90	85	4,3	4,5	4,0	4,4
La Chapelle-sur-Erdre	17	13	90	73	3,6	3,7	3,4	3,6
Couéron	16	16	78	83	3,6	3,6	3,3	3,6
Indre	7	6	183	153	4,5	4,5	4,3	4,4
Mauves-sur-Loire	4	4	129	132	3,5	3,5	3,2	3,5
La Montagne	9	9	148	152	4,2	4,1	4,0	4,0
Nantes	286	267	98	97	4,7	4,7	4,4	4,4
Orvault	27	22	103	87	5,3	5,5	5,0	5,3
Le Pellerin	6	5	122	109	4,1	4,0	3,8	3,9
Rezé	41	40	101	101	5,6	5,6	5,3	5,4
Saint-Aignan-de-GrandLieu	2	2	52	56	4,1	3,9	4,0	3,8
Sainte-Luce-sur-Loire	13	10	88	75	6,0	6,1	5,7	5,9
Saint-Herblain	47	45	104	104	5,2	5,2	4,9	5,1
Saint-Jean-de-Boiseau	5	5	89	96	4,6	4,4	4,3	4,3
Saint-Léger-les-Vignes	0	0	0	0	3,6	3,4	3,4	3,4
Saint-Sébastien-sur-Loire	22	19	82	73	4,4	4,4	4,2	4,2
Sautron	8	8	97	112	5,2	5,3	4,8	5,2
Les Sorinières	8	6	97	81	6,4	6,3	6,2	6,1
Thouaré-sur-Loire	14	11	146	132	4,5	4,5	4,3	4,4
Vertou	19	16	79	69	3,6	3,5	3,4	3,5
<b>Nantes Métropole (NM)</b>	<b>601</b>	<b>550</b>	<b>97</b>	<b>94</b>	<b>4,8</b>	<b>4,8</b>	<b>4,5</b>	<b>4,6</b>
Loire-Atlantique hors NM	592	nc	80	nc	3,6	3,7	3,4	3,5
France métropolitaine	50 643	nc	79	nc	3,9	4,1	3,5	3,8

Sources : RPPS (ANS), RP (Insee), Sniiram (Cnam)/Drees, SNDS (Cnam), exploitation ORS

1. cf. encadré 1.

2. Densité standardisée par le recours par âge aux soins de ville pour 100 000 habitants (encadré 1).

3. APL aux médecins généralistes libéraux et salariés des centres de santé, en nombre annuel moyen de consultations/visites par habitant (calculs Drees, encadré 2).

nc : non calculé.

La densité médicale est un indicateur facilement calculable et intuitif pour les acteurs, mais qui présente toutefois des limites. Notamment, il considère que les frontières administratives sont étanches (l'offre d'un territoire est disponible uniquement pour les habitants du territoire), et il ne prend pas en compte le niveau d'activité des praticiens, qui peut être plus ou moins élevé pour diverses raisons.

L'accessibilité potentielle localisée (APL), développée en 2012 par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) et l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (Irdes), est un indicateur plus fin que l'indicateur de densité. Elle permet d'apprécier plus précisément à la fois l'offre en prenant en compte le niveau d'activité des médecins et les besoins en fonction de l'âge de la population, tout en considérant la situation de la commune mais aussi celle des communes environnantes. L'APL est utilisée dans la méthodologie du zonage médecin, qui définit les zones éligibles aux différentes aides de l'État et de l'assurance maladie à destination des médecins pour les inciter à s'installer dans certains territoires. Elle sert aussi dans la méthodologie des zonages conventionnels visant à réguler la répartition des infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et sages-femmes sur le territoire national (encadré 2) [4].

#### 4,8 consultations accessibles en moyenne par an et par habitant en 2019

► L'accessibilité moyenne aux médecins généralistes libéraux s'élève en 2019 pour l'agglomération nantaise à 4,8 consultations (ou visites) par an et par habitant. Cette accessibilité moyenne est analogue à celle de 2015, et est, en 2019, supérieure de 0,9 point à la moyenne nationale (3,9) et de 1,2 point à la moyenne du reste du département de Loire-Atlantique (3,6).

► Si l'on se focalise sur l'accessibilité des médecins âgés de moins de 65 ans, dans un objectif de prendre uniquement en compte les médecins les moins susceptibles de cesser leur activité dans les prochaines années, l'APL moyenne s'élève à 4,5 pour la métropole contre 3,5 au plan national et 3,4 dans le reste du département.

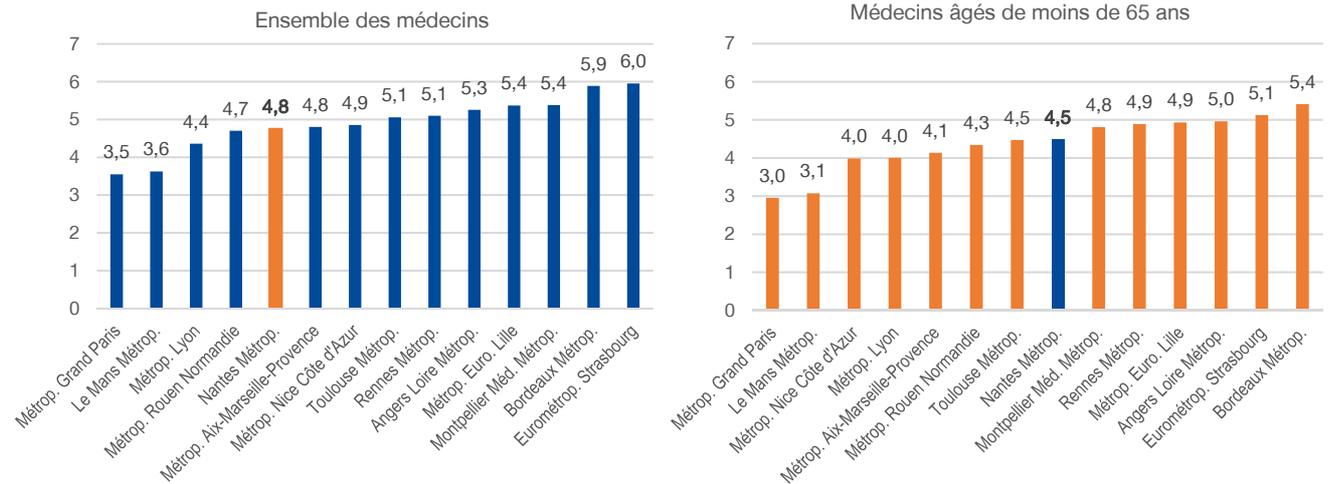


## Une position intermédiaire par rapport aux autres métropoles

► Nantes Métropole présente une APL aux médecins généralistes « tous âges » (c'est-à-dire sans restriction de l'âge du médecin : 4,8) proche des métropoles rouennaise (4,7), marseillaise (4,8) et niçoise (4,9). La métropole Grand Paris et celle du Mans présentent des accessibilités nettement plus faibles (3,5 et 3,6) que la métropole nantaise. Et à l'inverse, les métropoles de Bordeaux et de Strasbourg affichent des accessibilités nettement plus élevées (5,9 et 6,0).

Néanmoins, si l'on restreint l'accessibilité aux médecins généralistes âgés de moins de 65 ans, l'écart se réduit avec ces métropoles à forte accessibilité, en raison de la structure par âge plus jeune des praticiens exerçant dans l'agglomération nantaise (cf. figure 6).

**FIG.2 Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes selon les grandes agglomérations (2019)**



Sources : Sniiram (Cnam)/Drees, RP (Insee), exploitation ORS  
 Champ : médecins généralistes libéraux et salariés des centres de santé.  
 Unité : nombre annuel moyen de consultations/visites par habitant.

### Encadré 2. Accessibilité potentielle localisée (APL)

#### Éléments de méthode et définitions

L'accessibilité potentielle localisée (APL) est un indicateur d'adéquation territoriale entre l'offre et la demande de soins de ville (hors hôpital), développé par l'Irdes et la Drees. Il permet de mesurer à la fois la proximité et la disponibilité des praticiens. Il est donc plus fin que les indicateurs usuels de densité ou de temps d'accès.

Calculé au niveau de la commune, il tient compte de l'offre et de la demande issues des communes environnantes, de façon décroissante avec la distance. Il intègre en outre une estimation du niveau d'activité des professionnels en exercice, sur la base des observations passées, ainsi que des besoins relatifs de soins de la population locale, sur la base des consommations de soins moyennes observées par tranche d'âge.

Pour le calcul de l'APL, sont pris en compte les professionnels exerçant à titre libéral, et également ceux salariés des centres de santé pour les médecins généralistes et les infirmiers. Pour les infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et les sages-femmes, les professionnels âgés de plus de 65 ans ne sont pas pris en compte.

Pour les médecins généralistes, l'APL s'exprime en nombre de consultations (et visites) accessibles par an et par habitant.

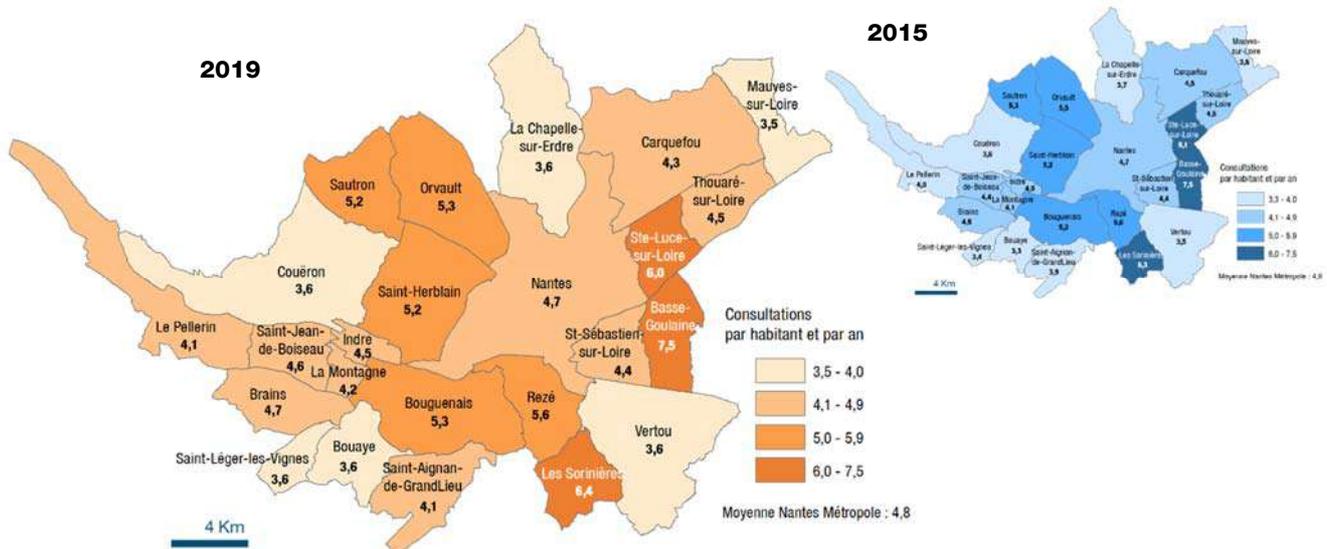
Pour les autres professions de santé (sages-femmes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes), elle s'exprime en nombre d'équivalents temps plein (ETP) pour 100 000 habitants. 1 ETP correspondant au niveau d'activité médian de la profession considérée. 100 ETP correspond à l'offre de soins que peuvent fournir 100 professionnels avec une activité médiane [4].



## Une accessibilité qui varie de 3,5 à 7,5 selon les communes

► L'APL varie de 3,5 à 7,5 selon les communes de l'agglomération. Comme en 2015, les communes de Mauves-sur-Loire, Bouaye, Couëron, La Chapelle-sur-Erdre, Saint-Léger-les-Vignes et Vertou présentent en 2019 les APL les plus faibles, inférieures à 4. Les communes qui se positionnent aux premiers rangs, avec une APL supérieure à 6, sont Basse-Goulaine, Les Sorinières et Sainte-Luce-sur-Loire.

**FIG.3 Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes libéraux (2019 et 2015)**



Sources : Sniiram (Cnam), RP (Insee), calculs Drees  
Champ : médecins généralistes libéraux et salariés des centres de santé.

## 1.2 Sexe et âge

### Une profession qui s'est féminisée et rajeunie : un quart des médecins sont des femmes âgées de moins de 40 ans

► Parmi les 601 médecins généralistes libéraux en activité sur l'agglomération début 2021, on dénombre 341 femmes (57 %) et 260 hommes (43 %). La proportion de femmes médecins s'est fortement accrue entre fin 2016 et début 2021, elle ainsi passée de 45 % à 57 %.

► Les médecins sont âgés en moyenne de 48,6 ans, soit un âge moyen proche de celui observé dans le reste du département (48,3 ans) et inférieur à la moyenne nationale (52,3 ans). Cette moyenne d'âge est en diminution, elle s'élevait en décembre 2016 à 51,0 ans.

Les praticiens hommes sont en moyenne plus âgés que les praticiens femmes, respectivement 53,7 ans et 44,7 ans (fin 2016 : respectivement 54,7 ans et 46,5 ans). Les hommes sont surreprésentés chez les générations les plus âgées (70 % des 60 ans et plus) alors que parmi les générations les plus jeunes, ce sont les femmes qui sont majoritaires (66 % chez les 40-49 ans et 77 % chez les moins de 40 ans).

**FIG.4 Répartition des médecins généralistes libéraux par classe d'âge et par sexe (janvier 2021)**

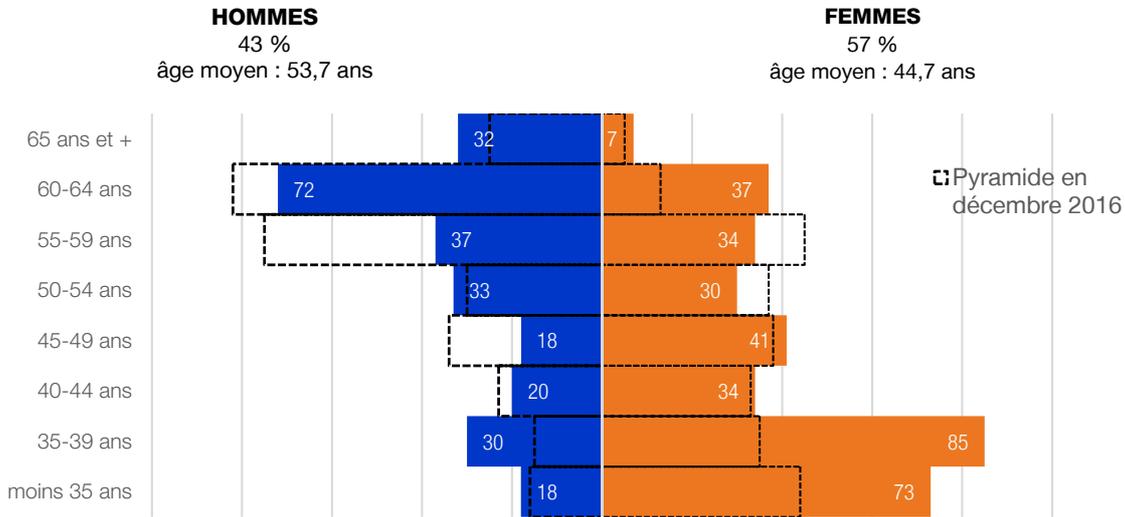
	Nantes Métropole		Loire-Atl. hors NM	France métrop
	Eff.	%		
<b>Sexe</b>				
Hommes	260	43%	49%	57%
Femmes	341	57%	51%	43%
<b>Classe d'âge</b>				
< 40 ans	206	34%	32%	22%
40-54 ans	176	29%	34%	18%
55-59 ans	71	12%	11%	14%
60 ans et plus	148	25%	23%	36%

Sources : RPPS (ANS), SNDS (Cnam), exploitation ORS  
Champ : hors médecins avec mode d'exercice particulier.



► On dénombre 206 praticiens âgés de moins de 40 ans parmi les 601 en activité, soit 34 %. Cette proportion, supérieure à la moyenne nationale (22 %), a connu une forte progression depuis fin 2016 (20 %), avec l'installation ces dernières années sur le territoire de jeunes praticiens, principalement des femmes (cf. 1.5 mouvements au cours des quatre dernières années). 148 praticiens sont âgés de 60 ans ou plus, et sont donc susceptibles de cesser leur activité dans les prochaines années. Cet effectif représente 25 % des praticiens en activité, proportion inférieure à la moyenne nationale (36 %) et légèrement supérieure à celle observée fin 2016 (23 %).

**FIG.5 Pyramide des âges des médecins généralistes libéraux (janvier 2021 et décembre 2016)**

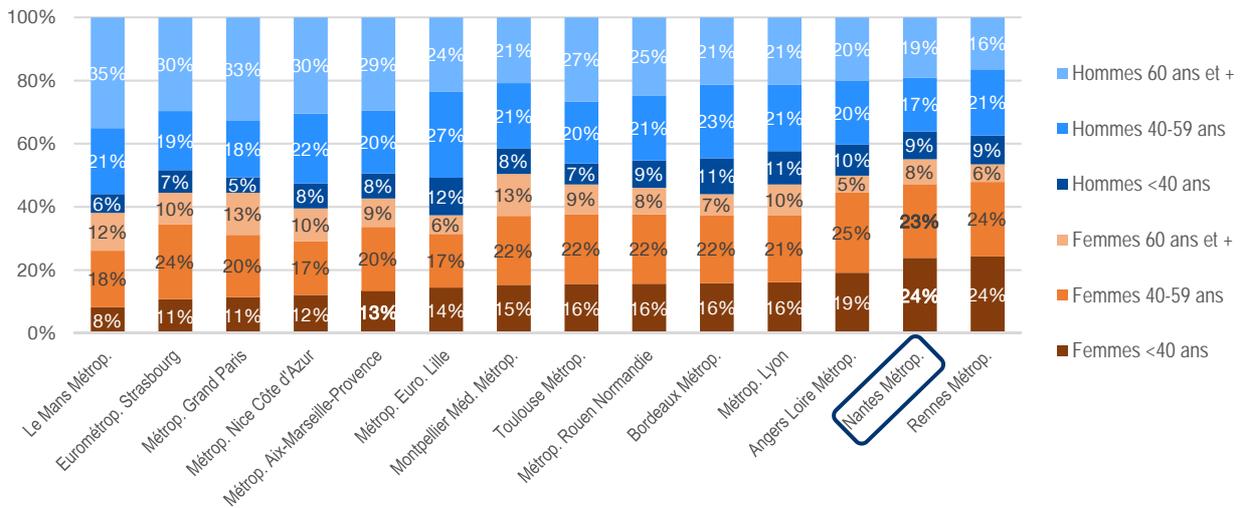


Sources : RPPS (ANS) au 06/01/2021 et au 14/12/2016, exploitation ORS  
Champ : hors médecins avec mode d'exercice particulier.

**Une part des femmes âgées de moins de 40 ans nettement plus élevée que dans la plupart des autres grandes agglomérations**

► Dans la métropole nantaise, la part des femmes âgées de moins de 40 ans parmi les médecins généralistes est comparable à celle observée dans la métropole rennaise (24 %). Elle est par contre plus élevée que dans les autres grandes agglomérations françaises (ex : 16 % à Lyon, Bordeaux, Toulouse et Rouen, 11 % à Paris et Strasbourg).

**FIG.6 Répartition des médecins généralistes libéraux par sexe et classe d'âge selon les grandes agglomérations (janvier 2021)**



Source : SNDS (Cnam), exploitation ORS  
Champ : hors médecins avec mode d'exercice particulier.



► Dans 12 des 23 communes de l'agglomération nantaise, plus de la moitié des médecins généralistes en exercice sont des femmes. Seules les communes de Carquefou, Couéron, La Montagne, Saint-Aignan-Grand-Lieu, Les Sorinières, Sautron et Vertou comptent plus de médecins hommes en exercice que de médecins femmes.

**FIG.7 Effectifs des médecins généralistes libéraux par sexe et par classe d'âge (janvier 2021)**

	Hommes		Femmes		< 40 ans		40-54 ans		55-59 ans		60 ans et +	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Basse-Goulaine	3	38%	5	63%	3	38%	3	38%	2	25%	0	0%
Bouaye	4	50%	4	50%	5	63%	1	13%	1	13%	1	13%
Bouguenais	8	50%	8	50%	6	38%	5	31%	2	13%	3	19%
Brains	0	0%	2	100%	0	0%	1	50%	0	0%	1	50%
Carquefou	10	59%	7	41%	4	24%	3	18%	2	12%	8	47%
La Chapelle-sur-Erdre	6	35%	11	65%	6	35%	6	35%	0	0%	5	29%
Couéron	11	69%	5	31%	5	31%	4	25%	3	19%	4	25%
Indre	3	43%	4	57%	4	57%	1	14%	1	14%	1	14%
Mauves-sur-Loire	2	50%	2	50%	1	25%	3	75%	0	0%	0	0%
La Montagne	5	56%	4	44%	0	0%	4	44%	2	22%	3	33%
Nantes	118	41%	168	59%	94	33%	73	26%	37	13%	82	29%
Orvault	13	48%	14	52%	8	30%	9	33%	5	19%	5	19%
Le Pellerin	2	33%	4	67%	3	50%	1	17%	0	0%	2	33%
Rezé	19	46%	22	54%	15	37%	16	39%	4	10%	6	15%
Saint-Aignan-de-GrandLieu	2	100%	0	0%	0	0%	0	0%	2	100%	0	0%
Sainte-Luce-sur-Loire	6	46%	7	54%	4	31%	6	46%	1	8%	2	15%
Saint-Herblain	17	36%	30	64%	16	34%	17	36%	3	6%	11	23%
Saint-Jean-de-Boiseau	1	20%	4	80%	3	60%	1	20%	1	20%	0	0%
Saint-Léger-les-Vignes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Sébastien-sur-Loire	7	32%	15	68%	8	36%	7	32%	3	14%	4	18%
Sautron	5	63%	3	38%	3	38%	2	25%	0	0%	3	38%
Les Sorinières	5	63%	3	38%	4	50%	1	13%	0	0%	3	38%
Thouaré-sur-Loire	4	29%	10	71%	7	50%	3	21%	2	14%	2	14%
Vertou	10	53%	9	47%	7	37%	9	47%	1	5%	2	11%
<b>Nantes Métropole (NM)</b>	<b>260</b>	<b>43%</b>	<b>341</b>	<b>57%</b>	<b>206</b>	<b>34%</b>	<b>176</b>	<b>29%</b>	<b>71</b>	<b>12%</b>	<b>148</b>	<b>25%</b>
Loire-Atlantique hors NM	-	49%	-	51%	-	32%	-	34%	-	11%	-	23%
France métropolitaine	-	57%	-	43%	-	22%	-	18%	-	14%	-	36%

Source : RPPS (ANS), exploitation ORS

Champ : hors médecins avec mode d'exercice particulier.

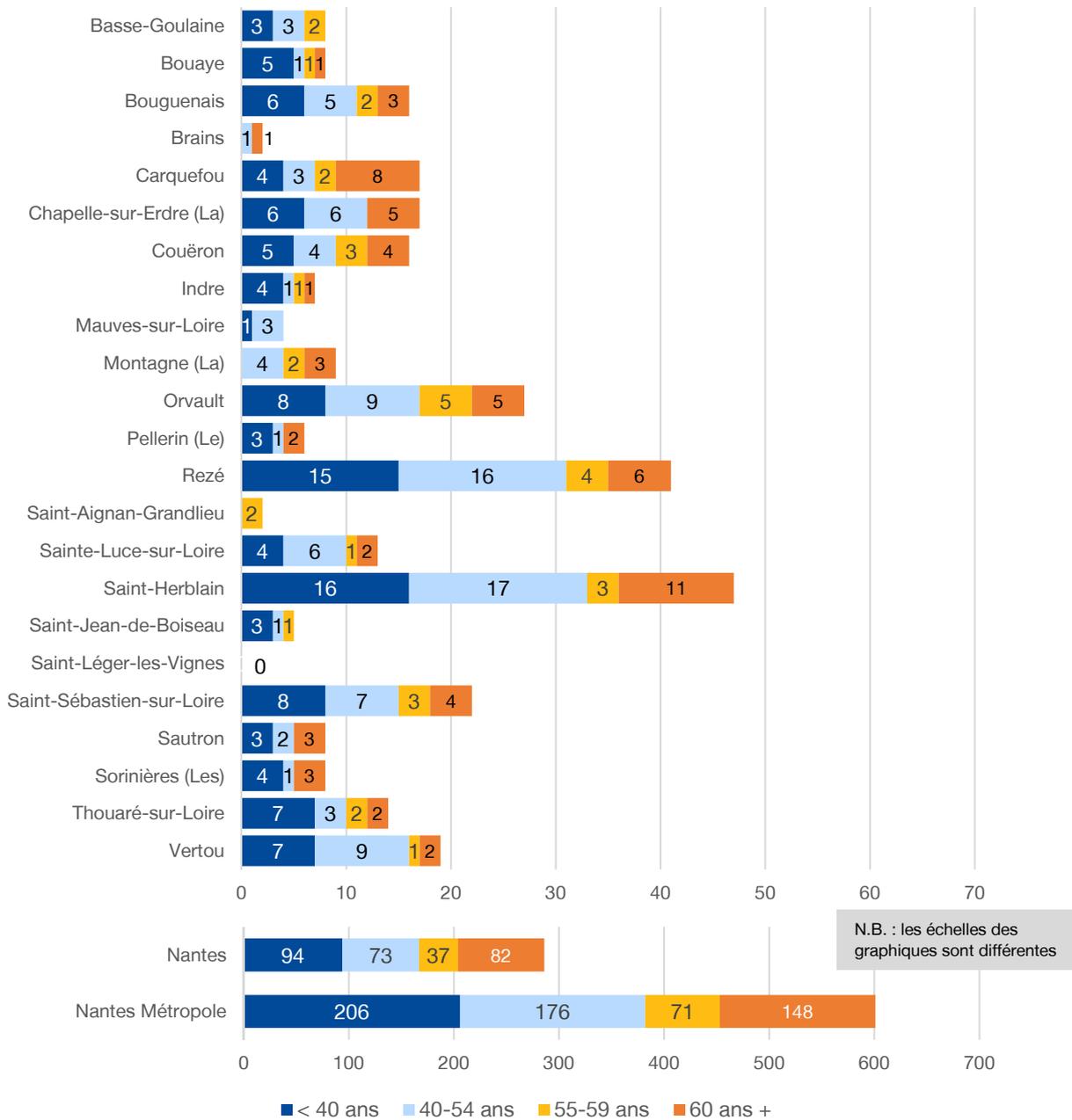
### Certaines communes spécifiquement concernées par le vieillissement des praticiens

► Dans 8 communes de l'agglomération, plus d'un quart des praticiens sont âgés de 60 ans ou plus. Sont concernées les communes de :

- Brains (50 %, soit 1 médecin concerné),
- Carquefou (47 %, 8 médecins)
- Les Sorinières (38 %, 3 médecins)
- Sautron (38 %, 3 médecins)
- La Montagne (33 %, 3 médecins)
- Le Pellerin (33 %, 2 médecins)
- La Chapelle sur Erdre (29 %, 5 médecins)
- Nantes (29 %, 82 médecins).



**FIG.8 Répartition des médecins généralistes libéraux selon la classe d'âge et la commune d'exercice (janvier 2021)**



Source : RPPS (ANS), exploitation ORS  
 Champ : hors médecins avec mode d'exercice particulier.



## 1.3 Modalités d'exercice

### La très grande majorité des médecins généralistes exercent en secteur 1 et ont un exercice exclusivement libéral

► 97 % des médecins généralistes exercent en secteur 1, c'est-à-dire qu'ils appliquent les tarifs conventionnels de l'assurance maladie.

► La très grande majorité (95 %) des praticiens ont un mode d'exercice exclusivement libéral. Seuls 32 ont une activité mixte, c'est-à-dire qu'ils cumulent une activité libérale et une activité salariée.

► 69 médecins en exercice sur l'agglomération ont un statut de collaborateur libéral (11 % ; 7 % fin 2016). Il s'agit de médecins thésés qui ont signé un contrat de collaboration libérale auprès d'un autre médecin. Ils reversent au médecin installé une quote-part correspondant aux frais professionnels et utilisent des feuilles de soins identifiées à leur nom propre. Ces médecins sont, dans leur très grande majorité, âgés de moins de 40 ans (88 % en 2021 ; 81 % fin 2016).

### Plus de 80 % des médecins exerceraient en groupe

► La notion d'exercice en groupe est difficilement appréciable à partir des données issues du RPPS.

Néanmoins, si l'on considère leur adresse postale d'exercice, on note que 82 % des praticiens ont une adresse identique à celle d'un autre médecin généraliste (78 % fin 2016). Cette proportion apparaît cohérente avec celle observée début 2019 dans le dispositif d'enquêtes du Panel régional des médecins généralistes libéraux : 76 % des médecins des Pays de la Loire exercent en cabinet de groupe, mono ou multiprofessionnel (encadré 3).

L'exercice en groupe apparaît plus fréquent chez les jeunes générations. La part des médecins exerçant à la même adresse qu'un autre médecin s'élève ainsi à 97 % chez les moins de 40 ans contre 85 % chez les 40-54 ans, 75 % chez les 55-59 ans et 60 % chez les 60 ans et plus.

**FIG.9 Mode d'exercice, secteur conventionnel et installation en groupe des médecins généralistes libéraux par commune**

	Mode d'exercice				Secteur						Exercice avec un autre médecin généraliste <sup>1</sup>	
	Libéral exclusif		Libéral et salarié		Secteur 1		Secteur 2		Non conventionné			
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Basse-Goulaine	8	100%	0	0%	8	100%	0	0%	0	0%	7	88%
Bouaye	7	88%	1	13%	8	100%	0	0%	0	0%	7	88%
Bouguenais	16	100%	0	0%	16	100%	0	0%	0	0%	12	75%
Brains	2	100%	0	0%	2	100%	0	0%	0	0%	2	100%
Carquefou	17	100%	0	0%	15	88%	0	0%	2	12%	12	71%
Chapelle-sur-Erdre (La)	14	82%	3	18%	17	100%	0	0%	0	0%	14	82%
Couëron	15	94%	1	6%	16	100%	0	0%	0	0%	9	56%
Indre	7	100%	0	0%	7	100%	0	0%	0	0%	5	71%
Mauves-sur-Loire	4	100%	0	0%	4	100%	0	0%	0	0%	4	100%
Montagne (La)	9	100%	0	0%	9	100%	0	0%	0	0%	9	100%
Nantes	268	94%	18	6%	273	95%	10	3%	3	1%	223	77%
Orvault	25	93%	2	7%	27	100%	0	0%	0	0%	24	89%
Pellerin (Le)	5	83%	1	17%	6	100%	0	0%	0	0%	6	100%
Rezé	40	98%	1	2%	40	98%	1	2%	0	0%	35	85%
Saint-Aignan-de-GrandLieu	2	100%	0	0%	2	100%	0	0%	0	0%	2	100%
Sainte-Luce-sur-Loire	12	92%	1	8%	13	100%	0	0%	0	0%	11	85%
Saint-Herblain	45	96%	2	4%	47	100%	0	0%	0	0%	40	85%
Saint-Jean-de-Boiseau	5	100%	0	0%	5	100%	0	0%	0	0%	5	100%
Saint-Léger-les-Vignes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Sébastien-sur-Loire	21	95%	1	5%	22	100%	0	0%	0	0%	22	100%
Sautron	8	100%	0	0%	8	100%	0	0%	0	0%	8	100%
Sorinières (Les)	7	88%	1	13%	8	100%	0	0%	0	0%	7	88%
Thouaré-sur-Loire	14	100%	0	0%	14	100%	0	0%	0	0%	12	86%
Vertou	19	100%	0	0%	19	100%	0	0%	0	0%	19	100%
<b>Nantes Métropole (NM)</b>	<b>569</b>	<b>95%</b>	<b>32</b>	<b>5%</b>	<b>585</b>	<b>97%</b>	<b>11</b>	<b>2%</b>	<b>5</b>	<b>1%</b>	<b>495</b>	<b>82%</b>
Loire-Atlantique hors NM	-	94%	-	6%	-	98%	-	1%	-	1%	-	nc
France métropolitaine	-	93%	-	7%	-	95%	-	4%	-	1%	-	nc

Sources : RPPS (ANS), SNDS (Cnam), exploitation ORS  
Champ : hors médecins avec mode d'exercice particulier.

1. Exerce à la même adresse postale qu'un autre médecin généraliste.  
nc : non calculé.



### Encadré 3. Modes d'exercice et emploi du temps des médecins généralistes libéraux en Pays de la Loire

#### Éléments de contexte

Les résultats du Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale, qui est un dispositif d'enquêtes déclaratives menées auprès d'un échantillon représentatif d'environ 500 médecins généralistes libéraux des Pays de la Loire, permettent d'enrichir ces données locales d'offre de soins, notamment sur les modalités d'exercice (seul, regroupé) des médecins généralistes et sur leur emploi du temps [5].

Ainsi, dans l'enquête menée fin 2018/début 2019, 76 % des médecins généralistes des Pays de la Loire déclarent être installés **en groupe** (mono ou pluriprofessionnel), dont le plus souvent les médecins les plus jeunes (90 % des moins de 50 ans) et les femmes (81 %).

La quasi-totalité des praticiens, lorsqu'ils sont regroupés, le sont avec d'autres médecins généralistes (95 %). Les groupes de médecins généralistes ligériens comptent en moyenne 3,6 équivalents temps plein (3,2 au niveau national). Près d'un médecin installé en groupe sur cinq (18 %), l'est dans un groupe comprenant 5 médecins généralistes ou plus (en équivalent temps-plein).

38 % des médecins généralistes ligériens exercent avec un ou plusieurs professionnels paramédicaux (soit un médecin installé en groupe sur deux), principalement avec des infirmiers (31 %), et dans une moindre mesure des masseurs-kinésithérapeutes (20 %), pédicure-podologues (17 %), orthophonistes (13 %), psychologues (12 %), diététiciens (9 %) et psychomotriciens (2 %).

7 % sont installés en groupe avec des chirurgiens-dentistes, et 5 % avec des médecins d'une autre spécialité : psychiatres, ou cardiologues (2 %), pneumologues, gynécologues, pédiatres ou ophtalmologues (1 %), et encore plus rarement avec d'autres spécialistes tels que des biologistes médicaux, chirurgiens, endocrinologues, médecins du travail ou radiologues.

De nouveaux cadres d'exercice coordonné se sont mis en place ces dernières années (maison de santé pluriprofessionnelle (MSP), équipes de soins primaires coordonnées localement autour du patient (ESP-CLAP), Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)...). Fin 2018/début 2019, 18 % des médecins de la région exerçaient en maison de santé pluriprofessionnelle (MSP), soit 8 points de plus qu'au niveau national ; et 8 % faisaient partie d'une CPTS (7 % en France).

S'agissant de leur **emploi du temps**, les médecins généralistes de la région déclarent fin 2018/début 2019 travailler en moyenne **52 heures et 30 minutes lors d'une semaine ordinaire**, soit 4 heures et 30 minutes de moins qu'en 2011. Cette baisse s'explique en partie par les transformations de la profession : féminisation, jeunesse et exercice regroupé sont en effet tous trois associés à des durées de travail hebdomadaires moindres. Cette moyenne cache toutefois des disparités importantes. En effet les 20 % de généralistes qui effectuent le plus d'heures, travaillent 60 heures ou plus par semaine et les 20 % qui en effectuent le moins travaillent au maximum 42 heures. On observe également des disparités importantes selon l'âge, et le sexe, avec un temps de travail moyen de 45 heures pour les moins de 35 ans, et 58 heures pour les 65 ans ou plus. Les femmes déclarent un temps de travail moyen de 48 heures contre 56 heures pour les hommes.

Les médecins ligériens consacrent plus de temps avec chaque patient : en 2018, ils sont 59 % à déclarer des durées de consultation de 20 minutes ou plus alors qu'ils étaient 45 % dans ce cas en 2011. Le temps de consultation par patient est plus élevé chez les femmes médecins (75 % d'entre elles contre 47 % des hommes consacrent en moyenne 20 minutes ou plus à leurs patients) et chez les praticiens les plus jeunes (67 % chez les moins de 50 ans *vs* 51 % chez les 60 ans et plus).

Parmi les 52h30 travaillées, les praticiens de la région consacrent en moyenne un peu plus de 5 heures et 30 minutes aux tâches de gestion, coordination, secrétariat ou comptabilité, ce qui représente 10 % de leur temps moyen de travail hebdomadaire. Cette durée est en hausse par rapport à l'enquête de 2011 (en moyenne 4 heures, 7 % du temps de travail hebdomadaire moyen).

Les médecins ligériens ont en outre déclaré consacrer en moyenne 2 heures, en dehors de leurs consultations, à la recherche d'informations et à la mise à jour de leurs connaissances médicales.



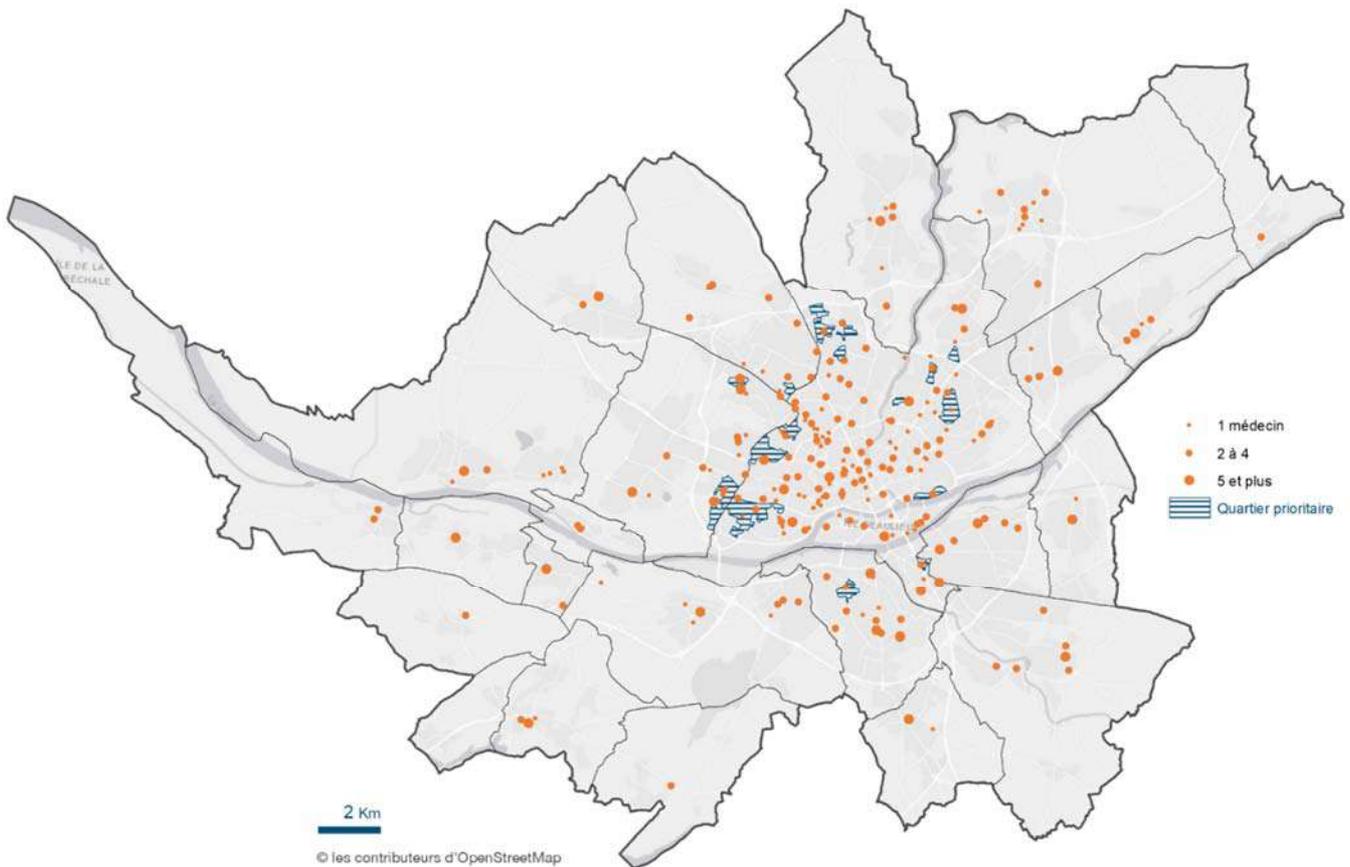
## 1.4 Implantation des cabinets

### Plus de 260 cabinets médicaux installés dans la métropole

► On dénombre au total 262 cabinets<sup>2</sup> sur l'agglomération, dont 153 cabinets dits de groupe (66 cabinets composés de deux médecins, 39 de trois médecins, 17 de quatre médecins et 31 cabinets de cinq médecins ou plus).

► De façon globale, les cabinets de médecins généralistes libéraux sont le plus souvent implantés dans les centres des communes, et le long des principaux axes routiers et des lignes de transports en commun.

**FIG.10 Implantation des cabinets des médecins généralistes libéraux (janvier 2021)**



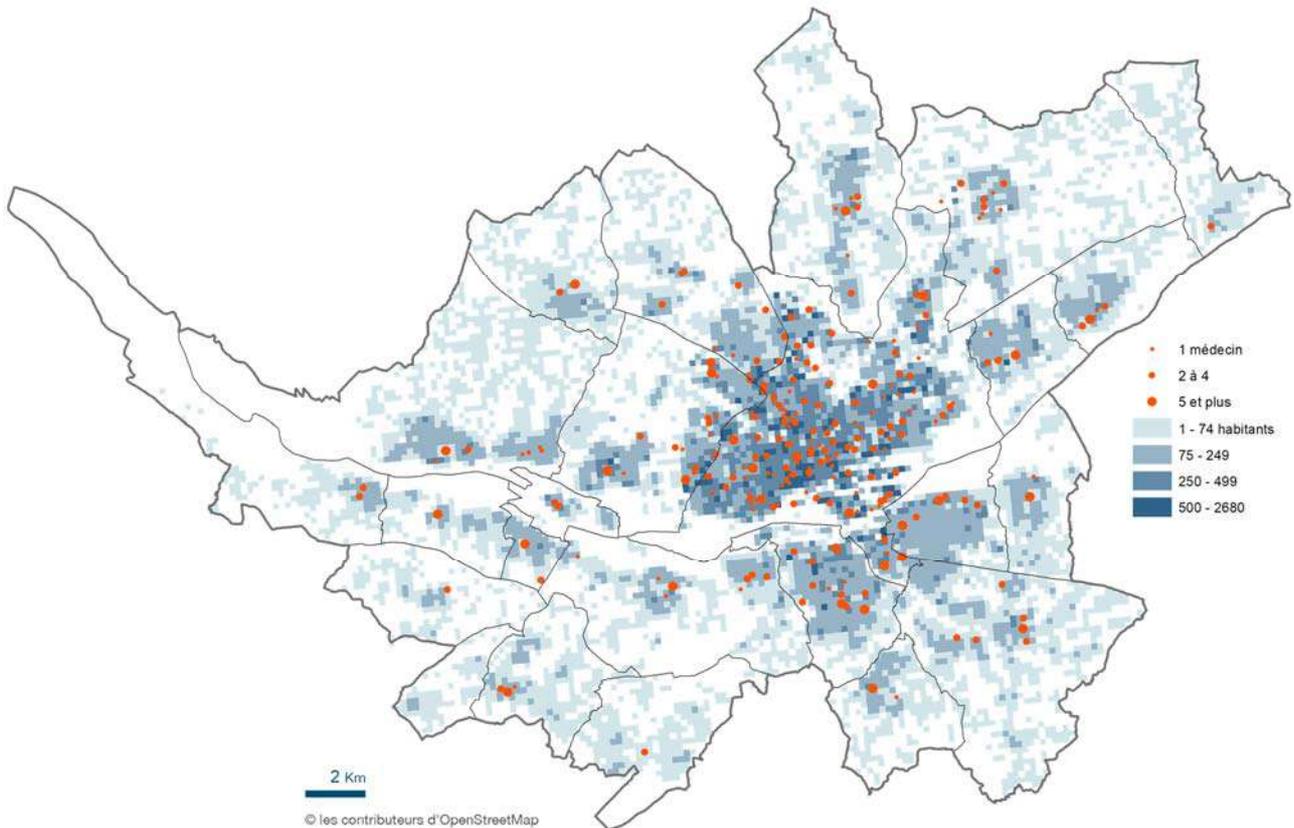
Source : RPPS (ANS), exploitation ORS  
Champ : hors médecins avec mode d'exercice particulier.

<sup>2</sup> Dénombrement établi à partir de l'adresse postale d'activité du médecin généraliste.



► La carte ci-dessous met en regard l'implantation des cabinets médicaux en janvier 2021 avec la densité de population par carreau de 200 mètres de côté telle qu'observée en 2015<sup>3</sup>. De façon générale, les cabinets sont principalement implantés dans les zones les plus densément peuplées. Bien que les données de densité de population ici mobilisées soient relativement anciennes, elles permettent de repérer certaines zones à la fois densément peuplées et sans offre de médecin généraliste libéral en extrême proximité.

**FIG.11 Implantation des cabinets des médecins généralistes libéraux en janvier 2021 et nombre d'habitants\* en 2015 par carreau de 200 mètres**



Sources : RPPS (ANS), Filosofi 2015 (Insee), exploitation ORS  
Champ : hors médecins avec mode d'exercice particulier.

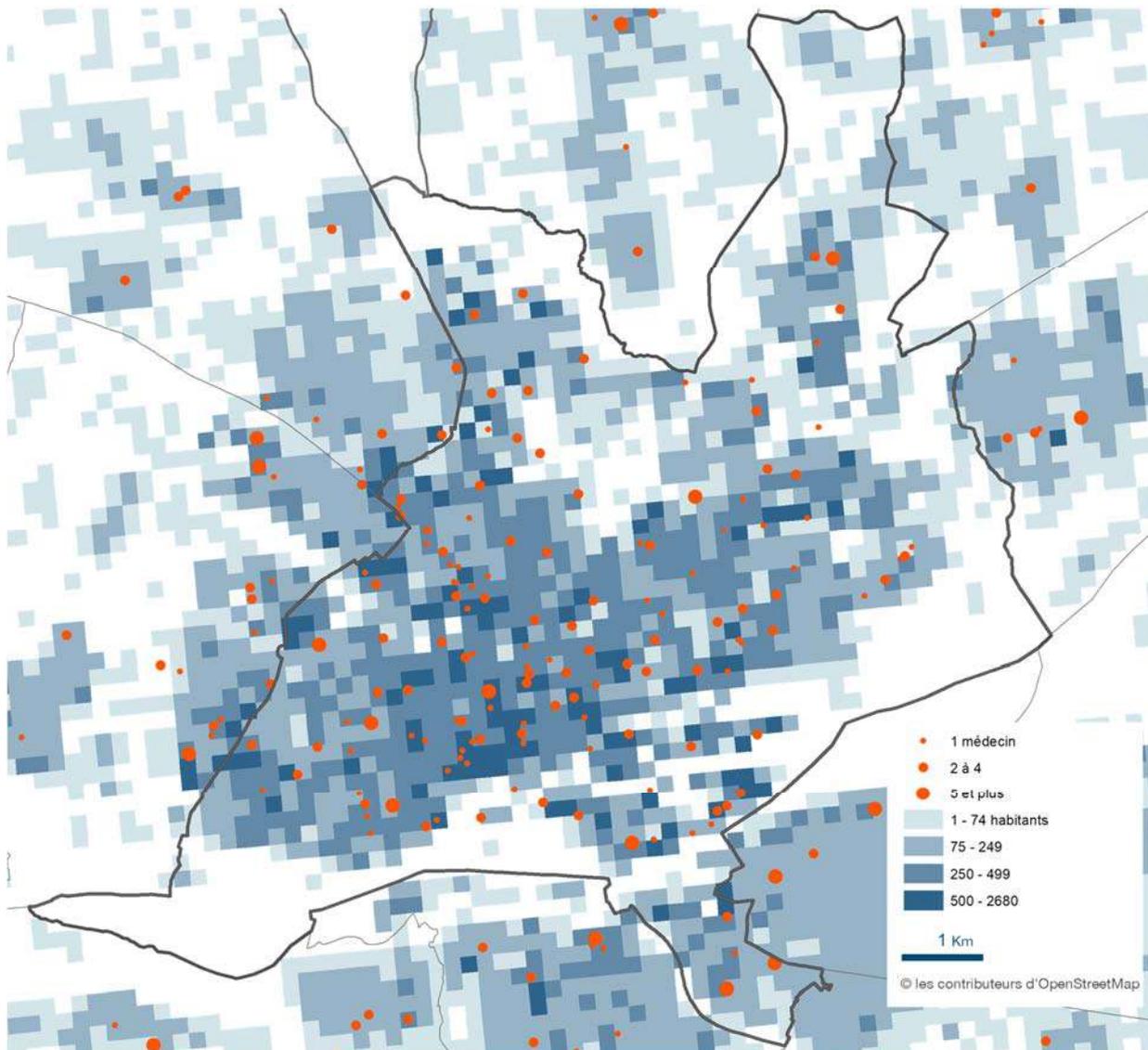
\*dénombrement établi à partir des données de revenus des ménages fiscaux (ne sont pas pris en compte les personnes vivant en collectivité, les personnes sans-abri, et les personnes ayant déclaré des revenus strictement négatifs, principalement des indépendants). Les enfants majeurs rattachés à la déclaration fiscale de leurs parents sont dénombrés au lieu de résidence de leurs parents.

<sup>3</sup> Dernière année disponible à la rédaction de ce document.



► Si l'on considère plus particulièrement la ville de Nantes, le maillage territorial des cabinets des médecins généralistes apparaît un peu moins dense dans les cadrans Est, Nord et Nord-Est de la ville.

**FIG.12 Implantation des cabinets des médecins généralistes libéraux en janvier 2021 et nombre d'habitants\* en 2015 par carreau de 200 mètres à l'échelle de la ville de Nantes**



Sources : RPPS (ANS), Filosofi 2015 (Insee), exploitation ORS  
Champ : hors médecins avec mode d'exercice particulier.

\*dénombrement établi à partir des données de revenus des ménages fiscaux (ne sont pas pris en compte les personnes vivant en collectivité, les personnes sans-abri, et les personnes ayant déclaré des revenus strictement négatifs, principalement des indépendants). Les enfants majeurs rattachés à la déclaration fiscale de leurs parents sont dénombrés au lieu de résidence de leurs parents.



## 1.5 Mouvements au cours des quatre dernières années

### Plus d'un quart des médecins généralistes en activité se sont installés au cours des quatre dernières années

► En janvier 2021, l'agglomération nantaise compte 51 médecins généralistes libéraux (hors MEP) supplémentaires comparativement à décembre 2016.

► Parmi les 601 médecins généralistes en exercice début 2021, 163 d'entre eux se sont installés dans l'agglomération au cours des quatre dernières années, soit 27 % (Annexe 2).

► Parmi les 550 médecins qui exerçaient dans l'agglomération en décembre 2016, 112 n'y exercent plus en janvier 2021, soit 20 % (Annexe 3).

► 50 des 438 praticiens qui exercent dans l'agglomération en 2021 comme en 2016 ont déménagé leur cabinet d'exercice au sein de l'agglomération (soit 11 %). Parmi ces 50 praticiens, 43 ont déménagé leur cabinet au sein de la même commune et 7 dans une autre commune de la métropole (Annexe 4). Parmi ces 50 praticiens, 36 exercent en 2021 à la même adresse qu'un autre médecin généraliste (34 de ces 36 praticiens exerçaient avec un confrère en 2016).

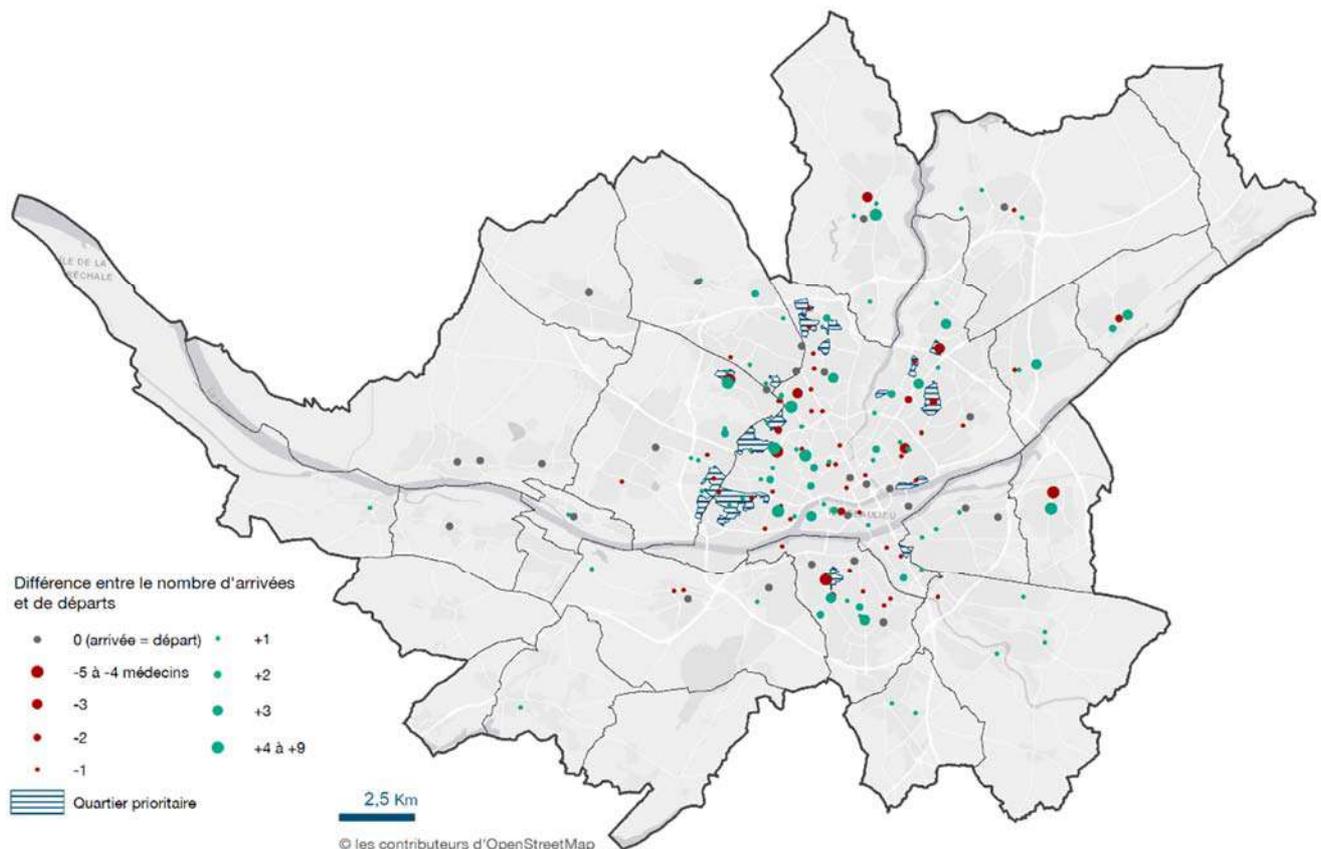
► D'après la carte ci-dessous, qui synthétise l'ensemble de ces mouvements<sup>4</sup>, les installations de médecins à Nantes sont plus nombreuses que les départs à l'Ouest de la ville alors que ce constat n'est pas retrouvé à l'Est, creusant ainsi le déséquilibre d'offre entre l'Ouest et l'Est de la commune déjà observé en 2016. S'agissant des autres communes, les installations sont plus nombreuses que les départs dans celles situées au Nord, Nord-Est et Sud-Est de l'agglomération.

**FIG.13 Synthèse des mouvements des médecins généralistes libéraux entre décembre 2016 et janvier 2021**

Situation 2021	Situation 2016		Total
	Installé à Nantes Métropole	Non installé à Nantes Métropole	
Installé à Nantes Métropole	438	163	<b>601</b>
Non installé à Nantes Métropole	112		
<b>Total</b>	<b>550</b>		

Source : RPPS (ANS), exploitation ORS

**FIG.14 Différence entre le nombre de médecins qui se sont installés et celui de médecins qui ont cessé leur activité entre décembre 2016 et janvier 2021**



Source : RPPS (ANS), exploitation ORS

Champ : hors médecins avec mode d'exercice particulier, y compris déménagements.

Note : Les installations de médecins après le 16 décembre 2016 suivies d'un départ avant le 6 janvier 2021 ne sont pas prises en compte.

<sup>4</sup> Cette analyse des mouvements est établie à partir d'une comparaison de la liste des médecins généralistes en exercice en décembre 2016 à celle des médecins en exercice en janvier 2021. Les installations de médecins après le 16 décembre 2016 suivies d'un départ avant le 6 janvier 2021 ne sont pas prises en compte.



## Près de 70 % des praticiens qui se sont récemment installés sont des femmes âgées de moins de 40 ans

- ▶ Parmi les 163 praticiens qui se sont installés depuis décembre 2016 sur l'agglomération nantaise :
  - 88 % sont âgés de moins de 40 ans, dont 69 % sont des femmes et 19 % des hommes,
  - 66 % ont obtenu leur diplôme à la faculté de médecine de Nantes (60 %) ou d'Angers (6 %), et 14 % en Ile-de-France,
  - 36 % sont collaborateurs libéraux (vs 11 % parmi l'ensemble des médecins généralistes en exercice),
  - 9 % ont une activité mixte (vs 5 % parmi l'ensemble des médecins généralistes en exercice),
  - 73 % se sont installés dans un cabinet existant en décembre 2016,
  - 94 % se sont installés dans un cabinet de groupe<sup>5</sup> : 15 % dans un cabinet de 2 médecins, 29 % de 3 médecins, 15 % de 4 médecins et 33 % de 5 médecins ou plus<sup>6</sup>.
  
- ▶ Parmi les 112 praticiens qui ont quitté la métropole nantaise depuis décembre 2016,
  - plus des deux tiers (67 %) étaient âgés de 60 ans ou plus (fin 2016),
  - 71 % d'entre eux étaient des hommes,
  - et 7 % occupaient le statut de collaborateur libéral.

## 1.6 Évolution des effectifs et mouvements par commune

### Un effectif stable ou en hausse dans toutes les communes de l'agglomération

▶ Si le nombre de médecins généralistes est en janvier 2021 comparable ou supérieur à celui de décembre 2016 pour les 24 communes de l'agglomération, on note toutefois que cet effectif est plutôt stable dans les communes situées à l'Ouest ou au Sud-Ouest (Bouguenais, Brains, Couëron, La Montagne, Saint-Aignan-de-GrandLieu, Saint-Léger-les-Vignes), et suit plutôt une progression dans les communes situées au Nord et Nord-Est (Orvault, La Chapelle-sur-Loire, Carquefou, Thouaré-sur-Loire, Sainte-Luce-sur-Loire) ainsi que dans celles du Sud-Est (Saint-Sébastien-sur-Loire, Vertou, Les Sorinières).

**FIG.15 Effectifs et mouvements des médecins généralistes libéraux entre décembre 2016 et janvier 2021**

	Effectif Janv. 2021	Évol. 2016- 2021	Arrivées	Départs	Déménagements au sein de la commune
Basse-Goulaine	8	+2	3	1	4
Bouaye	8	+1	3	2	
Bouguenais	16	0	5	5	1
Brains	2	0	0	0	
Carquefou	17	+2	3	1	1
La Chapelle-sur-Erdre	17	+4	6	2	3
Couëron	16	0	7	7	
Indre	7	+1	3	2	
Mauves-sur-Loire	4	0	0	0	
La Montagne	9	0	0	0	
Nantes	286	+19	69	50	23
Orvault	27	+5	12	7	
Le Pellerin	6	+1	2	1	
Rezé	41	+1	15	14	4
Saint-Aignan-de-GrandLieu	2	0	0	0	
Sainte-Luce-sur-Loire	13	+3	6	3	
Saint-Herblain	47	+2	11	9	7
Saint-Jean-de-Boiseau	5	0	1	1	
Saint-Léger-les-Vignes	0	0	0	0	
Saint-Sébastien-sur-Loire	22	+3	8	5	
Sautron	8	0	2	2	
Les Sorinières	8	+2	2	0	
Thouaré-sur-Loire	14	+3	6	3	
Vertou	19	+3	7	4	
<b>Nantes Métropole (NM)</b>	<b>601</b>	<b>+ 51</b>	<b>163</b>	<b>112</b>	<b>50*</b>

Sources : RPPS (ANS), exploitation ORS

Champ : hors médecins avec mode d'exercice particulier

Note : Les installations de médecins après le 16 décembre 2016 suivies d'un départ avant le 6 janvier 2021 ne sont pas prises en compte

\* effectif de médecins ayant déménagé leur cabinet d'exercice au sein de l'agglomération.

<sup>5</sup> C'est-à-dire, se sont installés à la même adresse postale qu'un autre médecin généraliste.

<sup>6</sup> Y compris lui-même.



## 1.7 Effectifs et évolutions dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

### Moins de 5 % des médecins généralistes exercent dans un quartier prioritaire de la politique de la ville

► Si l'on considère le zonage géographique strict des quartiers prioritaires de la politique de la ville, 27 médecins généralistes libéraux exercent début 2021 une activité de premier recours dans ces territoires, soit moins de 5 % des 601 médecins installés dans l'agglomération nantaise (hors médecins avec mode d'exercice particulier).

► Si l'on rapporte cet effectif de 27 médecins au nombre estimé d'habitants en 2018<sup>7</sup> (55 000), la densité médicale brute s'élève à 49 médecins pour 100 000 habitants dans les quartiers prioritaires contre 93 en moyenne à l'échelle de la métropole nantaise.

Cette densité doit toutefois être considérée avec précaution car d'une part les données estimées de population sont anciennes et ces territoires ont connu des évolutions ces dernières années avec notamment le programme national de rénovation urbaine, et d'autre part, car cet indicateur est établi à partir d'un zonage strict des quartiers. Si aucun médecin n'exerce dans certains quartiers prioritaires (La Halvêque, Port Boyer, Les Dervallières, La Boissière, La Petite Sensive), au moins un praticien est installé le plus souvent en proche périphérie de ces territoires (cf. cartes ci-après).

► Parmi les 27 médecins installés dans les quartiers prioritaires, on dénombre 8 hommes et 19 femmes. La proportion de femmes (70 %) apparaît un peu plus élevée que celle observée à l'échelle de la métropole nantaise (57 %), mais l'écart observé n'est pas statistiquement significatif en raison des faibles effectifs concernés.

► 11 médecins sur 27 sont âgés de moins de 40 ans (41 %), 7 ont entre 40 et 54 ans (26 %), 4 entre 55 et 59 ans (15 %) et 5 praticiens sont âgés de 60 ans et plus (19 %). Cette répartition par classe d'âge est assez proche de celle observée à l'échelle de l'agglomération (34 %, 29 %, 12 %, 25 %).

► Un seul des 27 médecins exerce en secteur 2. On dénombre également un seul médecin cumulant une activité libérale et une activité salariée. Trois des 27 praticiens occupent le statut de collaborateur libéral (11 %, taux comparable au taux observé à l'échelle de la métropole).

► Enfin, 23 des 27 médecins exercent à la même adresse postale qu'un autre médecin (85 % vs 82 % à l'échelle de l'agglomération), et exerceraient donc en groupe.

### Un effectif en fort recul

► En termes d'évolution, l'effectif de praticiens exerçant dans les quartiers prioritaires a fortement chuté au cours des dernières années, il est ainsi passé de 38 en décembre 2016 à 27 en janvier 2021, soit une baisse de près de 30 %.

► Parmi les 38 médecins exerçant dans un QPV en décembre 2016, 17 n'y exercent plus en janvier 2021.

Parmi ces 17 praticiens :

- 5 étaient âgés de 60 ans ou plus,
- 4 ont déménagé leur cabinet en dehors de l'agglomération,
- 2 étaient âgés de moins de 40 ans et occupaient le statut de collaborateur libéral, et se sont installés dans un autre cabinet situé dans l'agglomération nantaise<sup>8</sup>.

► Parmi les 27 praticiens en exercice début 2021 dans les quartiers prioritaires, 6 se sont installés au cours des quatre dernières années (22 %). 4 de ces 6 médecins sont des femmes âgées de moins de 40 ans. En outre, 2 de ces 6 praticiens occupent le statut de collaborateur libéral, et 5 des 6 praticiens se sont installés à la même adresse postale qu'un autre médecin.

<sup>7</sup> Dernière année disponible au moment de la rédaction de ce document.

<sup>8</sup> Les 6 autres médecins âgés de moins de 60 ans n'exerçaient plus en secteur libéral en janvier 2021.



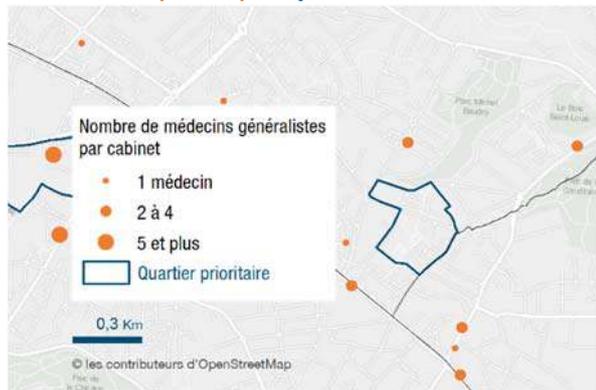
**FIG.16 Évolution des effectifs de médecins généralistes libéraux par quartier prioritaire de la politique de la ville (décembre 2016-janvier 2021)**

	Effectif 2021	Évolution effectif 2016-2021
Plaisance (Orvault)	0	0
Château (Rezé)	0	-5
Bellevue (Nantes/St Herblain)	7	-1
Boissière	0	0
Bottière/Pin Sec	1	-2
Bout des Landes/Bout des Pavés/Chêne des Anglais	3	-1
Breil	4	-1
Clos Toreau	2	0
Dervallières	0	0
Halvêque	0	0
Malakoff	2	-1
Petite Sensitive	0	0
Port Boyer	0	0
Ranzay	3	-1
Sillon de Bretagne (St-Herblain)	5	+1
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>-11</b>

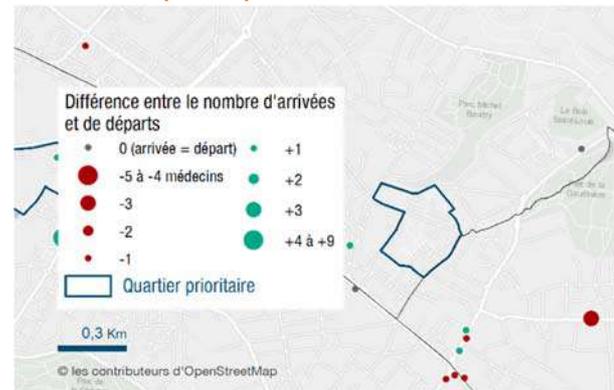
Source : RPPS (ANS), exploitation ORS  
 Champ : hors médecins avec mode d'exercice particulier.

**FIG.17 Implantation des cabinets des médecins généralistes libéraux (a) et mouvements des médecins généralistes libéraux entre décembre 2016 et janvier 2021 (b) pour chaque quartier prioritaire de la politique de la ville**

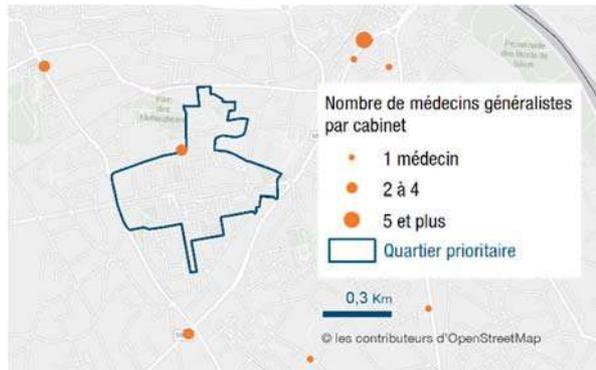
**a1. Plaisance (Orvault) - implantation des cabinets**



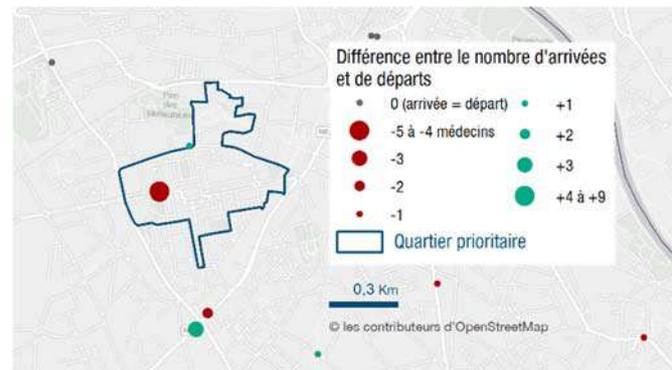
**b1. Plaisance (Orvault) - Mouvements**



**a2. Château (Rezé) - implantation des cabinets**



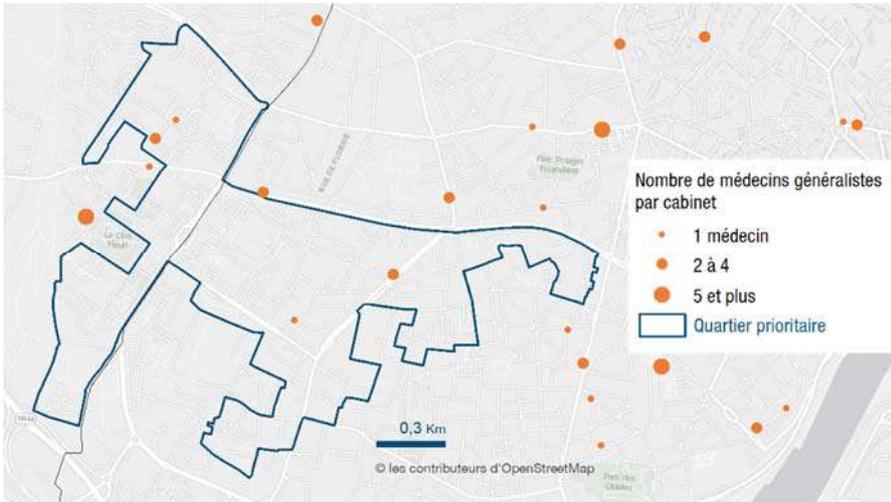
**b2. Château (Rezé) - mouvements**



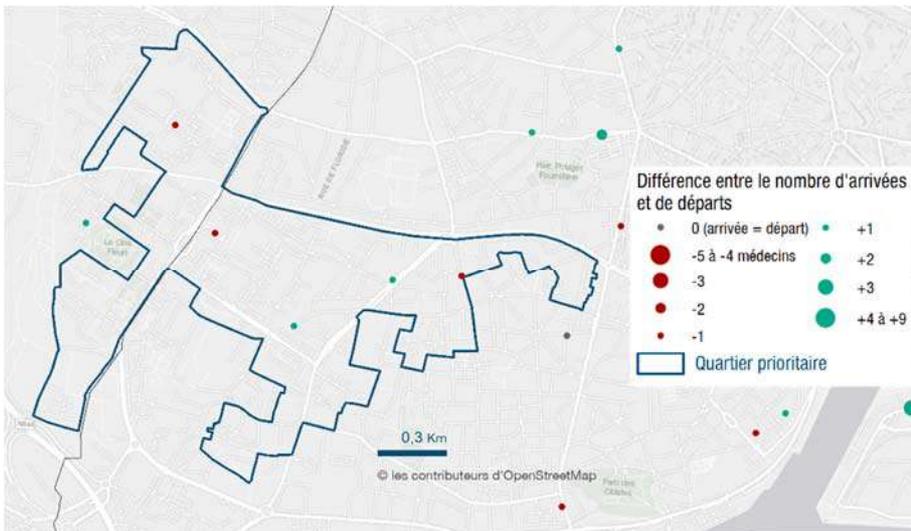
Source : RPPS (ANS), exploitation ORS  
 Champ : hors médecins avec mode d'exercice particulier.



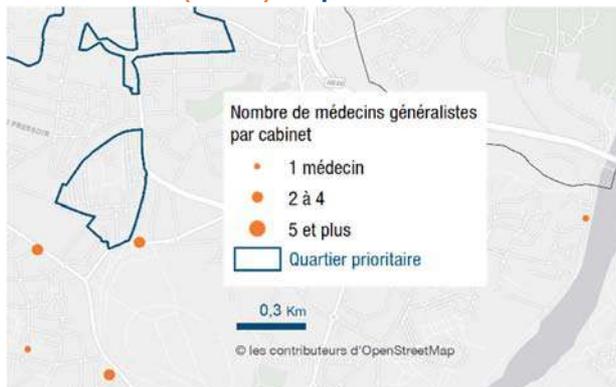
### a3. Bellevue (Nantes/Saint-Herblain) - implantation des cabinets



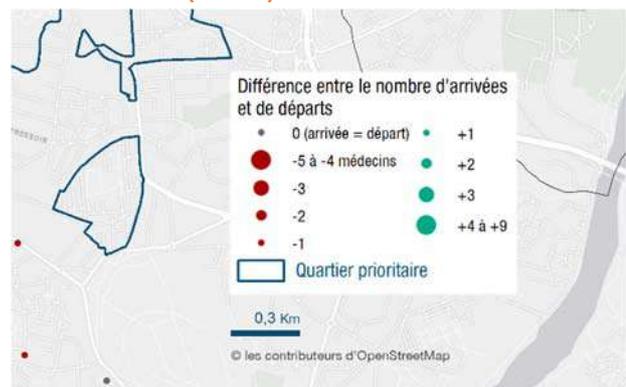
### b3. Bellevue (Nantes/Saint-Herblain) - mouvements



### a4. La Boissière (Nantes) - implantation des cabinets



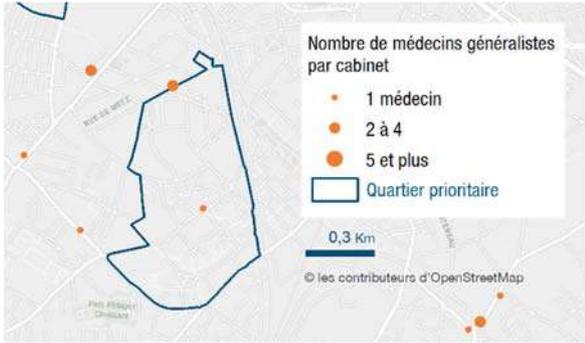
### b4. La Boissière (Nantes) - mouvements



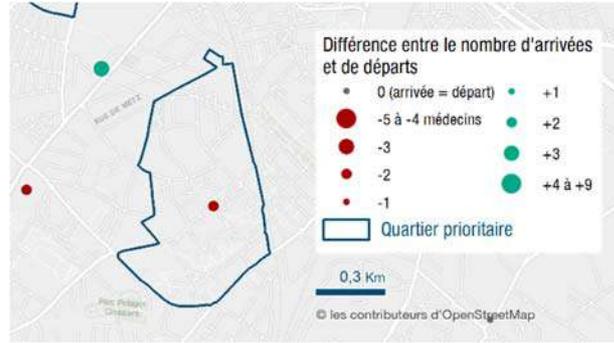
Source : RPPS (ANS), exploitation ORS  
Champ : hors médecins avec mode d'exercice particulier.



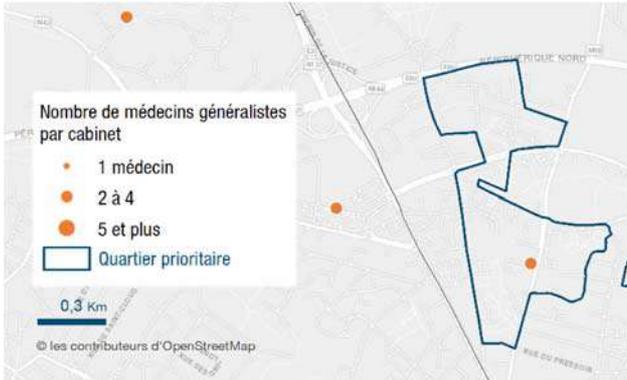
### a5. Bottière/Pin Sec - implantation des cabinets



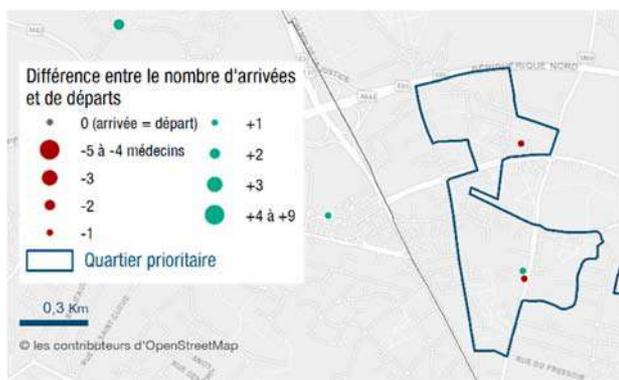
### b5. Bottière/Pin Sec - mouvements



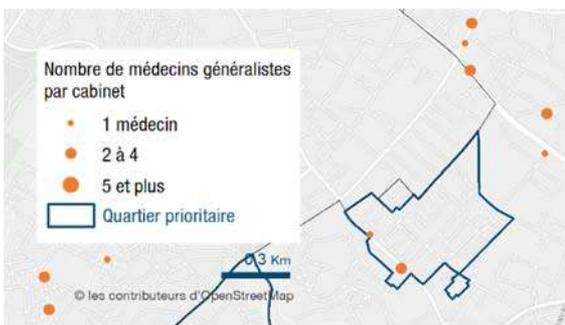
### a6. Bouts des Landes/Bouts des Pavés/Chêne des Anglais - implantation des cabinets



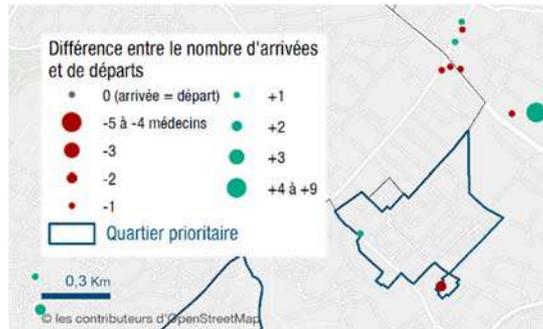
### b6. Bouts des Landes/Bouts des Pavés/Chêne des Anglais - mouvements



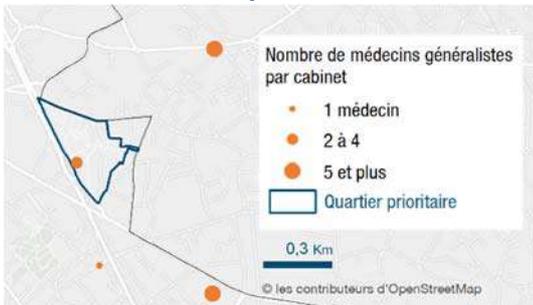
### a7. Le Breil - implantation des cabinets



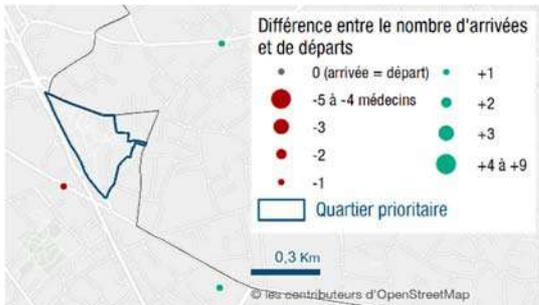
### b7. Le Breil - mouvements



### a8. Le Clos Toreau - implantation des cabinets



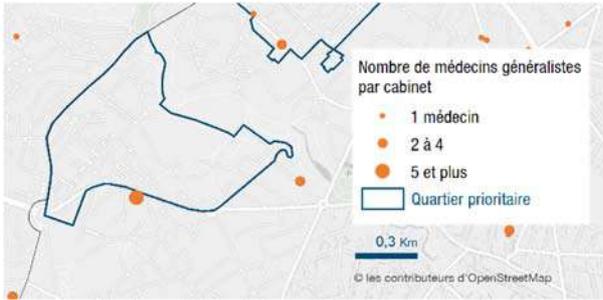
### b8. Le Clos Toreau - mouvements



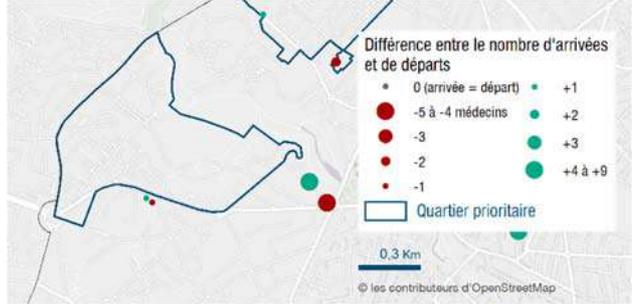
Source : RPPS (ANS), exploitation ORS  
Champ : hors médecins avec mode d'exercice particulier.



### a9. Les Dervallières - implantation des cabinets



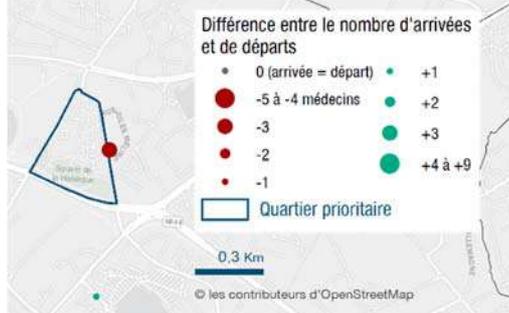
### b9. Les Dervallières - mouvements



### a10. La Halvêque - implantation des cabinets



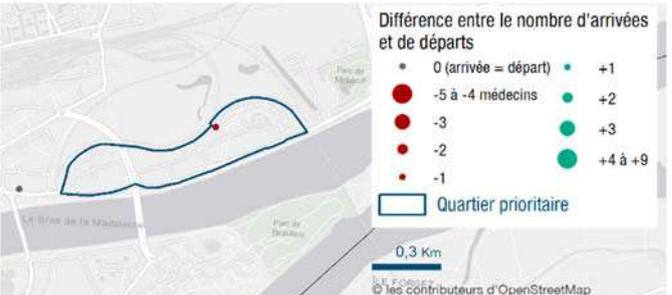
### b10. La Halvêque - mouvements



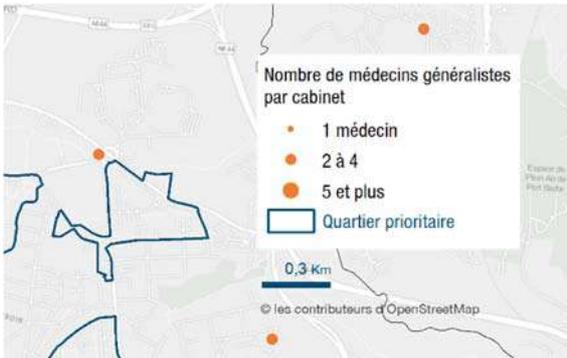
### a11. Malakoff - implantation des cabinets



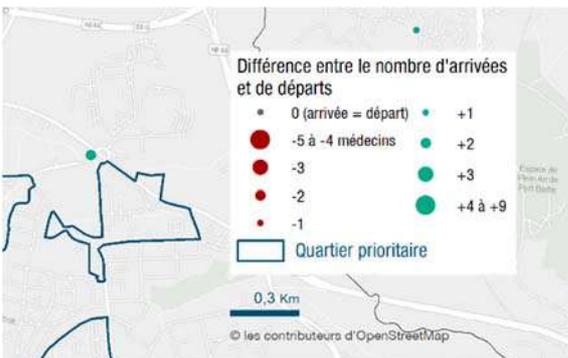
### b11. Malakoff - mouvements



### a12. La Petite Sensive - implantation des cabinets



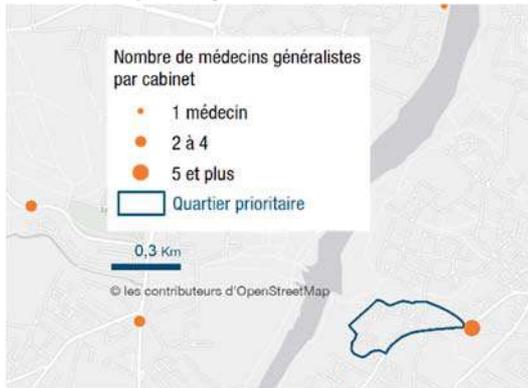
### b12. La Petite Sensive - mouvements



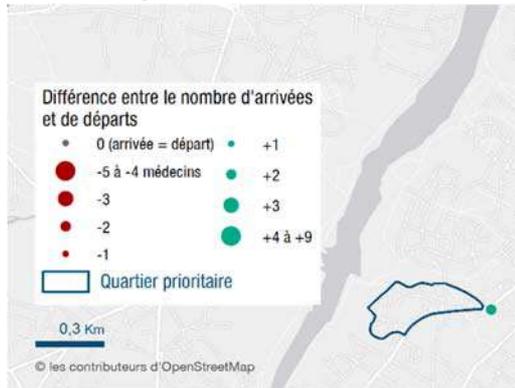
Source : RPPS (ANS), exploitation ORS  
Champ : hors médecins avec mode d'exercice particulier.



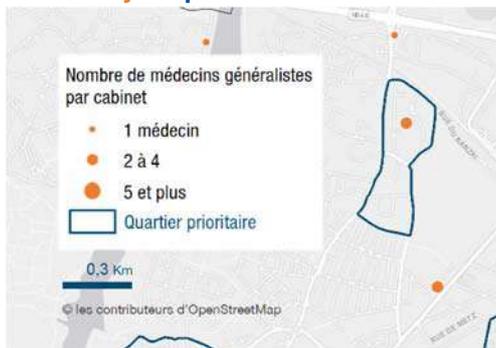
### a13. Port Boyer - implantation des cabinets



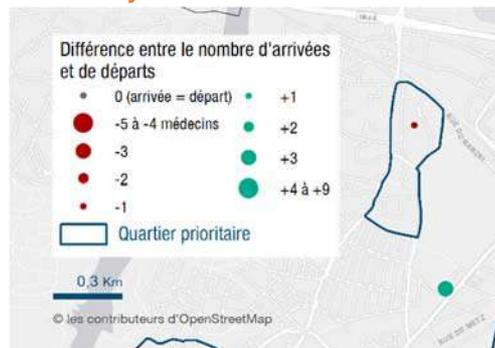
### b13. Port Boyer - mouvements



### a14. Ranzay - implantation des cabinets



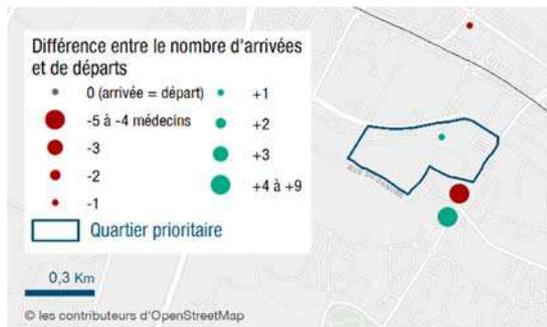
### b14. Ranzay - mouvements



### a15. Le Sillon de Bretagne - implantation des cabinets



### b15. Le Sillon de Bretagne - mouvements





## 2. DÉMOGRAPHIE DES AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ LIBÉRALES

### 2.1 Chirurgiens-dentistes

#### Plus de 400 chirurgiens-dentistes libéraux exercent dans l'agglomération, un effectif en très légère hausse

► Début 2021, 415 chirurgiens-dentistes exercent une activité libérale dans l'agglomération nantaise (hors orthodontistes). En complément de cette offre libérale, on recense sur le territoire 7 centres de santé dentaire (encadré 4), et un centre de santé polyvalent avec des chirurgiens-dentistes salariés.

► Entre janvier 2017 et janvier 2021, l'effectif de chirurgiens-dentistes libéraux a augmenté de 3 % (+ 14 praticiens). Cette hausse est moins marquée que celles observées dans le reste du département (+ 10 %).

► Malgré cette moindre croissance, la densité (standardisée) de chirurgiens-dentistes libéraux dans l'agglomération nantaise (71) reste supérieure de près de 30 % à la moyenne nationale (54) et de plus de 25 % à la densité du reste du département (56). *Ce résultat doit toutefois être considéré avec précaution en raison des limites de l'indicateur (encadré 5), et du décalage temporel entre l'année des effectifs de chirurgiens-dentistes (2021) et celle des effectifs de population (2017), et ce d'autant plus que l'agglomération connaît une croissance soutenue (+ 1,5 % par an, entre 2013 et 2018) et que les projections démographiques prévoient une forte augmentation de la population d'ici 2030 (+ 95 000 à + 125 000 habitants selon les scénarios) [3].*

► Les 24 communes de l'agglomération comptent toutes début 2021 au moins un chirurgien-dentiste libéral en activité, à l'exception de Saint-Léger-les-Vignes, commune qui compte moins de 2 000 habitants. La densité standardisée de praticiens varie ainsi fortement selon les communes, de 0 à 119 chirurgiens-dentistes pour 100 000 habitants.

Outre la commune de Saint-Léger-les-Vignes, les communes de Mauves-sur-Loire et Saint-Aignan-de-GrandLieu, qui comptent qu'un seul chirurgien-dentiste, présentent les densités les plus faibles des 24 communes de l'agglomération, inférieures à 35 praticiens pour 100 000 habitants. Et, à l'opposé, les communes de La Montagne, Brains et Basse-Goulaine se caractérisent par les densités les plus élevées (supérieures à 100 praticiens pour 100 000 habitants).

FIG.18 Effectifs et densités des chirurgiens-dentistes libéraux (janvier 2021 et 2017)

	Effectifs <sup>1</sup>		Densité <sup>2</sup>	
	Janv. 2021	Janv. 2017	2021	2017
Basse-Goulaine	9	12	102	136
Bouaye	4	4	54	54
Bouguenais	10	7	55	38
Brains	3	2	113	75
Carquefou	12	12	66	66
La Chapelle-sur-Erdre	18	17	96	91
Couëron	10	13	50	65
Indre	2	2	55	55
Mauves-sur-Loire	1	2	33	66
La Montagne	7	7	119	119
Nantes	193	195	72	72
Orvault	19	20	76	80
Le Pellerin	4	1	86	21
Rezé	32	29	82	75
Saint-Aignan-de-GrandLieu	1	3	27	80
Sainte-Luce-sur-Loire	8	7	56	49
Saint-Herblain	25	21	59	49
Saint-Jean-de-Boiseau	4	4	74	74
Saint-Léger-les-Vignes	0	0	0	0
Saint-Sébastien-sur-Loire	20	19	78	74
Sautron	7	6	88	75
Les Sorinières	4	5	49	62
Thouaré-sur-Loire	9	5	97	54
Vertou	14	13	60	55
<b>Nantes Métropole (NM)</b>	<b>415</b>	<b>401</b>	<b>71</b>	<b>68</b>
Loire-Atlantique hors NM	403	367	56	51
France métropolitaine	33 126	-	54	-

Sources : SNDS (Cnam), RP (Insee), exploitation ORS

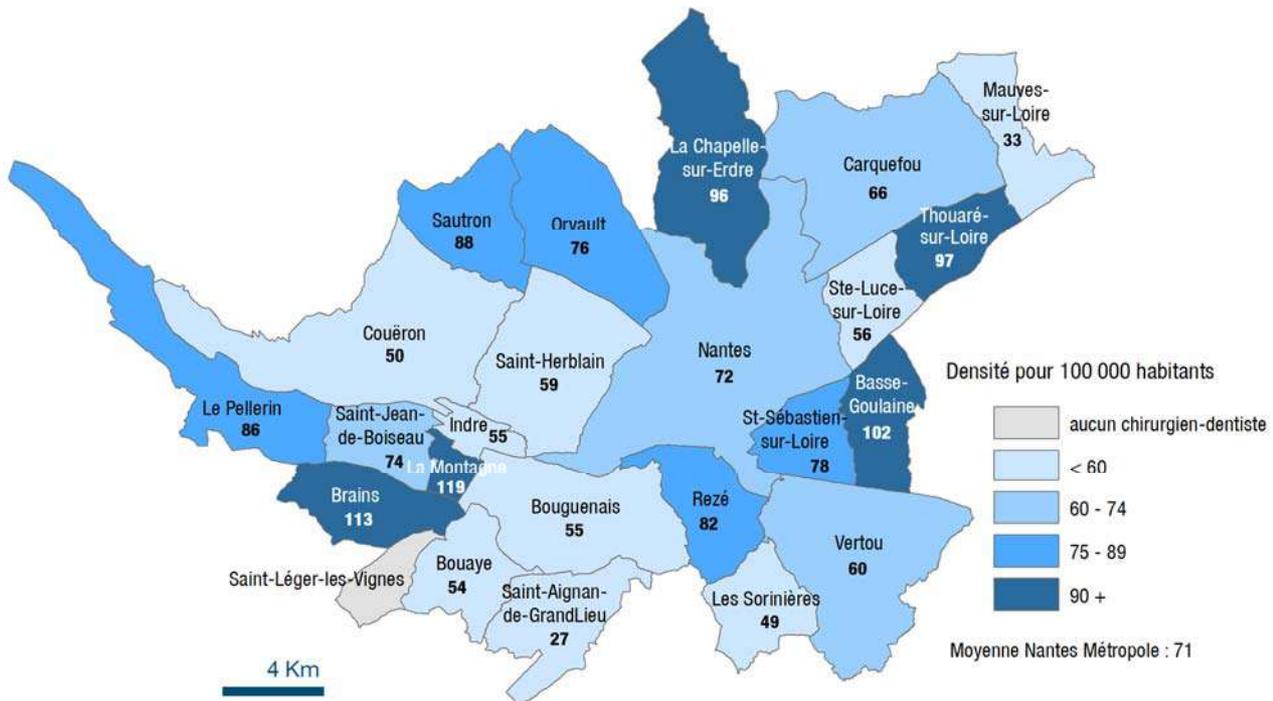
Champ : professionnels ayant un cabinet principal ou secondaire sur le territoire.

1. cf. encadré 6.

2. Densité standardisée par le recours par âge aux soins de ville pour 100 000 habitants (encadré 5).



**FIG.19 Densité standardisée de chirurgiens-dentistes libéraux par commune (2021)**



Sources : SNDS (Cnam), RP (Insee), exploitation ORS  
Unité : nombre de professionnels pour 100 000 habitants

### 53 % des chirurgiens-dentistes en exercice sont des femmes et 40 % sont âgés de moins de 40 ans

► La quasi-totalité (97 %) des chirurgiens-dentistes ont un mode d'exercice exclusivement libéral. Seuls 12 d'entre eux cumulent activité libérale et activité salariée.

► Parmi les 415 chirurgiens-dentistes libéraux en activité sur l'agglomération début 2021, on dénombre 222 femmes (53 %) et 193 hommes (47 %).

► 164 des 415 praticiens en activité sont âgés de moins de 40 ans, soit 40 % d'entre eux. Cette proportion est supérieure à la moyenne nationale (34 %). Par ailleurs, 71 praticiens sont âgés 60 ans ou plus, et sont donc susceptibles de cesser leur activité dans les prochaines années ; cet effectif représente 17 % des chirurgiens-dentistes en activité. Ce taux est inférieur à la moyenne nationale (23 %).

#### Encadré 4. Centres de santé dentaire

##### Éléments de contexte

Début 2021, on recense dans l'agglomération nantaise 7 centres de santé dentaire : trois sont situés à Nantes, trois à Saint-Herblain et un à Rezé.

En 2019, selon les données de remboursement de l'assurance maladie, ces centres ont réalisé au global plus de 112 000 actes et 53 000 séances de soins. Ils ont pris en charge au total près de 24 000 patients différents au cours de l'année.



► Dans 5 communes de l'agglomération, plus d'un quart des chirurgiens-dentistes sont âgés de 60 ans ou plus. Sont concernées les communes suivantes :

- Carquefou (50 %, soit 6 chirurgiens-dentistes concernés)
- Indre (50 %, 1 chirurgien-dentiste)
- La Montagne (43 %, 3 chirurgiens-dentistes)
- Brains (33 %, 1 chirurgien-dentiste)
- Couëron (30 %, 3 chirurgiens-dentistes).

**FIG.20 Effectifs des chirurgiens-dentistes libéraux par sexe et par classe d'âge**

	Hommes		Femmes		< 40 ans		40-54 ans		55-59 ans		60 ans et +	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Basse-Goulaine	4	44%	5	56%	4	44%	3	33%	0	0%	2	22%
Bouaye	2	50%	2	50%	1	25%	2	50%	1	25%	0	0%
Bouguenais	2	20%	8	80%	6	60%	3	30%	0	0%	1	10%
Brains	2	67%	1	33%	2	67%	0	0%	0	0%	1	33%
Carquefou	4	33%	8	67%	2	17%	3	25%	1	8%	6	50%
La Chapelle-sur-Erdre	9	50%	9	50%	9	50%	4	22%	1	6%	4	22%
Couëron	2	20%	8	80%	2	20%	4	40%	1	10%	3	30%
Indre	0	0%	2	100%	1	50%	0	0%	0	0%	1	50%
Mauves-sur-Loire	1	100%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	1	100%
La Montagne	5	71%	2	29%	2	29%	2	29%	0	0%	3	43%
Nantes	94	49%	99	51%	75	39%	60	31%	28	15%	30	16%
Orvault	12	63%	7	37%	6	32%	10	53%	0	0%	3	16%
Le Pellerin	2	50%	2	50%	3	75%	1	25%	0	0%	0	0%
Rezé	13	41%	19	59%	9	28%	15	47%	5	16%	3	9%
Saint-Aignan-de-GrandLieu	0	0%	1	100%	0	0%	1	100%	0	0%	0	0%
Sainte-Luce-sur-Loire	1	13%	7	88%	4	50%	1	13%	2	25%	1	13%
Saint-Herblain	12	48%	13	52%	10	40%	6	24%	4	16%	5	20%
Saint-Jean-de-Boiseau	3	75%	1	25%	3	75%	1	25%	0	0%	0	0%
Saint-Léger-les-Vignes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Sébastien-sur-Loire	8	40%	12	60%	9	45%	7	35%	1	5%	3	15%
Sautron	4	57%	3	43%	5	71%	2	29%	0	0%	0	0%
Les Sorinières	1	25%	3	75%	0	0%	3	75%	1	25%	0	0%
Thouaré-sur-Loire	4	44%	5	56%	7	78%	1	11%	0	0%	1	11%
Vertou	8	57%	6	43%	5	36%	4	29%	2	14%	3	21%
<b>Nantes Métropole (NM)</b>	<b>193</b>	<b>47%</b>	<b>222</b>	<b>53%</b>	<b>164</b>	<b>40%</b>	<b>133</b>	<b>32%</b>	<b>47</b>	<b>11%</b>	<b>71</b>	<b>17%</b>
Loire-Atlantique hors NM	-	51%	-	49%	-	42%	-	30%	-	9%	-	18%
France métropolitaine	-	55%	-	45%	-	34%	-	30%	-	13%	-	23%

Source : SNDS (Cnam), exploitation ORS

Champ : professionnels ayant un cabinet principal ou secondaire sur le territoire.

## Encadré 5. Démographie des autres professions de santé libérales

### Éléments de méthode et définitions

Les données concernant les **chirurgiens-dentistes, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers et orthophonistes libéraux**, à l'exception de celles détaillées dans la figure 36, sont issues d'une exploitation par l'ORS du référentiel des professions de santé de l'assurance maladie (DA\_PRA\_R), accessible à partir du Système national des données de santé (SNDS). Sont pris en compte les professionnels de santé libéraux présents dans ce référentiel en janvier 2021 et en janvier 2017. Ils sont dénombrés au lieu d'implantation de leur cabinet principal et de leur(s) cabinet(s) secondaire(s). Un professionnel exerçant sur plusieurs cabinets dans un territoire (ex : commune) n'est toutefois comptabilisé qu'une seule fois par territoire.

Les données de la figure 36 sont extraites de fichiers de dénombrements de professionnels de santé libéraux, établis au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et 2021 par la Cnam en partenariat avec l'Insee, à l'échelle des quartiers prioritaires. Sont pris en compte les professionnels ayant réalisé au moins un acte l'année précédente, et ces professionnels sont dénombrés au lieu d'implantation de leur cabinet principal.

**Accessibilité potentielle localisée (APL)** : cf. encadré 2

**Densité standardisée (ou corrigée de l'effet âge)** : rapport entre un nombre de professionnels et une population "fictive" dite standardisée. Cette population est calculée en affectant un poids à chaque tranche d'âge en fonction de sa consommation de soins de ville.

*Limites de l'indicateur* : il considère les limites administratives comme étanches. Il ne prend pas en compte le niveau d'activité des professionnels.



## 2.2 Sages-femmes

### Près de 90 sages-femmes libérales exercent dans l'agglomération, un effectif en hausse

► Début 2021, 88 sages-femmes exercent une activité libérale dans l'agglomération nantaise. En complément de cette offre libérale, les femmes du territoire peuvent avoir recours à des sages-femmes salariées en établissement de santé dans le cadre de consultations externes.

► Entre janvier 2017 et janvier 2021, l'effectif de sages-femmes libérales a augmenté de 26 % (+ 22 % dans le reste du département). On compte ainsi 18 sages-femmes libérales supplémentaires en exercice sur l'agglomération.

► La densité (standardisée) de sages-femmes libérales dans l'agglomération nantaise (37 pour 100 000 femmes de 15 ans et plus) est supérieure de 28 % à la moyenne nationale et de 19 % à la densité du reste du département.

*Ce résultat doit toutefois être considéré avec précaution en raison des limites de l'indicateur (encadré 5), et du décalage temporel entre l'année des effectifs de sages-femmes étudiés (2021) et celle des effectifs de population (2017), et ce d'autant plus que l'agglomération connaît une croissance soutenue (+ 1,5 % par an, entre 2013 et 2018) et que les projections démographiques prévoient une forte augmentation de la population d'ici 2030 (+ 95 000 à + 125 000 habitants selon les scénarios) [3].*

► 16 des 24 communes de l'agglomération comptent au moins une sage-femme libérale en exercice début 2021.

La densité standardisée de sages-femmes varie ainsi fortement selon les communes, de 0 à 114 professionnelles pour 100 000 femmes de 15 ans et plus.

**FIG.21 Effectifs, densités et accessibilités potentielles localisées (APL) des sages-femmes libérales**

	Effectifs		Densité <sup>1</sup>		APL <sup>2</sup>	
	Janv. 2021	Janv. 2017	2021	2017	2019	2016
Basse-Goulaine	0	0	0	0	35	34
Bouaye	0	0	0	0	24	23
Bouguenais	3	3	46	46	25	24
Brains	0	0	0	0	24	24
Carquefou	3	3	45	45	28	32
La Chapelle-sur-Erdre	4	3	63	47	20	19
Couéron	2	1	28	14	17	16
Indre	0	0	0	0	21	22
Mauves-sur-Loire	1	1	92	92	22	23
La Montagne	2	2	94	94	20	20
Nantes	39	29	33	24	20	20
Orvault	0	0	0	0	31	29
Le Pellerin	2	2	114	114	21	21
Rezé	5	4	32	26	28	28
Saint-Aignan-de-GrandLieu	0	0	0	0	22	22
Sainte-Luce-sur-Loire	2	1	39	19	34	33
Saint-Herblain	11	9	65	53	24	25
Saint-Jean-de-Boiseau	0	0	0	0	22	22
Saint-Léger-les-Vignes	0	0	0	0	23	23
Saint-Sébastien-sur-Loire	5	3	50	30	25	26
Sautron	2	3	69	104	22	23
Les Sorinières	2	1	71	35	30	29
Thouaré-sur-Loire	1	1	30	30	26	27
Vertou	4	4	48	48	24	23
<b>Nantes Métropole (NM)</b>	<b>88</b>	<b>70</b>	<b>37</b>	<b>29</b>	<b>23</b>	<b>22</b>
Loire-Atlantique hors NM	79	65	31	26	19	18
France métropolitaine	6 619	-	29	-	17	15

Sources : SNDS (Cnam), Sniiram (Cnam/Drees), exploitation ORS

Champ : professionnels ayant un cabinet principal ou secondaire sur le territoire.

1. Densité standardisée par le recours par âge aux soins de ville pour 100 000 femmes de 15 ans et plus.

2. APL en nombre d'ETP pour 100 000 femmes (cf. encadré 2).

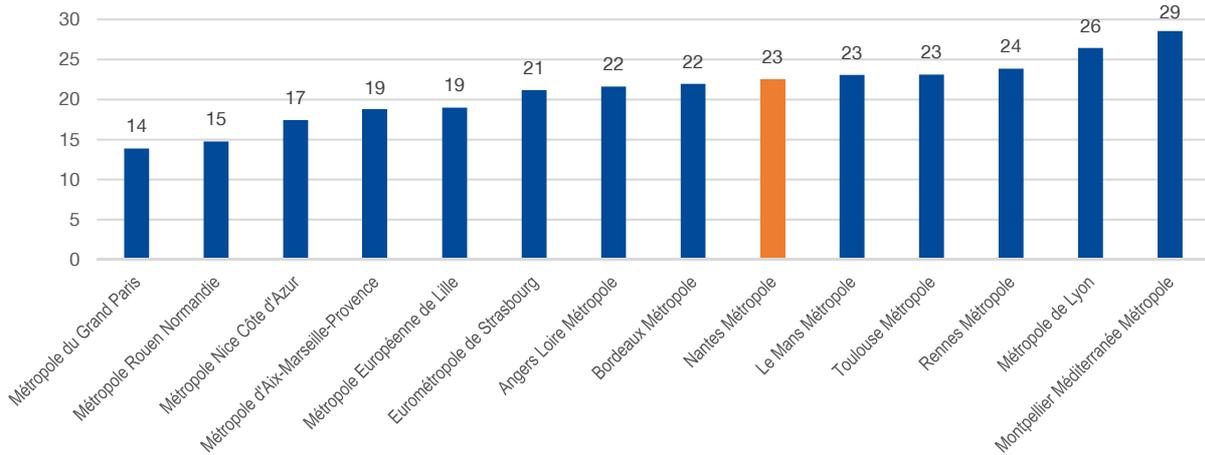


### L'accessibilité aux sages-femmes libérales s'élève en moyenne à 23 ETP pour 100 000 femmes en 2019

► En 2019, l'accessibilité moyenne (APL, encadré 2) aux sages-femmes libérales s'élève à l'échelle de l'agglomération nantaise à 23 équivalents temps plein (ETP) pour 100 000 femmes en 2019. Cette accessibilité moyenne est relativement stable (22 ETP en 2016). Elle est, en 2019, supérieure de 6 points à la moyenne nationale (17) et de 4 points à celle observée dans le reste du département (19).

► Nantes Métropole présente une APL aux sages-femmes libérales proche des métropoles de l'Ouest de la France (Bordeaux, Angers, Le Mans, Rennes, Toulouse). La métropole de Montpellier présente l'accessibilité la plus élevée (29), et à l'opposé, le Grand Paris et la métropole rouennaise connaissent les accessibilités les plus faibles parmi les 14 métropoles ici étudiées (respectivement 14 et 15 ETP pour 100 000 habitants).

**FIG.22 Accessibilité potentielle localisée (APL) aux sages-femmes libérales selon les grandes agglomérations (2019)**

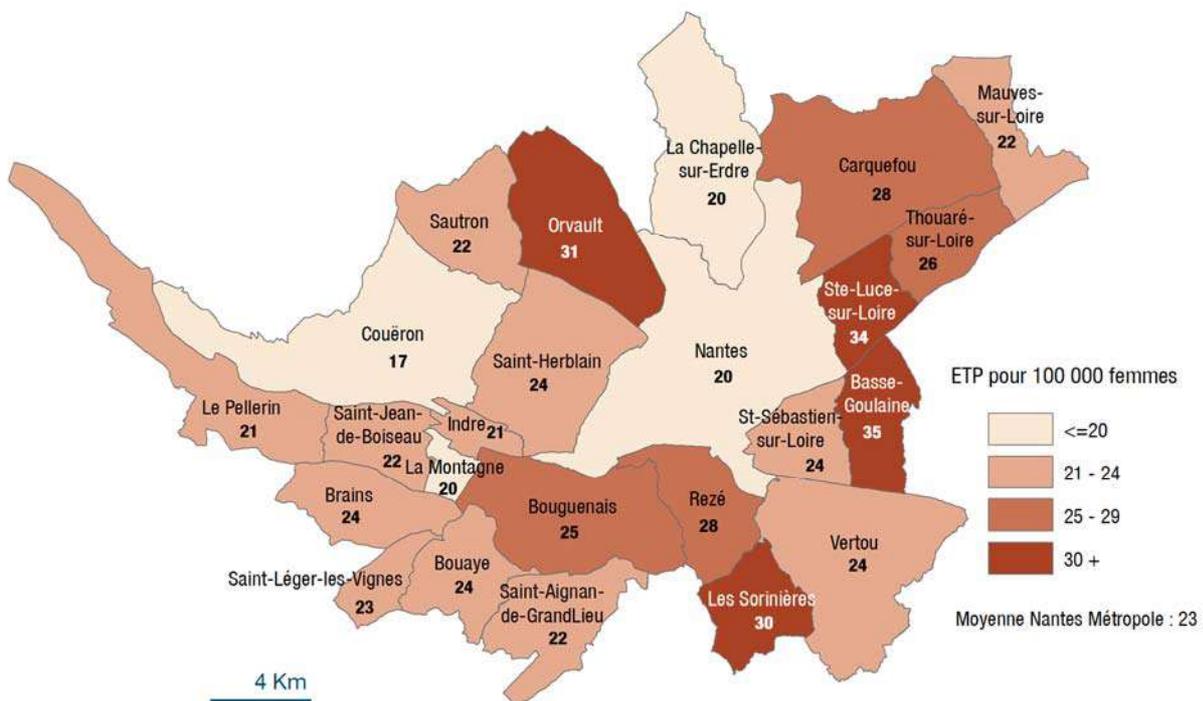


Sources : Sniiram (Cnam), RP (Insee), calculs Drees – Exploitation ORS  
Unité : ETP pour 100 000 femmes.

### Une accessibilité qui varie fortement selon les communes

► L'APL varie de 17 à 35 ETP pour 100 000 femmes selon les communes de l'agglomération. Les communes de Basse-Goulaine, Sainte-Luce-sur-Loire, Orvault et Les Sorinières présentent les APL les plus élevées, supérieures ou égales à 30. Les communes qui se positionnent aux derniers rangs, avec une APL inférieure à 21, sont Couëron, La Montagne, La Chapelle-sur-Erdre et Nantes.

**FIG.23 Accessibilité potentielle localisée (APL) des sages-femmes libérales par commune (2019)**



Sources : Sniiram (Cnam), RP (Insee), calculs Drees



### 41 % des sages-femmes libérales sont âgées de moins de 40 ans et près de 20 % occupent également une activité salariée

► La quasi-totalité (98 %) des sages-femmes exerçant dans l'agglomération sont des femmes. On recense, en 2021, deux hommes parmi les 88 professionnels en activité sur le territoire.

► 36 des 88 sages-femmes sont âgées de moins de 40 ans, soit 41 % d'entre elles. Cette proportion est inférieure à la moyenne nationale (48 %) et à la proportion observée dans le reste du département (49 %). En outre, 7 des 88 professionnelles sont âgées de 60 ans ou plus, et sont donc susceptibles de cesser leur activité dans les prochaines années ; cet effectif représente 8 % des sages-femmes en activité (8 % en France, 3 % dans le reste du département).

► 17 des 88 sages-femmes cumulent activité libérale et activité salariée, soit 19 % (20 % France, 13 % dans le reste du département).

**FIG.24 Effectifs des sages-femmes libérales par sexe et par classe d'âge (janvier 2021)**

	Hommes		Femmes		< 40 ans		40-54 ans		55-59 ans		60 ans et +	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Basse-Goulaine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bouaye	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bouguenais	0	0%	3	100%	2	67%	1	33%	0	0%	0	0%
Brains	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Carquefou	0	0%	3	100%	0	0%	2	67%	1	33%	0	0%
La Chapelle-sur-Erdre	0	0%	4	100%	1	25%	1	25%	1	25%	1	25%
Couéron	0	0%	2	100%	1	50%	-	0%	1	50%	0	0%
Indre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mauves-sur-Loire	0	0%	1	100%	0	0%	0	0%	1	100%	0	0%
La Montagne	0	0%	2	100%	0	0%	2	100%	0	0%	0	0%
Nantes	1	3%	38	97%	20	51%	10	26%	6	15%	3	8%
Orvault	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Le Pellerin	0	0%	2	100%	0	0%	1	50%	0	0%	1	50%
Rezé	0	0%	5	100%	2	40%	3	60%	0	0%	0	0%
Saint-Aignan-de-GrandLieu	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sainte-Luce-sur-Loire	0	0%	2	100%	2	100%	0	0%	0	0%	0	0%
Saint-Herblain	1	9%	10	91%	4	36%	6	55%	1	9%	0	0%
Saint-Jean-de-Boiseau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Léger-les-Vignes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Sébastien-sur-Loire	0	0%	5	100%	1	20%	3	60%	0	0%	1	20%
Sautron	0	0%	2	100%	0	0%	2	100%	0	0%	0	0%
Les Sorinières	0	0%	2	100%	1	50%	1	50%	0	0%	0	0%
Thouaré-sur-Loire	0	0%	1	100%	0	0%	1	100%	0	0%	0	0%
Vertou	0	0%	4	100%	2	50%	1	25%	0	0%	1	25%
<b>Nantes Métropole (NM)</b>	<b>2</b>	<b>2%</b>	<b>86</b>	<b>98%</b>	<b>36</b>	<b>41%</b>	<b>34</b>	<b>39%</b>	<b>11</b>	<b>13%</b>	<b>7</b>	<b>8%</b>
Loire-Atlantique hors NM	-	3%	-	97%	-	49%	-	35%	-	13%	-	3%
France métropolitaine	-	3%	-	97%	-	48%	-	35%	-	10%	-	8%

Sources : SNDS (Cnam), exploitation ORS

Champ : professionnels ayant un cabinet principal ou secondaire sur le territoire.

## 2.3 Masseurs-kinésithérapeutes

### Plus de 1 000 masseurs-kinésithérapeutes libéraux exercent dans l'agglomération, un effectif en forte hausse

► Début 2021, 1 028 masseurs-kinésithérapeutes exercent une activité libérale dans l'agglomération nantaise.

► Entre janvier 2017 et janvier 2021, leur effectif a augmenté de 26 % (+ 17 % dans le reste du département). On compte ainsi 213 masseurs-kinésithérapeutes supplémentaires en exercice sur l'agglomération.

► La densité (standardisée) de masseurs-kinésithérapeutes libéraux dans l'agglomération nantaise (192 professionnels pour 100 000 habitants) est supérieure de 54 % à la moyenne nationale et de 64 % à la densité du reste du département.

*Ce résultat doit toutefois être considéré avec précaution en raison des limites de l'indicateur (encadré 5), et du décalage temporel entre l'année des effectifs de masseurs-kinésithérapeutes étudiés (2021) et celle des effectifs de population (2017), et ce d'autant plus que l'agglomération connaît une croissance soutenue (+ 1,5 % par an, entre 2013 et 2018) et que les projections démographiques prévoient une forte augmentation de la population d'ici 2030 (+ 95 000 à + 125 000 habitants selon les scénarios) [3].*



► Dans chacune des 24 communes de l'agglomération, au moins un masseur-kinésithérapeute exerce en activité libérale début 2021. La densité standardisée de masseurs-kinésithérapeutes varie ainsi fortement selon les communes, de 62 à 263 professions pour 100 000 habitants.

**FIG.25 Effectifs, densités et accessibilités potentielles localisées (APL) des masseurs-kinésithérapeutes libéraux**

	Effectifs		Densité <sup>1</sup>		APL <sup>2</sup>	
	Janv. 2021	Janv. 2017	2021	2017	2019	2016
Basse-Goulaine	20	14	263	184	223	190
Bouaye	9	8	139	124	85	72
Bouguenais	25	19	155	118	136	115
Brains	4	4	175	175	114	100
Carquefou	32	29	194	176	135	118
La Chapelle-sur-Erdre	30	25	184	153	105	90
Couëron	30	22	169	124	90	80
Indre	5	3	153	92	111	96
Mauves-sur-Loire	2	3	74	111	88	82
La Montagne	7	7	132	132	99	85
Nantes	555	446	222	178	155	126
Orvault	39	24	172	106	146	126
Le Pellerin	3	4	71	95	102	92
Rezé	69	59	194	166	153	128
Saint-Aignan-de-GrandLieu	2	2	62	62	97	79
Sainte-Luce-sur-Loire	20	10	159	79	186	158
Saint-Herblain	83	65	214	168	136	118
Saint-Jean-de-Boiseau	6	7	124	145	110	98
Saint-Léger-les-Vignes	2	0	136	0	90	78
Saint-Sébastien-sur-Loire	42	34	180	146	137	115
Sautron	10	8	138	111	139	122
Les Sorinières	14	5	196	70	175	145
Thouaré-sur-Loire	9	9	109	109	123	107
Vertou	40	36	192	173	111	95
<b>Nantes Métropole (NM)</b>	<b>1 028</b>	<b>815</b>	<b>192</b>	<b>152</b>	<b>143</b>	<b>120</b>
Loire-Atlantique hors NM	751	644	117	101	85	80
France métropolitaine	69 240	-	125	-	104	95

Sources : SNDS (Cnam), Sniiram (Cnam)/Drees, exploitation ORS

Champ : professionnels ayant un cabinet principal ou secondaire sur le territoire.

1. Densité standardisée par le recours par âge aux soins de ville pour 100 000 habitants.

2. APL en nombre d'ETP pour 100 000 habitants (cf. encadré 2).

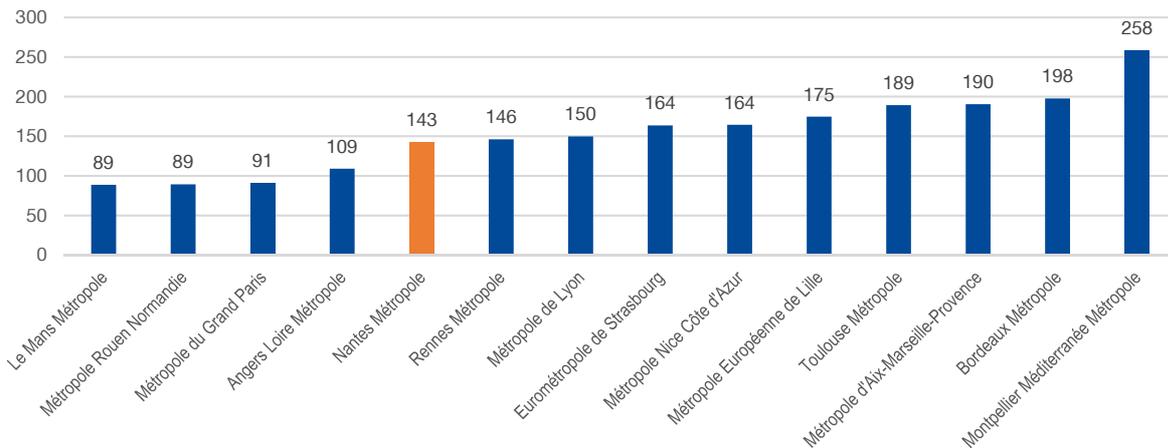
### Une accessibilité supérieure de 38 % à la moyenne nationale

► Les constats sont comparables si l'on considère l'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL, encadré 2). En 2019, l'accessibilité moyenne aux masseurs-kinésithérapeutes libéraux s'élève à l'échelle de l'agglomération nantaise à 143 équivalents temps plein (ETP) par 100 000 habitants. Cette accessibilité moyenne a augmenté de 19 % depuis 2016, soit une hausse supérieure à celles observées au plan national (+ 9 %) et dans le reste du département (+ 6 %). Elle est, en 2019, supérieure de 38 % à la moyenne nationale (104/100 000) et de 68 % à la moyenne du reste du département (85/100 000).

► Cette APL moyenne à l'échelle de la métropole nantaise est proche de celles observées dans l'agglomération rennaise (146/100 000) ou lyonnaise (150). Les écarts entre agglomération sont assez marqués, avec des accessibilités inférieures à la moyenne nationale et avoisinant les 90/100 000 pour les agglomérations du Mans, Rouen et Grand Paris, et des accessibilités environ 1,8 à 2,5 fois supérieures à la moyenne nationale pour les agglomérations de Toulouse, Marseille, Bordeaux et Montpellier.



**FIG.26 Accessibilité potentielle localisée (APL) aux masseurs-kinésithérapeutes libéraux selon les grandes agglomérations (2019)**



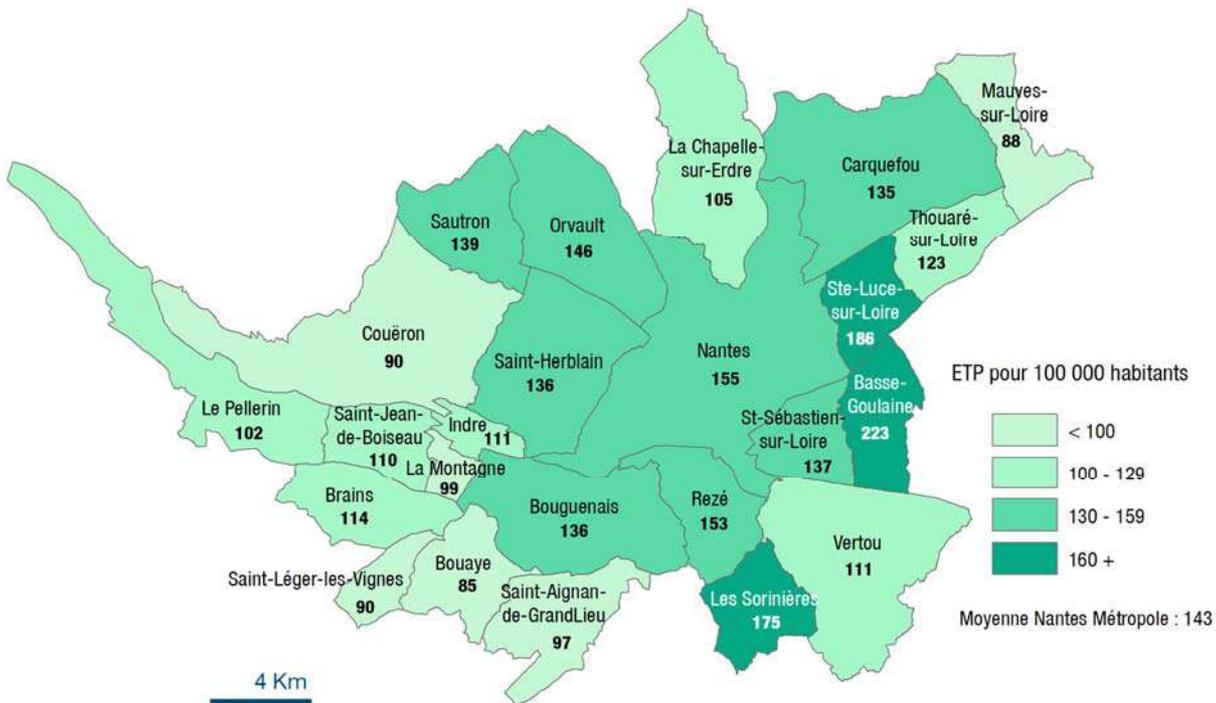
Sources : Sniiram (Cnam)/Drees, exploitation ORS  
Unité : ETP pour 100 000 habitants.

**Une accessibilité moindre pour les habitants des communes situées au Sud-Ouest ou à l'Ouest de l'agglomération**

► L'APL aux masseurs-kinésithérapeutes libéraux varie de 85 à 223 ETP pour 100 000 habitants selon les communes de l'agglomération nantaise.

Les communes de Basse-Goulaine, Sainte-Luce-sur-Loire et Les Sorinières présentent les APL les plus élevées (160 ETP ou plus pour 100 000 habitants). Les communes qui se positionnent aux derniers rangs, avec une APL inférieure à 100, sont des communes situées au Sud-Ouest ou à l'Ouest du territoire : Bouaye, Couëron, Saint-Léger-Les-Vignes, La Montagne et Saint-Aignan-de-GrandLieu.

**FIG.27 Accessibilité potentielle localisée (APL) des masseurs-kinésithérapeutes libéraux par commune (2019)**



Sources : Sniiram (Cnam)/Drees, RP (Insee), calculs Drees



## Plus de 60 % des masseurs-kinésithérapeutes libéraux sont âgés de moins de 40 ans

► On recense quasiment autant d'hommes (512) que de femmes (516) exerçant la profession de masseur-kinésithérapeute dans l'agglomération.

► 626 des 1 028 masseurs-kinésithérapeutes en activité, soit 61 %, sont âgés de moins de 40 ans. Cette proportion est nettement supérieure à celles observées au plan national (50 %) et dans le reste du département (45 %).

En outre, 76 professionnels sont âgés de 60 ans ou plus, et sont donc susceptibles de cesser leur activité dans les prochaines années ; cet effectif représente 7 % des masseurs-kinésithérapeutes en activité (10 % en France, 9 % dans le reste du département).

► La très grande majorité (98 %) des masseurs-kinésithérapeutes ont un mode d'exercice exclusivement libéral. Seuls 17 ont une activité mixte, c'est-à-dire qu'ils cumulent une activité libérale et une activité salariée.

**FIG.28 Effectifs des masseurs-kinésithérapeutes libéraux par sexe et par classe d'âge (janvier 2021)**

	Hommes		Femmes		< 40 ans		40-54 ans		55-59 ans		60 ans et +	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Basse-Goulaine	11	55%	9	45%	14	70%	5	25%	0	0%	1	5%
Bouaye	3	33%	6	67%	4	44%	3	33%	1	11%	1	11%
Bouguenais	13	52%	12	48%	18	72%	7	28%	0	0%	0	0%
Brains	2	50%	2	50%	1	25%	1	25%	1	25%	1	25%
Carquefou	12	38%	20	63%	24	75%	7	22%	0	0%	1	3%
La Chapelle-sur-Erdre	17	57%	13	43%	18	60%	9	30%	1	3%	2	7%
Couëron	16	53%	14	47%	21	70%	7	23%	1	3%	1	3%
Indre	4	80%	1	20%	3	60%	2	40%	0	0%	0	0%
Mauves-sur-Loire	1	50%	1	50%	0	0%	2	100%	0	0%	0	0%
La Montagne	4	57%	3	43%	5	71%	2	29%	0	0%	0	0%
Nantes	268	48%	287	52%	333	60%	144	26%	35	6%	43	8%
Orvault	19	49%	20	51%	26	67%	8	21%	2	5%	3	8%
Le Pellerin	1	33%	2	67%	1	33%	1	33%	1	33%	0	0%
Rezé	31	45%	38	55%	38	55%	26	38%	2	3%	3	4%
Saint-Aignan-de-GrandLieu	0	0%	2	100%	0	0%	1	50%	1	50%	0	0%
Sainte-Luce-sur-Loire	16	80%	4	20%	14	70%	4	20%	1	5%	1	5%
Saint-Herblain	51	61%	32	39%	47	57%	22	27%	3	4%	11	13%
Saint-Jean-de-Boiseau	6	100	0	0%	2	33%	2	33%	0	0%	2	33%
Saint-Léger-les-Vignes	1	50%	1	50%	2	100%	0	0%	0	0%	0	0%
Saint-Sébastien-sur-Loire	20	48%	22	52%	24	57%	10	24%	5	12%	3	7%
Sautron	4	40%	6	60%	5	50%	4	40%	0	0%	1	10%
Les Sorinières	10	71%	4	29%	11	79%	1	7%	1	7%	1	7%
Thouaré-sur-Loire	6	67%	3	33%	5	56%	3	33%	1	11%	0	0%
Vertou	19	48%	21	53%	24	60%	10	25%	3	8%	3	8%
<b>Nantes Métropole (NM)</b>	<b>512</b>	<b>50%</b>	<b>516</b>	<b>50%</b>	<b>626</b>	<b>61%</b>	<b>269</b>	<b>26%</b>	<b>57</b>	<b>6%</b>	<b>76</b>	<b>7%</b>
Loire-Atlantique hors NM	-	49%	-	51%	-	45%	-	37%	-	10%	-	9%
France métropolitaine	-	52%	-	48%	-	50%	-	32%	-	8%	-	10%

Source : SNDS (Cnam), exploitation ORS

Champ : professionnels ayant un cabinet principal ou secondaire sur le territoire.

## 2.4 Infirmiers

### Plus de 450 infirmiers libéraux exercent dans l'agglomération, un effectif en hausse

► Début 2021, 456 infirmiers libéraux ont un cabinet d'exercice dans l'agglomération nantaise. En complément de cette offre libérale, on recense notamment sur le territoire 14 centres de soins infirmiers (encadré 6).

► Entre janvier 2017 et janvier 2021, leur effectif a augmenté de 17 % (+ 14 % dans le reste du département). On compte ainsi 67 infirmiers supplémentaires en exercice sur l'agglomération.

► La densité (standardisée) d'infirmiers libéraux dans l'agglomération nantaise (136 professionnels pour 100 000 habitants) est inférieure de 49 % à la moyenne nationale et de 18 % à la densité du reste du département.

► Les 24 communes de l'agglomération comptent toutes début 2021 au moins un infirmier libéral en activité, à l'exception de Saint-Léger-les-Vignes. La densité standardisée d'infirmiers varie ainsi fortement selon les communes, de 0 à 241 professionnels pour 100 000 habitants.



**FIG.29 Effectifs, densités aux infirmiers libéraux et accessibilités potentielles localisées (APL) aux infirmiers libéraux et salariés des centres de santé**

	Effectifs		Densité <sup>1</sup>		APL <sup>2</sup>	
	Janv. 2021	Janv. 2017	2021	2017	2019	2016
Basse-Goulaine	6	6	130	130	118	106
Bouaye	2	2	52	52	58	57
Bouguenais	20	17	203	173	81	78
Brains	2	2	154	154	79	76
Carquefou	21	14	205	137	72	61
La Chapelle-sur-Erdre	20	11	203	111	59	50
Couëron	13	10	121	93	54	54
Indre	1	1	50	50	63	65
Mauves-sur-Loire	2	2	119	119	63	56
La Montagne	7	6	209	179	63	62
Nantes	201	173	129	111	70	65
Orvault	15	12	103	82	84	78
Le Pellerin	5	6	192	230	70	68
Rezé	36	39	155	167	82	80
Saint-Aignan-de-GrandLieu	2	2	106	106	63	59
Sainte-Luce-sur-Loire	11	7	148	94	99	86
Saint-Herblain	17	17	69	69	76	75
Saint-Jean-de-Boiseau	7	7	241	241	76	72
Saint-Léger-les-Vignes	0	0	0	0	62	59
Saint-Sébastien-sur-Loire	25	19	161	123	71	64
Sautron	11	10	229	208	78	76
Les Sorinières	6	8	138	184	105	96
Thouaré-sur-Loire	8	6	160	120	72	64
Vertou	18	12	135	90	66	59
<b>Nantes Métropole (NM)</b>	<b>456</b>	<b>389</b>	<b>136</b>	<b>116</b>	<b>73</b>	<b>68</b>
Loire-Atlantique hors NM	677	593	166	145	88	83
France métropolitaine	95 828	-	266	-	147	135

Sources : SNDS (Cnam), RP (Insee), Sniiram (Cnam/Drees), exploitation ORS

Champ : professionnels ayant un cabinet principal ou secondaire sur le territoire.

1. Densité standardisée par le recours par âge aux soins de ville pour 100 000 habitants.

2. APL en nombre d'ETP pour 100 000 habitants (encadré 2). Champ : infirmiers libéraux et infirmiers salariés des centres de santé.

### Une accessibilité nettement inférieure à la moyenne nationale et à celles des autres grandes agglomérations

► Les constats sont comparables si l'on considère l'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL, encadré 2). Cet indicateur prend en compte l'offre des infirmiers exerçant en secteur libéral mais aussi celle des centres de soins infirmiers. En 2019, l'accessibilité moyenne aux infirmiers (libéraux et salariés des centres de santé) s'élève à l'échelle de l'agglomération nantaise à 73 équivalents temps plein (ETP) par 100 000 habitants. Cette accessibilité moyenne a augmenté de 7 % depuis 2016 (+ 9 % en France, + 6 % dans le reste du département). Elle est, en 2019, inférieure de 50 % à la moyenne nationale (147/100 000) et de 17 % à la moyenne du reste du département (88/100 000).

► L'accessibilité moyenne aux infirmiers dans la métropole nantaise, qui est proche de celle observée dans l'agglomération mancelle (75/100 000), est inférieure à celle de l'ensemble des agglomérations ici étudiées. L'écart est particulièrement marqué avec celles situées dans le Sud de la France. L'accessibilité aux infirmiers dans l'agglomération nantaise est 3,4 fois inférieure à celle de la métropole bordelaise (246/100 000), et même 4,7 fois inférieure à celle de la métropole marseillaise (344/100 000). Ces écarts entre Nantes Métropole et certaines autres agglomérations s'inscrivent plus globalement, dans le contexte d'une offre en infirmiers historiquement peu élevée en Pays de la Loire [6, 7].

#### Encadré 6. Centres de soins infirmiers

##### Éléments de contexte

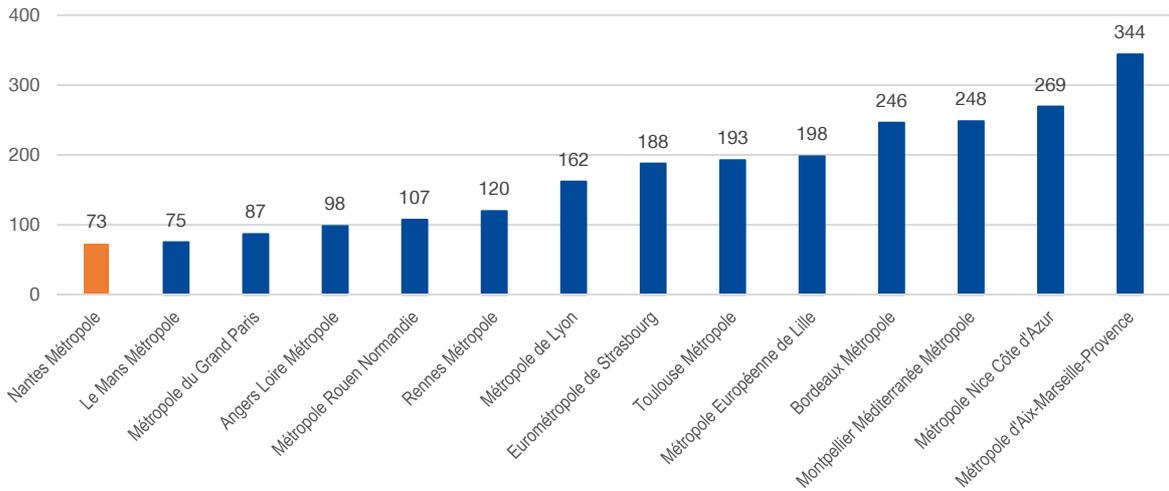
Début 2021, on recense dans l'agglomération nantaise, 14 centres de soins infirmiers (Nantes : 5, Saint-Herblain : 2, Bouaye : 1, Couëron : 1, Indre : 1, Orvault : 1, Rezé : 1, Les Sorinières : 1, Saint-Sébastien-sur-Loire : 1).

Selon les données de remboursement de l'assurance maladie, les infirmiers salariés de ces centres de soins infirmiers ont réalisé au global plus de 166 000 actes et 98 000 séances au cours de l'année 2019, et ont pris en charge au total 5 200 patients différents. 28 % des séances réalisées comprennent au moins un acte infirmier de soins (soin de nursing/« toilettes », transferts lit/chaise, garde à domicile...)<sup>1</sup>.

1. Données cumulées d'activité de 13 centres car un centre a ouvert seulement début 2021.



**FIG.30 Accessibilité potentielle localisée (APL)<sup>1</sup> aux infirmiers libéraux et salariés des centres de santé selon les grandes agglomérations (2019)**



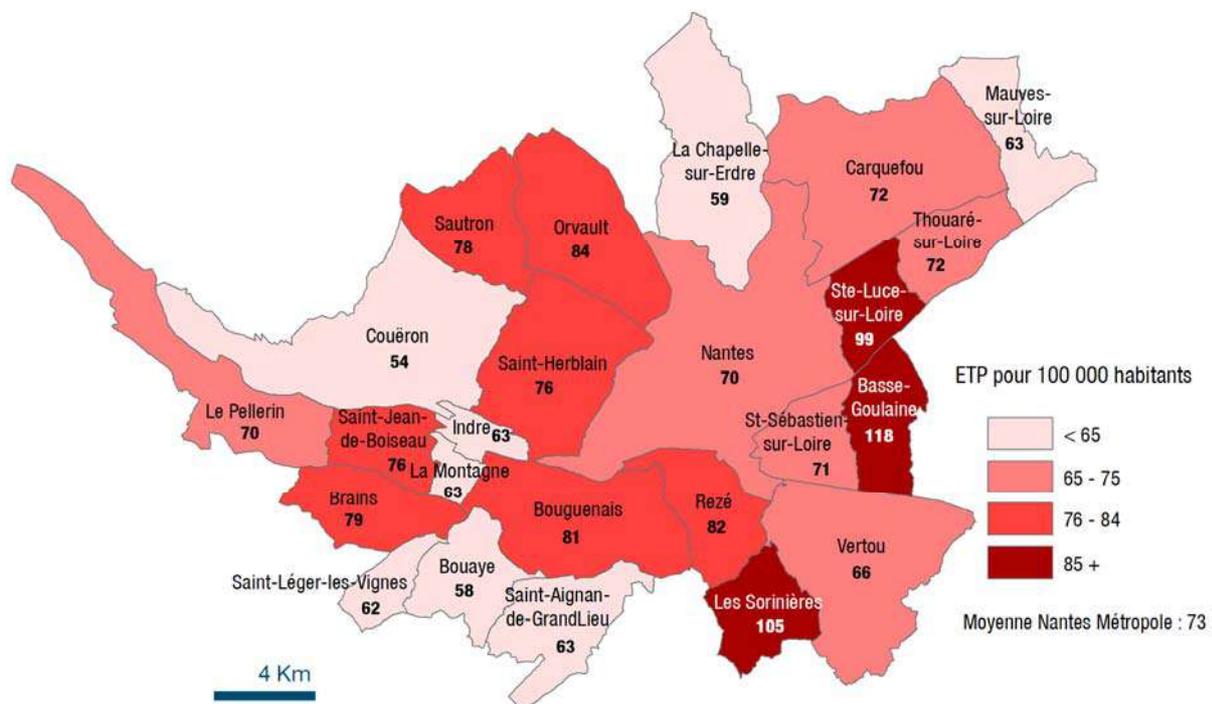
Sources : Sniiram (Cnam)/Drees, exploitation ORS

1. APL en nombre d'ETP pour 100 000 habitants (encadré 2). Champ : infirmiers libéraux et infirmiers salariés des centres de santé.

**Une accessibilité aux infirmiers qui varie fortement entre les communes de l'agglomération**

► L'APL aux infirmiers varie de 54 à 118 ETP pour 100 000 habitants selon les communes de l'agglomération nantaise. Les communes de Basse-Goulaine, Les Sorinières et Sainte-Luce-sur-Loire présentent les APL les plus élevées, supérieures à 85 ETP/100 000. Les communes qui se positionnent par contre aux derniers rangs, avec une APL inférieure à 65, sont des communes situées plutôt au Sud-Ouest ou à l'Ouest du territoire (Bouaye, Couëron, Saint-Léger-Les-Vignes, La Montagne, Saint-Aignan-de-GrandLieu, Indre), auxquelles s'ajoutent La Chapelle-sur-Erdre et Mauves-sur-Loire.

**FIG.31 Accessibilité potentielle localisée (APL) des infirmiers libéraux et salariés des centres de santé par commune (2019)**



Sources : Sniiram (Cnam)/Drees, exploitation ORS

1. APL en nombre d'ETP pour 100 000 habitants (encadré 2)



## Près de 20 % des infirmiers en exercice sont des hommes et 36 % sont âgés de moins de 40 ans

► Parmi les 456 infirmiers libéraux en activité sur l'agglomération début 2021, on dénombre 368 femmes (81 %) et 88 hommes (19 %).

► 162 des 456 infirmiers sont âgés de moins de 40 ans, soit plus du tiers (36 %). Cette proportion est supérieure à celles observées au plan national (29 %) et dans le reste du département (30 %).

31 professionnels sont âgés de 60 ans ou plus, et sont donc susceptibles de cesser leur activité dans les prochaines années, cet effectif représente 7 % des infirmiers en activité (11 % en France, 8 % dans le reste du département).

► La quasi-totalité des infirmiers ont un mode d'exercice exclusivement libéral. Seuls 3 ont une activité mixte, c'est-à-dire qu'ils cumulent une activité libérale et une activité salariée.

**FIG.32 Effectifs des infirmiers libéraux par sexe et par classe d'âge (janvier 2021)**

	Hommes		Femmes		< 40 ans		40-54 ans		55-59 ans		60 ans et +	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Basse-Goulaine	1	17%	5	83%	1	17%	4	67%	1	17%	0	0%
Bouaye	0	0%	2	100%	0	0%	2	100%	0	0%	0	0%
Bouguenais	2	10%	18	90%	8	40%	10	50%	2	10%	0	0%
Brains	0	0%	2	100%	1	50%	1	50%	0	0%	0	0%
Carquefou	5	24%	16	76%	10	48%	9	43%	1	5%	1	5%
La Chapelle-sur-Erdre	5	25%	15	75%	6	30%	10	50%	1	5%	3	15%
Couéron	4	31%	9	69%	7	54%	3	23%	3	23%	0	0%
Indre	0	0%	1	100%	1	100%	0	0%	0	0%	0	0%
Mauves-sur-Loire	0	0%	2	100%	0	0%	2	100%	0	0%	0	0%
La Montagne	2	29%	5	71%	1	14%	5	71%	0	0%	1	14%
Nantes	43	21%	158	79%	76	38%	91	45%	15	7%	19	9%
Orvault	6	40%	9	60%	7	47%	8	53%	0	0%	0	0%
Le Pellerin	2	40%	3	60%	3	60%	2	40%	0	0%	0	0%
Rezé	3	8%	33	92%	8	22%	20	56%	5	14%	3	8%
Saint-Aignan-de-GrandLieu	0	0%	2	100%	1	50%	0	0%	0	0%	1	50%
Sainte-Luce-sur-Loire	0	0%	11	100%	5	45%	2	18%	3	27%	1	9%
Saint-Herblain	2	12%	15	88%	2	12%	11	65%	3	18%	1	6%
Saint-Jean-de-Boiseau	0	0%	7	100%	1	14%	5	71%	1	14%	0	0%
Saint-Léger-les-Vignes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Sébastien-sur-Loire	5	20%	20	80%	9	36%	11	44%	4	16%	1	4%
Sautron	0	0%	11	100%	2	18%	7	64%	2	18%	0	0%
Les Sorinières	1	17%	5	83%	1	17%	5	83%	0	0%	0	0%
Thouaré-sur-Loire	1	13%	7	88%	2	25%	4	50%	2	25%	0	0%
Vertou	6	33%	12	67%	10	56%	8	44%	0	0%	0	0%
<b>Nantes Métropole (NM)</b>	<b>88</b>	<b>19%</b>	<b>368</b>	<b>81%</b>	<b>162</b>	<b>36%</b>	<b>220</b>	<b>48%</b>	<b>43</b>	<b>9%</b>	<b>31</b>	<b>7%</b>
Loire-Atlantique hors NM	103	15%	574	85%	200	30%	333	49%	92	14%	52	8%
France métropolitaine	-	17%	-	83%	-	29%	-	47%	-	12%	-	11%

Source : SNDS (Cnam), exploitation ORS

Champ : professionnels ayant un cabinet principal ou secondaire sur le territoire.

## 2.5 Orthophonistes

### Plus de 310 orthophonistes libéraux exercent dans l'agglomération, un effectif en hausse

► Début 2021, on recense 314 orthophonistes exercent une activité libérale dans l'agglomération nantaise.

► Leur effectif a augmenté de 17 % depuis 2017 (+ 19 % dans le reste du département). On compte ainsi 46 orthophonistes supplémentaires en exercice sur l'agglomération.

► La densité (standardisée) d'orthophonistes libéraux dans l'agglomération nantaise (48 professionnels pour 100 000 habitants) est supérieure de 64 % à la moyenne nationale et de 19 % à la densité du reste du département.

► Les 24 communes de l'agglomération comptent toutes début 2021 au moins un orthophoniste libéral en activité, à l'exception de Saint-Léger-les-Vignes et de Mauves-sur-Loire.

La densité standardisée d'orthophonistes varie ainsi fortement selon les communes, de 0 à 93 professions pour 100 000 habitants, La Montagne présentant la densité la plus élevée des communes de l'agglomération.



**FIG.33 Effectifs et densités des orthophonistes libéraux (janvier 2021)**

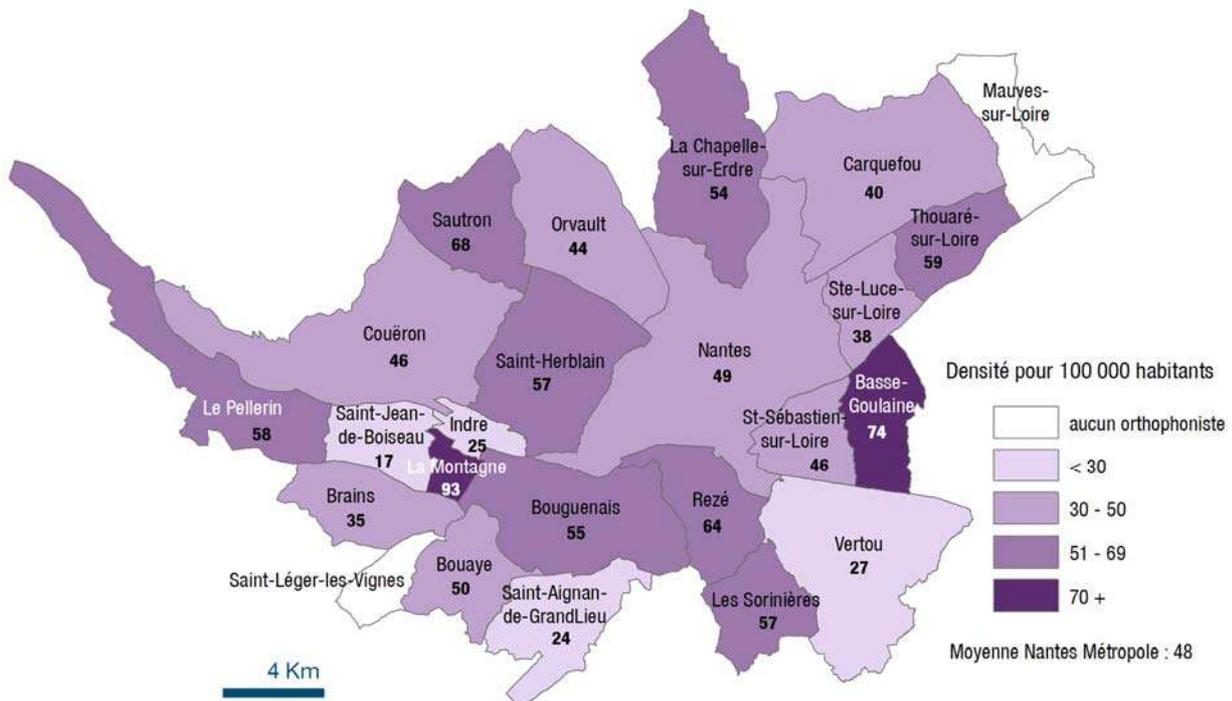
	Effectifs		Densité <sup>1</sup>	
	Janv. 2021	Janv. 2017	2021	2017
Basse-Goulaine	7	4	74	42
Bouaye	4	5	50	62
Bouguenais	11	7	55	35
Brains	1	2	35	69
Carquefou	8	9	40	45
La Chapelle-sur-Erdre	11	9	54	44
Couëron	10	8	46	37
Indre	1	1	25	25
Mauves-sur-Loire	0	0	0	0
La Montagne	6	4	93	62
Nantes	148	128	49	43
Orvault	12	12	44	44
Le Pellerin	3	4	58	77
Rezé	27	26	64	61
Saint-Aignan-de-GrandLieu	1	1	24	24
Sainte-Luce-sur-Loire	6	6	38	38
Saint-Herblain	27	22	57	46
Saint-Jean-de-Boiseau	1	1	17	17
Saint-Léger-les-Vignes	0	0	0	0
Saint-Sébastien-sur-Loire	13	15	46	54
Sautron	6	7	68	79
Les Sorinières	5	3	57	34
Thouaré-sur-Loire	6	5	59	49
Vertou	7	6	27	24
<b>Nantes Métropole (NM)</b>	<b>314</b>	<b>268</b>	<b>48</b>	<b>41</b>
Loire-Atlantique hors NM	319	269	41	34
France métropolitaine	19 862	-	30	-

Sources : SNDS (Cnam), RP (Insee), exploitation ORS

Champ : professionnels ayant un cabinet principal ou secondaire sur le territoire.

1. Densité standardisée par le recours par âge aux soins de ville pour 100 000 habitants.
2. APL en nombre d'ETP pour 100 000 habitants (calculs Drees, cf. encadré 2).

**FIG.34 Densité standardisée<sup>1</sup> des orthophonistes libéraux par commune (janvier 2021)**



Sources : SNDS (Cnam), RP (Insee), exploitation ORS

1. Densité standardisée par le recours par âge aux soins de ville pour 100 000 habitants.



## Plus de la moitié des orthophonistes sont âgés de moins de 40 ans

► La quasi-totalité des orthophonistes libéraux en activité sur l'agglomération début 2021 sont des femmes. On dénombre 4 hommes exerçant cette profession sur le territoire.

► 169 des 314 orthophonistes sont âgés de moins de 40 ans, soit plus d'un professionnel sur deux (54 % vs 47 % en France, 53 % dans le reste du département). 17 professionnels sont âgés de 60 ans ou plus, et sont donc susceptibles de cesser leur activité dans les prochaines années, cet effectif représente 5 % des orthophonistes en activité (10 % en France, 7 % dans le reste du département).

► La très grande majorité (95 %) des orthophonistes ont un mode d'exercice exclusivement libéral. Seuls 16 ont une activité mixte, c'est-à-dire cumulent une activité libérale et une activité salariée.

**FIG.35 Effectifs des orthophonistes libéraux par sexe et par classe d'âge (janvier 2021)**

	Hommes		Femmes		< 40 ans		40-54 ans		55-59 ans		60 ans et plus	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Basse-Goulaine	0	0%	7	100%	4	57%	2	29%	0	0%	1	14%
Bouaye	0	0%	4	100%	2	50%	2	50%	0	0%	0	0%
Bouguenais	0	0%	11	100%	6	55%	5	45%	0	0%	0	0%
Brains	0	0%	1	100%	1	100%	0	0%	0	0%	0	0%
Carquefou	0	0%	8	100%	0	0%	5	63%	1	13%	2	25%
La Chapelle-sur-Erdre	0	0%	11	100%	6	55%	3	27%	1	9%	1	9%
Couëron	0	0%	10	100%	7	70%	2	20%	0	0%	1	10%
Indre	0	0%	1	100%	0	0%	0	0%	0	0%	1	100%
Mauves-sur-Loire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
La Montagne	0	0%	6	100%	4	67%	2	33%	0	0%	0	0%
Nantes	4	3%	144	97%	85	57%	47	32%	8	5%	8	5%
Orvault	0	0%	12	100%	6	50%	3	25%	2	17%	1	8%
Le Pellerin	0	0%	3	100%	1	33%	1	33%	0	0%	1	33%
Rezé	0	0%	27	100%	12	44%	14	52%	0	0%	1	4%
Saint-Aignan-de-GrandLieu	0	0%	1	100%	0	0%	1	100%	0	0%	0	0%
Sainte-Luce-sur-Loire	0	0%	6	100%	3	50%	2	33%	1	17%	0	0%
Saint-Herblain	0	0%	27	100%	17	63%	9	33%	1	4%	0	0%
Saint-Jean-de-Boiseau	0	0%	1	100%	0	0%	1	100%	0	0%	0	0%
Saint-Léger-les-Vignes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Sébastien-sur-Loire	0	0%	13	100%	4	31%	9	69%	0	0%	0	0%
Sautron	0	0%	6	100%	4	67%	2	33%	0	0%	0	0%
Les Sorinières	0	0%	5	100%	3	60%	2	40%	0	0%	0	0%
Thouaré-sur-Loire	0	0%	6	100%	5	83%	1	17%	0	0%	0	0%
Vertou	0	0%	7	100%	3	43%	3	43%	1	14%	0	0%
<b>Nantes Métropole (NM)</b>	<b>4</b>	<b>1%</b>	<b>310</b>	<b>99%</b>	<b>169</b>	<b>54%</b>	<b>113</b>	<b>36%</b>	<b>15</b>	<b>5%</b>	<b>17</b>	<b>5%</b>
Loire-Atlantique hors NM	-	1%	-	99%	-	53%	-	34%	-	6%	-	7%
France métropolitaine	-	3%	-	97%	-	47%	-	34%	-	9%	-	10%

Source : SNDS (Cnam), exploitation ORS

Champ : professionnels ayant un cabinet principal ou secondaire sur le territoire.



## 2.6 Effectifs et évolutions dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

### Des effectifs en hausse

► En janvier 2021, aucune sage-femme libérale ne dispose d'un cabinet principal d'exercice au sein d'un des quartiers prioritaires de la politique de la ville. On compte 9 chirurgiens-dentistes, 13 masseurs-kinésithérapeutes, 19 infirmiers et 18 orthophonistes libéraux exerçant dans ces quartiers, ces effectifs représentent respectivement 2 % des chirurgiens-dentistes, 1 % des masseurs-kinésithérapeutes, 4 % des infirmiers et 6 % des orthophonistes en activité sur l'agglomération.

Le nombre de chirurgiens-dentistes exerçant dans ces quartiers est resté stable au cours des quatre dernières années, et celui des masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers et des orthophonistes est en progression (respectivement + 6, + 4 et + 3 professionnels au global). Les quartiers de Bellevue, du Breil et de Ranzay ont notamment connu une augmentation de l'effectif de ces professionnels de santé.

**FIG.36 Évolution des effectifs de chirurgiens-dentistes, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers et d'orthophonistes libéraux par quartier prioritaire de la politique de la ville (janvier 2017, janvier 2021)**

	Chirurgiens-dentistes		Sages-femmes		Masseurs-kinésithérapeutes		Infirmiers		Orthophonistes	
	Effectif 2021	Évol. 2017-2021	Effectif 2021	Évol. 2017-2021	Effectif 2021	Évol. 2017-2021	Effectif 2021	Évol. 2017-2021	Effectif 2021	Évol. 2017-2021
Bellevue (Nantes/St Herblain)	3	0	0	0	5	+ 5	2	- 1	7	+ 3
Boissière	0	0	0	0	0	0	2	+ 2	1	0
Bottière/Pin Sec	1	0	0	0	1	- 1	4	- 1	0	0
Bout des Landes/Bout des Pavés/Chêne des Anglais	0	- 1	0	0	0	0	2	0	0	0
Breil	0	0	0	0	2	+ 2	1	+ 1	2	+ 2
Château (Rezé)	2	0	0	0	2	0	0	0	0	- 4
Clos Toreau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dervallières	0	0	0	0	0	- 1	2	+ 2	0	0
Halvêque	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0
Malakoff	0	0	0	0	0	0	2	0	2	+ 1
Petite Sensitive	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Plaisance (Orvault)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Port Boyer	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ranzay	3	+ 1	0	0	1	+ 1	4	+ 1	3	0
Sillon de Bretagne (St-Herblain)	0	0	0	0	2	0	0	0	1	+ 1
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>+ 6</b>	<b>19</b>	<b>+ 4</b>	<b>18</b>	<b>+ 3</b>

Source : SNDS (Cnam), exploitation ORS

Champ : dénombrement au cabinet principal du professionnel (encadré 5).



### 3. ACTIVITÉ DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Les données présentées ci-après concernent l'activité des médecins généralistes libéraux (hors MEP) au cours de l'année 2019. Pour des raisons de secret statistique, ces données ne sont pas déclinées pour les communes dont l'effectif de médecins est inférieur à 5 (encadré 7).

#### 3.1 Niveau d'activité

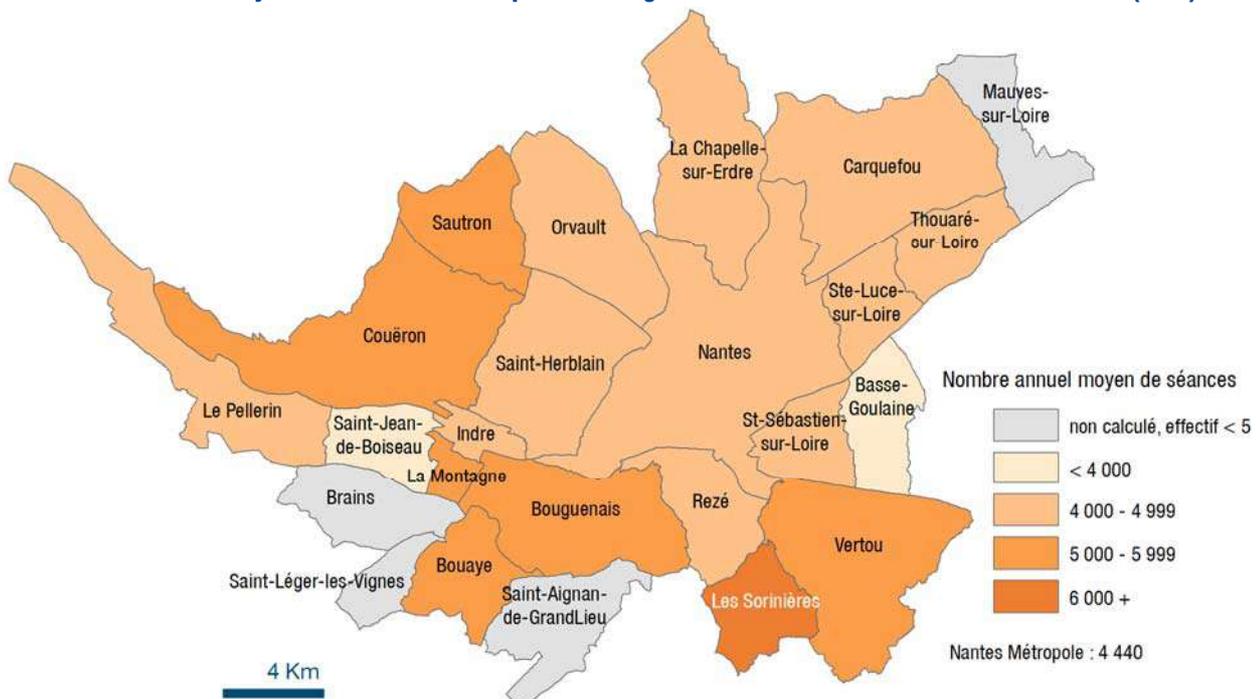
##### En moyenne, les médecins généralistes libéraux de l'agglomération réalisent plus de 4 400 séances de soins par an

► En 2019, les médecins généralistes libéraux (hors MEP) exerçant sur l'agglomération nantaise ont réalisé en moyenne 4 440 séances de soins au cours de l'année (encadré 7), soit une valeur inférieure respectivement de 11 % et 8 % à celles observées au plan national (4 970) et dans le reste du département (4 820). Cet écart est en partie à rapprocher de la structure par âge et sexe des praticiens exerçant dans l'agglomération, les jeunes femmes médecins qui sont surreprésentées sur le territoire ont globalement un niveau d'activité moindre que les praticiens hommes plus âgés (cf. résultats ci-après).

► Le nombre annuel moyen de séances réalisées varie fortement selon les 20 communes de l'agglomération, disposant d'au moins cinq praticiens en activité en 2019. Les médecins généralistes de Basse-Goulaine et Saint-Jean-de-Boiseau présentent les niveaux moyens d'activité les plus faibles (inférieurs à 4 000 séances par an) alors que ceux installés aux Sorinières, affichent un niveau d'activité le plus élevé (supérieur à 6 000 séances par an).

Les raisons de ces disparités territoriales relèvent de multiples facteurs, liés notamment aux caractéristiques démographiques des praticiens (sexe, classe d'âge, cf. 1. Démographie des médecins généralistes libéraux), à leurs modes d'exercice (activité exclusivement libérale ou mixte, exercice en groupe ou en cabinet individuel), aux caractéristiques de la patientèle et des prises en charge qui en découlent (enfants en bas âge, personnes âgées, patients atteints de maladies chroniques et patients en situation de vulnérabilité sociale, qui nécessitent généralement des temps de consultation plus longs), à la réalisation de visites à domicile et dans des structures médico-sociales, mais aussi à l'offre de premier et de second recours existante sur le territoire, ainsi qu'à des choix personnels des praticiens d'équilibre entre leur vie professionnelle et vie privée.

FIG.37 Nombre annuel moyen de séances réalisées par médecin généraliste libéral selon la commune d'exercice (2019)



Source : DCIR-SNDS, exploitation ORS

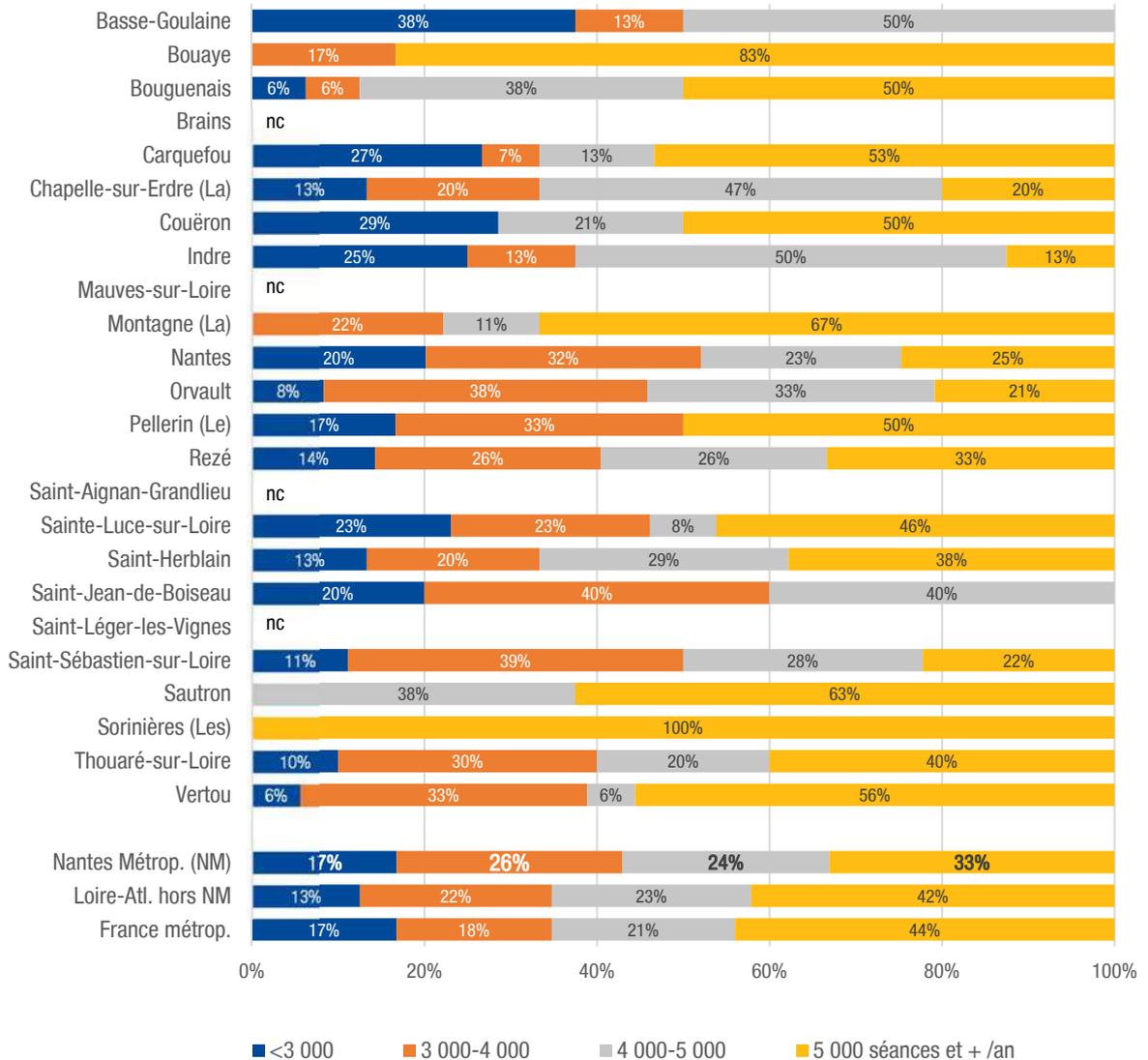
Champ : médecins ayant une activité libérale exclusive ou mixte (hors modes d'exercice particulier), hors activité en Ehpad avec tarif global de soins (encadré 7).



### Un tiers des médecins réalisent plus 5 000 séances par an

► Ce nombre moyen de séances masque une variabilité des niveaux d'activité des praticiens. Ainsi, 17 % des médecins généralistes exerçant dans l'agglomération réalisent moins de 3 000 séances par an, 26 % entre 3 000 et 4 000, 24 % entre 4 000 et 5 000, et ils sont 33 % à réaliser plus 5 000 séances dans l'année. Cette dernière proportion est notamment supérieure à 50 % dans les communes de Bouaye (83 %), Carquefou (53 %), La Montagne (67 %), Sautron (63 %), Les Sorinières (100 %) et Vertou (56 %).

**FIG.38 Répartition par commune<sup>1</sup> des médecins généralistes libéraux selon leur niveau d'activité (2019)**



Source : DCIR-SNDS, exploitation ORS

Champ : médecins ayant une activité libérale exclusive ou mixte (hors modes d'exercice particulier), hors activité en Ehpad avec tarif global de soins (encadré 7).

nc : non calculé car effectif de médecins < 5.

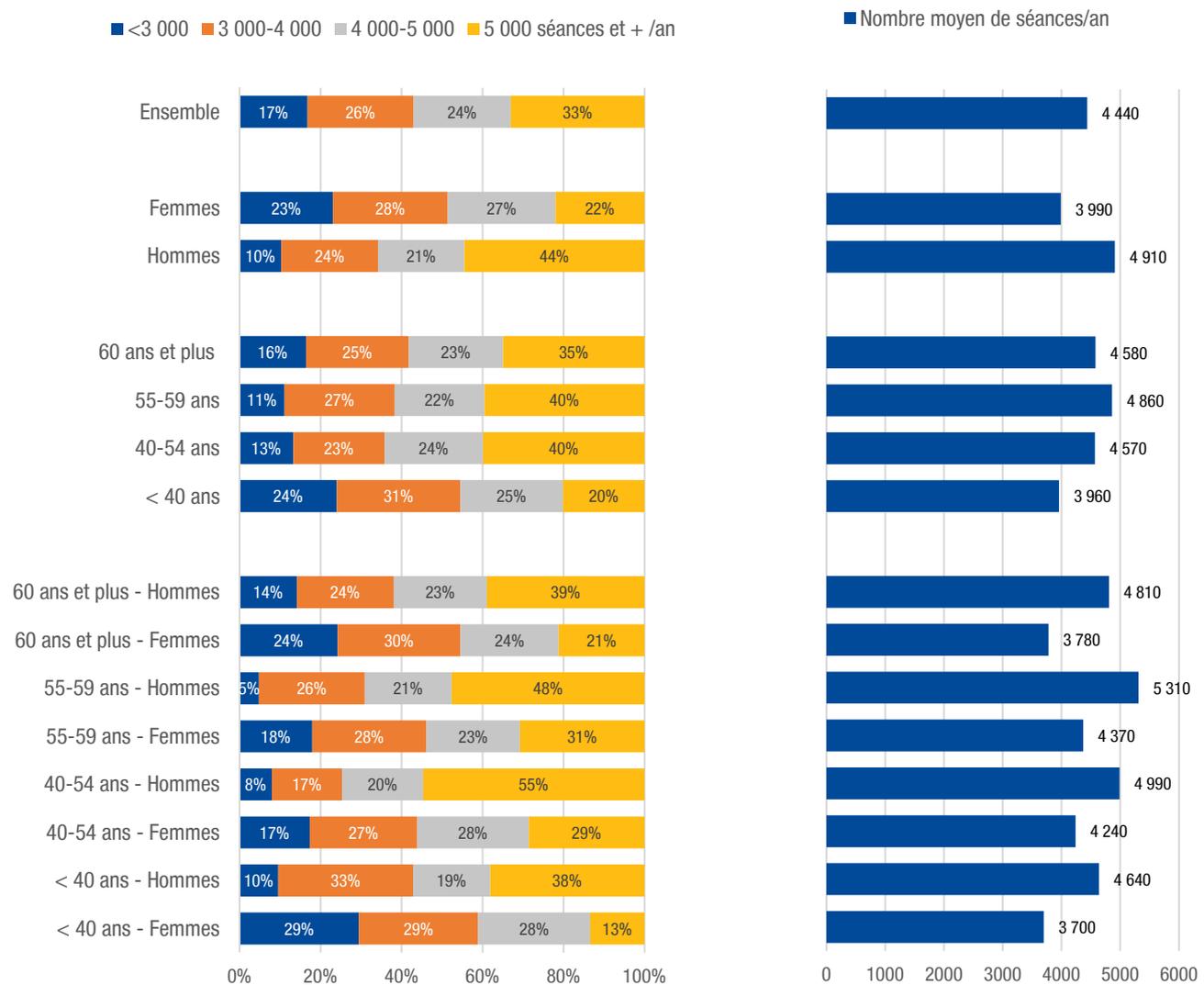


### Un niveau d'activité plus faible chez les femmes, et notamment chez les plus jeunes

► Comme au plan national, le niveau d'activité des praticiens âgés de moins de 40 ans est plus faible que celui des praticiens plus âgés. Ainsi, 20 % des médecins de moins de 40 ans réalisent plus de 5 000 séances par an vs 40 % de ceux âgés de 40-59 ans et 35 % de ceux âgés de 60 ans et plus. Et à l'inverse, la part des médecins réalisant moins de 3 000 séances par an est plus élevée parmi les jeunes praticiens (24 % vs 13 % des 40-54 ans, 11 % des 55-59 ans et 16 % des 60 ans et plus).

► Le niveau d'activité des médecins femmes est plus faible que celui des praticiens hommes. La part des praticiens réalisant plus de 5 000 séances par an est en effet deux fois plus faible chez les femmes (22 %) que chez les hommes (44 %). Ce constat se retrouve quelle que soit la classe d'âge considérée. Notamment chez les praticiens âgés de moins de 40 ans, 13 % des femmes réalisent plus de 5 000 séances par an contre 38 % des hommes de cette classe d'âge.

**FIG.39 Répartition des médecins généralistes libéraux selon leur niveau d'activité (2019) et nombre annuel moyen de séances réalisées par an selon le sexe et la classe d'âge du médecin**



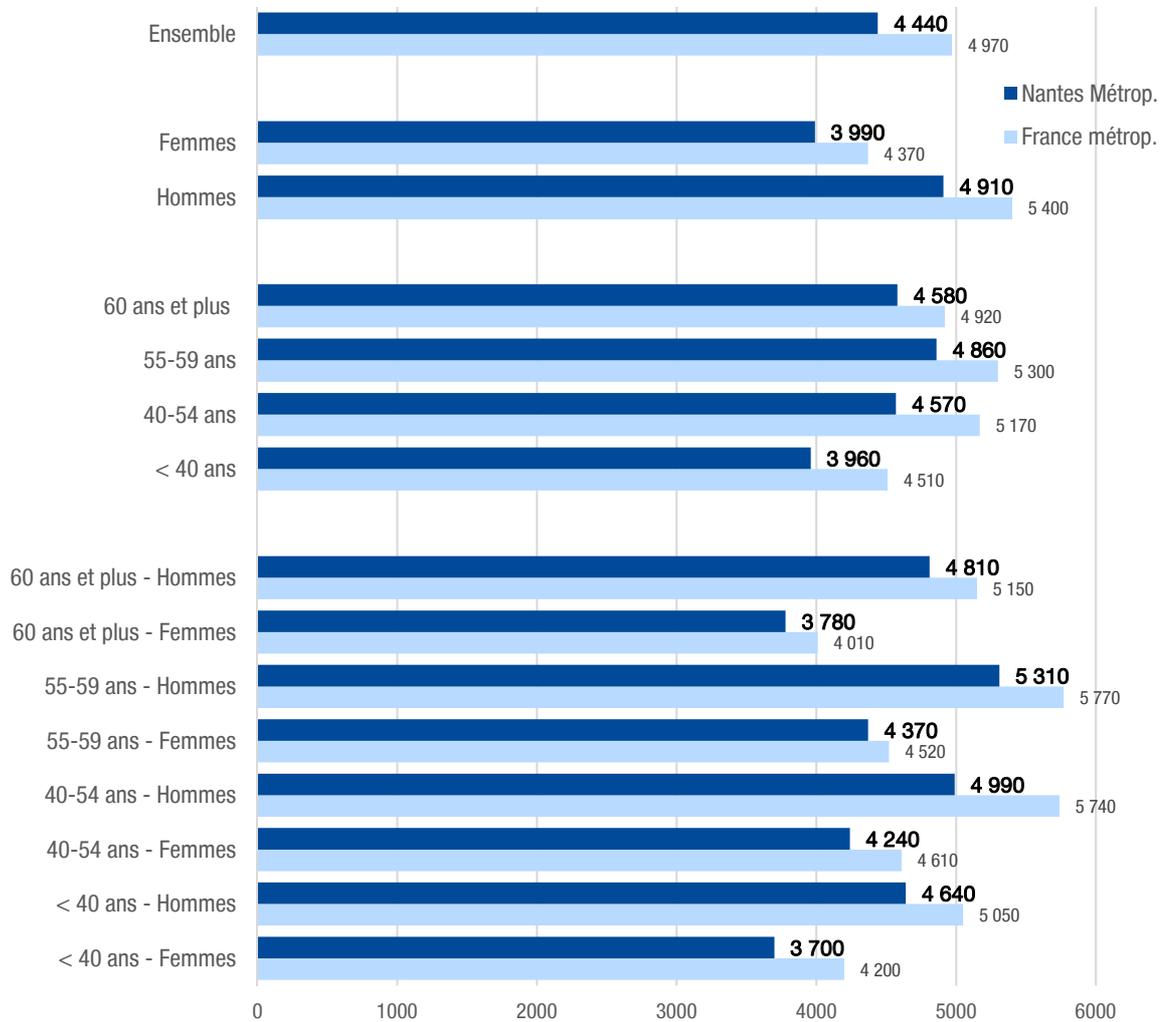
Source : DCIR-SNDS, exploitation ORS

Champ : médecins ayant une activité libérale exclusive ou mixte (hors modes d'exercice particulier), hors activité en Ehpad avec tarif global de soins (encadré 7).



► Le niveau moyen d'activité des médecins généralistes libéraux installés dans l'agglomération est inférieur de 9 % à la moyenne nationale chez les hommes (4 910 vs 5 400) ainsi que chez les femmes (3 990 vs 4 370). Ce moindre niveau d'activité est observé dans toutes les classes d'âge (- 12 % chez les moins de 40 ans et les 40-54 ans, - 8 % chez les 55-59 ans et -7 % chez les 60 ans et plus).

**FIG.40 Nombre annuel moyen de séances réalisées selon le sexe et la classe d'âge du médecin (2019)**



Source : DCIR-SNDS, exploitation ORS

Champ : médecins ayant une activité libérale exclusive ou mixte (hors modes d'exercice particulier), hors activité en Ehpad avec tarif global de soins.

Lecture : Les médecins généralistes libéraux exerçant dans Nantes Métropole réalisent en moyenne 4 440 séances de soins par an contre en moyenne 4 970 au plan national.



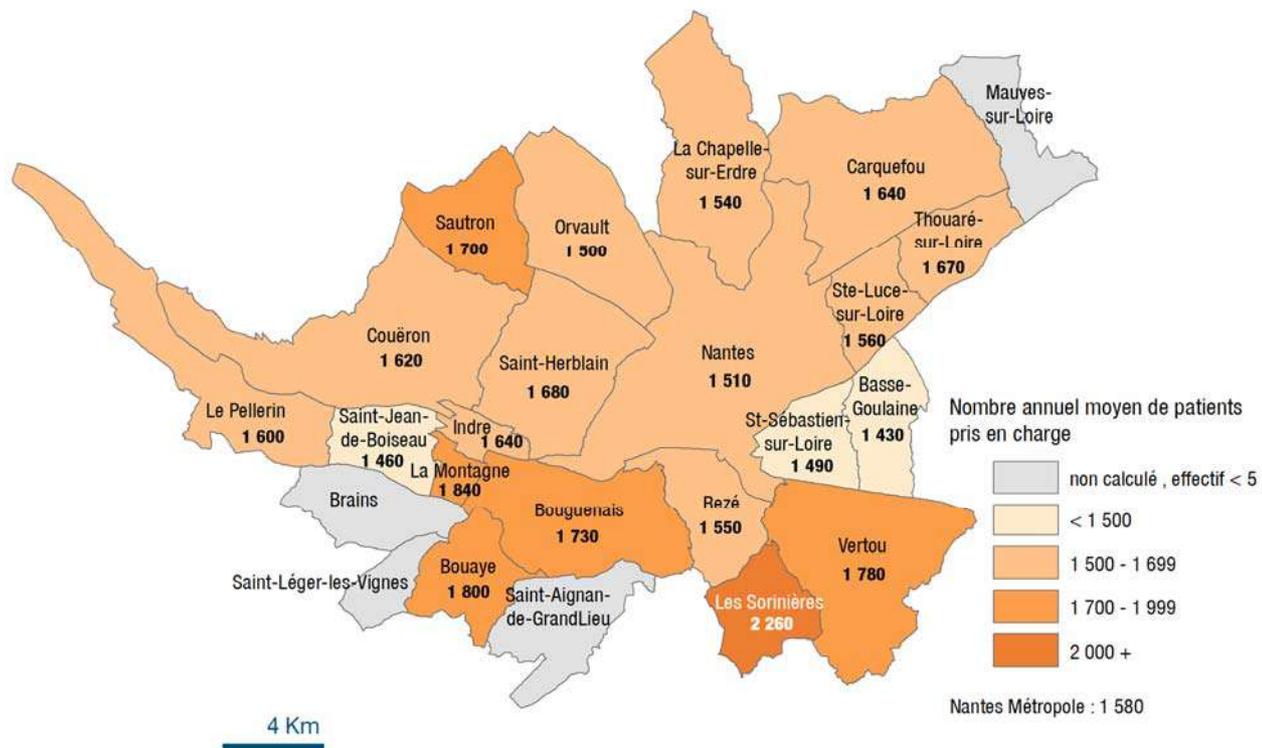
## 3.2 File active

### En moyenne un médecin généraliste prend en charge 1 580 patients au cours d'une année

► Les médecins généralistes libéraux (hors MEP) exerçant dans l'agglomération nantaise ont pris en charge en moyenne 1 580 patients différents au cours de l'année 2019. Cette moyenne est inférieure de 7 % à la valeur nationale (1 700) et de 10 % à celle du reste du département (1 750).

► Comme le nombre annuel moyen de séances réalisées, la file active annuelle moyenne varie fortement selon les communes de l'agglomération (qui disposaient d'au moins cinq praticiens en activité en 2019) : de 1 430 à 2 260 patients pris en charge par an. Les médecins de Basse-Goulaine, Saint-Jean-de-Boiseau et Saint-Sébastien-sur-Loire prennent en charge en moyenne moins de 1 500 patients par an alors que ceux des Sorinières, plus de 2 000.

**FIG.41 Nombre annuel moyen de patients différents pris en charge par un médecin généraliste libéral selon la commune d'exercice (2019)**



Source : DCIR-SNDS, exploitation ORS

Champ : médecins ayant une activité libérale exclusive ou mixte (hors modes d'exercice particulier), hors activité en Ehpad avec tarif global de soins.

### Une file active plus élevée chez les praticiens hommes, et notamment ceux âgés de moins de 40 ans

► Comme au plan national, la file active annuelle moyenne des médecins installés dans l'agglomération nantaise est plus faible parmi les praticiens âgés de 60 ans et plus (1 460 vs 1 610 à 1 640 pour les classes d'âge plus jeune) et parmi les praticiens femmes (1 470 vs 1 700 pour les hommes).

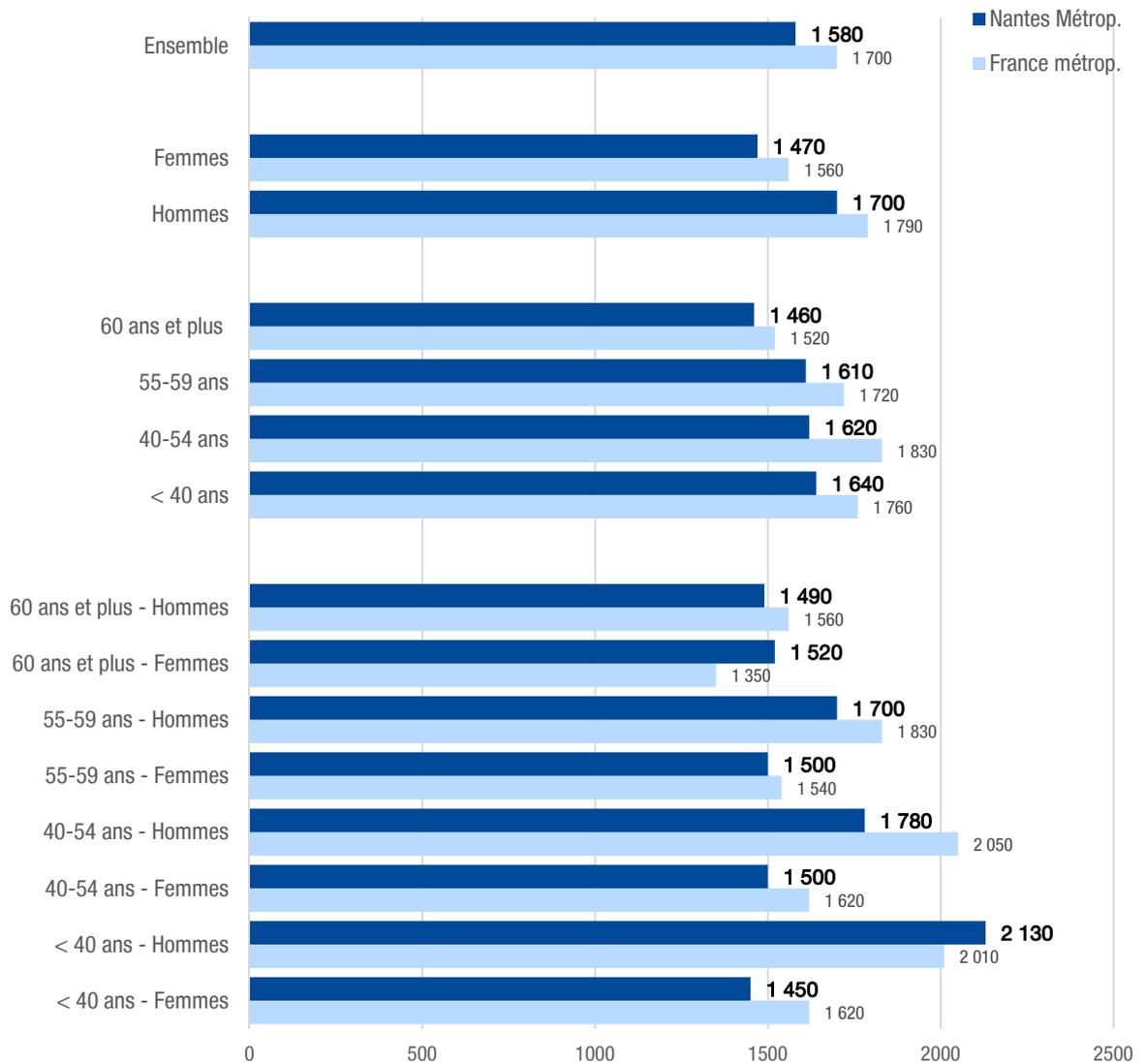
Chez les femmes, la file active moyenne varie relativement peu selon les classes d'âge (de 1 450 à 1 520 patients par an) alors que, chez les hommes, la file active diminue avec l'âge, passant ainsi de 2 130 parmi les praticiens de moins de 40 ans à 1 490 parmi ceux âgés de 60 ans et plus.

Parmi les praticiens âgés de 60 ans et plus, la file active moyenne est alors peu différente entre les hommes (1 490) et les femmes (1 520). Par contre, parmi les praticiens âgés de moins de 40 ans, la différence est importante, la file active des praticiens hommes (2 130) étant supérieure de près de 50 % à celle des femmes (1 450). Un constat comparable est retrouvé au plan national mais avec toutefois un écart moins marqué (+ 24 %).

► La file active annuelle moyenne des médecins généralistes libéraux de l'agglomération est inférieure à la moyenne nationale, sauf chez les femmes âgées de 60 ans ou plus et les hommes de moins de 40 ans, qui présentent des files actives supérieures respectivement de 13 % et 6 %.



**FIG.42 File active annuelle moyenne selon le sexe et la classe d'âge du médecin (2019)**



Source : DCIR-SNDS, exploitation ORS

Champ : médecins ayant une activité libérale exclusive ou mixte (hors modes d'exercice particulier), hors activité en Ehpad avec tarif global de soins (encadré 7).

Lecture : Les médecins généralistes libéraux exerçant dans Nantes Métropole prennent en charge en moyenne 1 580 patients différents par an contre en moyenne 1 700 au plan national.



### 3.3 Visites à domicile

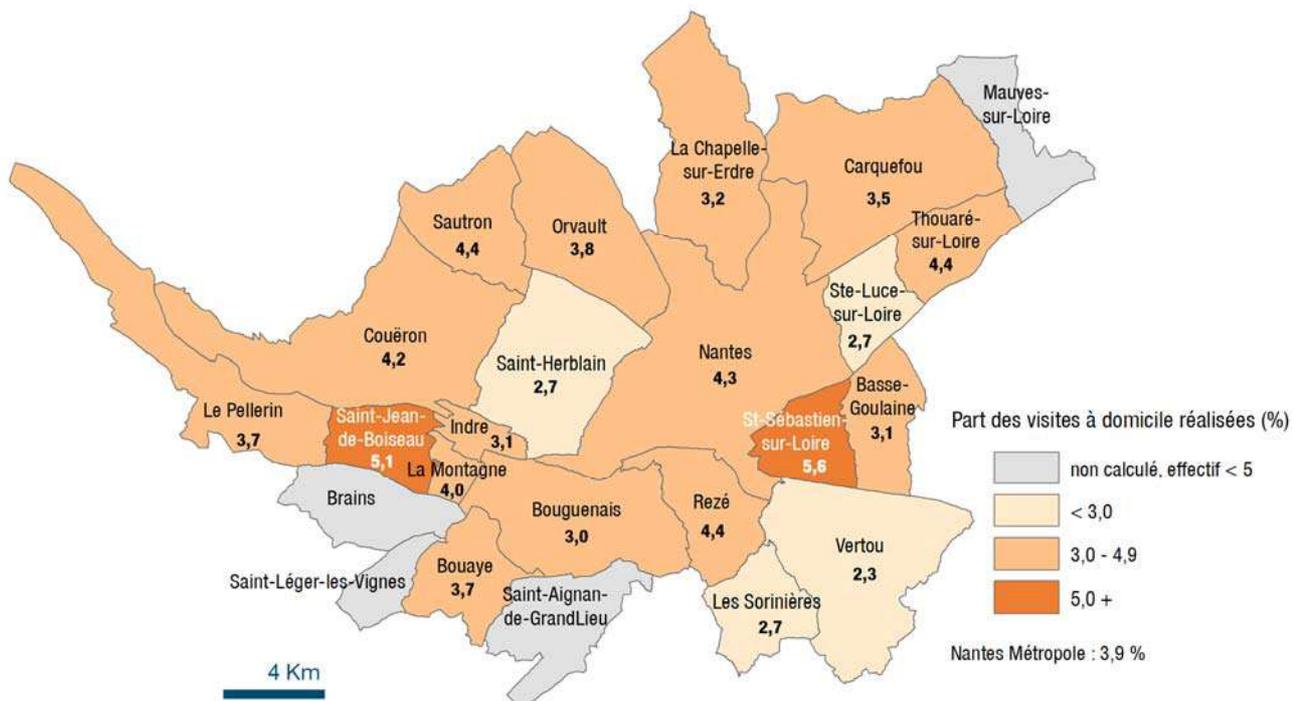
#### 17 % des séances réalisées par les médecins auprès de personnes âgées de 75 ans et plus ont lieu au domicile du patient

► Parmi l'ensemble des séances réalisées par les médecins généralistes libéraux en 2019, près de 4 % sont des visites à domicile. Cette proportion atteint 17 % si l'on considère les séances réalisées auprès des personnes âgées de 75 ans (hors résidents en Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, Ehpad).

► La part des visites à domicile dans l'activité des médecins du territoire est nettement inférieure à la moyenne nationale, que l'on considère les séances réalisées auprès de la population "tous âges" (3,9 % vs 7,5 %) ou celles réalisées auprès de personnes âgées de 75 ans et plus (17 % vs 27 %). Elle est par contre assez proche de celle observée dans le reste du département (respectivement 4,4 % et 18 %).

► La part des visites à domicile dans l'activité des médecins généralistes varie de 2,3 à 5,6 % selon les communes de l'agglomération. Les communes de Vertou, Sainte-Luce-sur-Loire, Saint-Herblain et Les Sorinières affichent les taux les plus faibles, inférieurs à 3 %, et à l'opposé, les communes de Saint-Sébastien-sur-Loire et Saint-Jean-de-Boiseau, les taux les plus élevés, supérieurs à 5 %.

**FIG.43 Part des visites à domicile parmi l'ensemble des séances réalisées par les médecins généralistes libéraux selon la commune d'exercice (2019)**



Source : DCIR-SNDS, exploitation ORS

Champ : médecins ayant une activité libérale exclusive ou mixte (hors modes d'exercice particulier), hors activité en Ehpad avec tarif global de soins (encadré 7).

#### Encadré 7. Activité des médecins généralistes libéraux Éléments de méthode et définitions

Les données d'activité concernant les médecins généralistes libéraux sont issues d'une exploitation des données du SNDS (DCIR).

Ont été sélectionnés les médecins généralistes ayant une activité libérale exclusive ou mixte (hors mode d'exercice particulier), actifs au moins 10 mois en 2019 et ayant réalisé dans l'année entre 251 et 12 999 actes.

Concernant le dénombrement des séances, ne sont pas prises en compte celles réalisées auprès de résidents d'Ehpad avec tarif global de soins car ces données ne sont pas disponibles dans le SNDS (soit 10 des 59 Ehpad situés sur l'agglomération nantaise).

Une **séance** correspond à la prise en charge d'un patient par un médecin, un jour donné. Lors de cette prise en charge, un ou plusieurs actes peuvent être réalisés par le praticien. Si un même patient consulte le même praticien plusieurs fois le même jour, une seule prise en charge est comptabilisée.

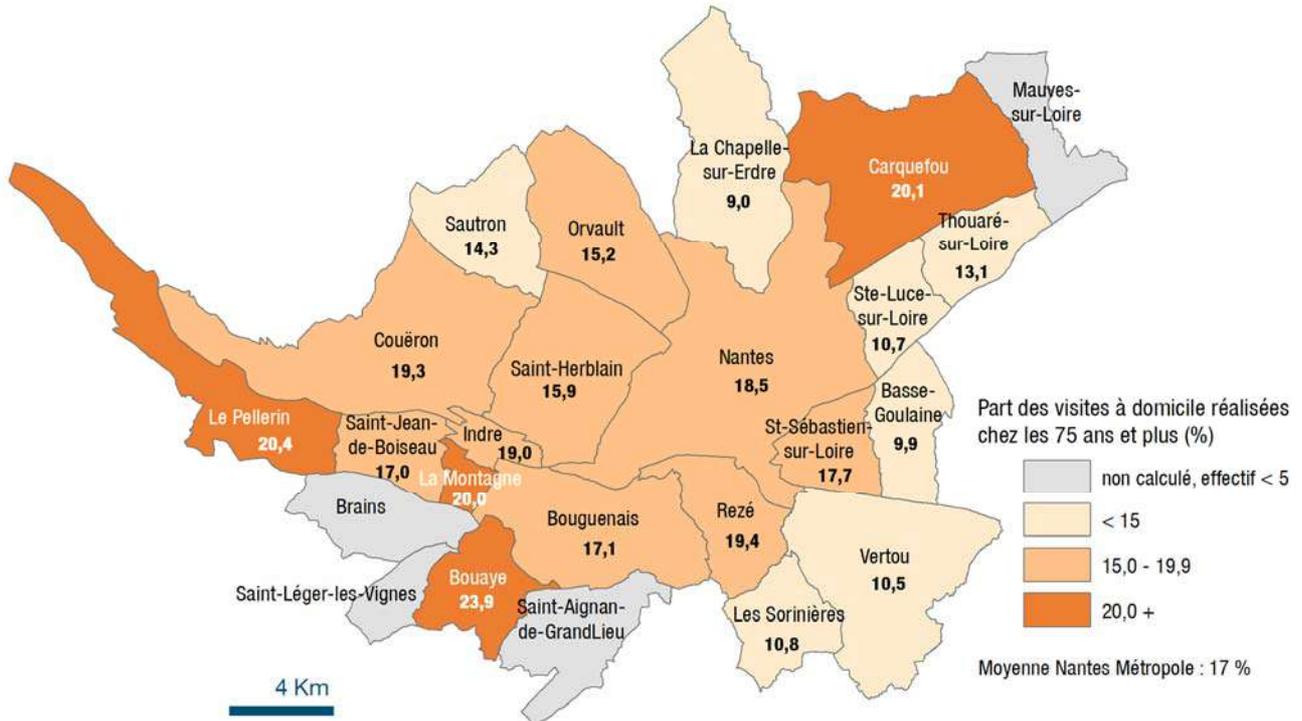
En cas d'activité sur plusieurs cabinets, l'ensemble de l'activité du médecin est comptabilisée au niveau du cabinet principal. Et en cas de remplacement, l'activité du remplaçant est comptabilisée au niveau du praticien remplacé.

La commune de résidence du patient correspond à celle connue par l'assurance maladie au moment du soin. Certains changements d'adresse ne sont pas systématiquement transmis par les bénéficiaires et donc connus de l'assurance maladie, c'est notamment le cas chez les étudiants et jeunes actifs.



► Si l'on considère la part des visites à domicile parmi les séances de soins réalisées auprès de personnes âgées de 75 ans et plus (hors résidents en Ehpad), celle-ci varie aussi fortement selon les communes, de 9,0 % à 23,9 %. Les communes de Carquefou, La Montagne, Bouaye et Le Pellerin affichent les taux les plus élevés, supérieurs à 20 %, alors que les communes de La Chapelle-sur-Erdre et de Basse-Goulaine présentent des taux inférieurs à 10 %

**FIG.44 Part des visites à domicile parmi l'ensemble des séances réalisées par les médecins généralistes libéraux auprès de patients âgés de 75 ans et plus, hors résidents en Ehpad, selon la commune d'exercice (2019)**



Source : DCIR-SNDS, exploitation ORS

Champ : médecins ayant une activité libérale exclusive ou mixte (hors modes d'exercice particulier), hors activité en Ehpad avec tarif global de soins (encadré 7).

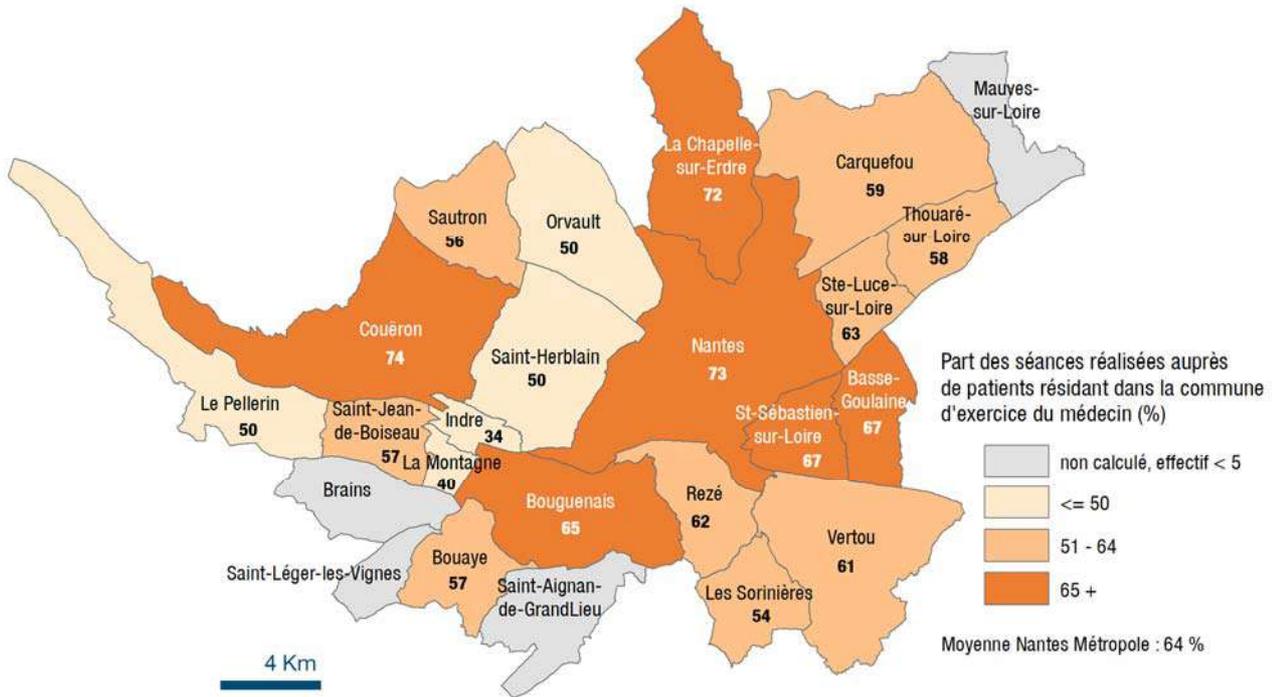
### 3.4 Patientèle

#### Près des deux tiers des séances concernent des patients résidant dans la commune d'exercice du médecin

► 64 % des séances réalisées par les médecins généralistes libéraux de l'agglomération nantaise sont effectuées auprès de patients qui résident dans la commune d'exercice du médecin. Cette proportion varie de 34 % à 74 % selon les communes. Un peu plus d'un tiers des patients pris en charge par les médecins d'Indre et de La Montagne résident dans ces communes, alors que pour les praticiens de Couëron, La Chapelle-sur-Erdre et Nantes, plus de 70 % de leurs patients résident dans la commune (cf. 5.1.1 recours aux médecins généralistes).



**FIG.45 Part des séances réalisées par les médecins généralistes libéraux auprès de patients résidant dans la commune d'exercice du médecin (2019)**

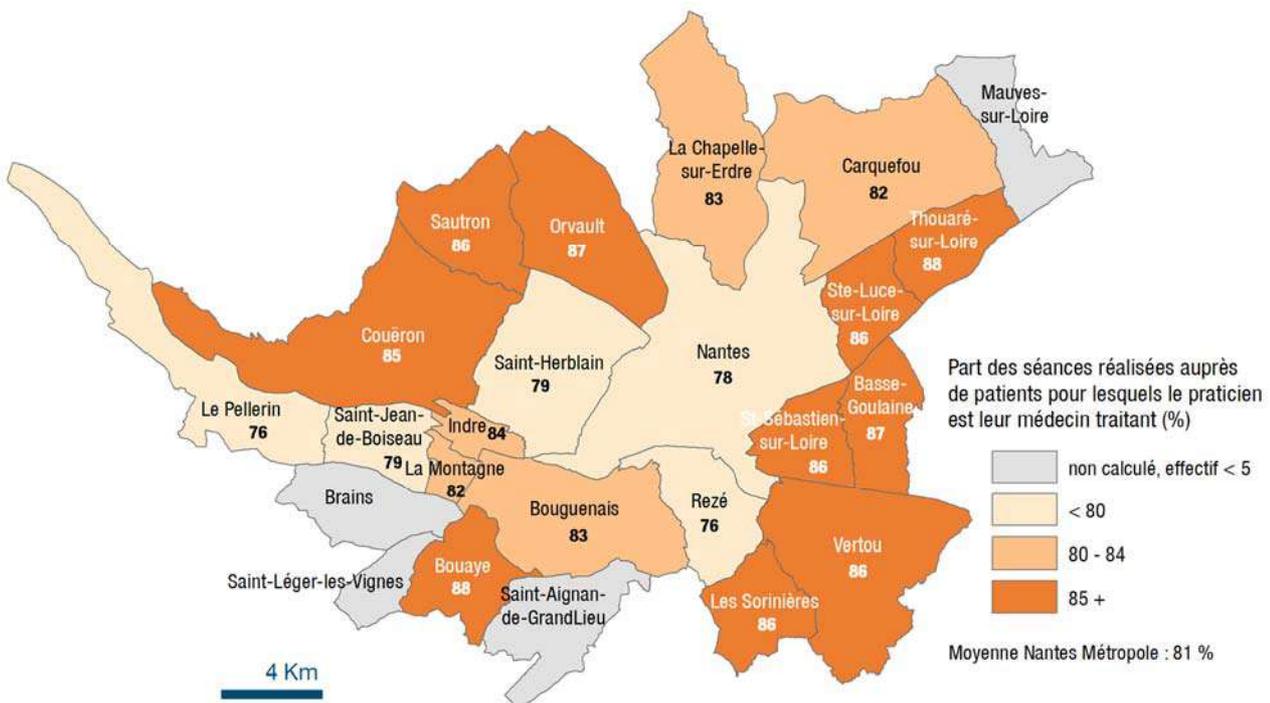


Source : DCIR-SNDS (Cnam), exploitation ORS  
 Champ : médecins ayant une activité libérale exclusive ou mixte (hors modes d'exercice particulier), hors activité en Ehpad avec tarif global de soins (encadré 7).

**Plus de 80 % des séances concernent des patients dont les médecins généralistes sont le médecin traitant**

► 81 % des séances réalisées par les médecins généralistes libéraux de l'agglomération concernent des patients dont ils sont le médecin traitant (77 % en France, 83 % dans le reste du département). Cette proportion varie selon les communes de 76 % (Le Pellerin, Rezé) à 88 % (Bouaye, Thouaré-sur-Loire).

**FIG.46 Part des séances réalisées par les médecins généralistes libéraux auprès de patients pour lesquels le praticien est leur médecin traitant (2019)**



Source : DCIR-SNDS (Cnam), exploitation ORS  
 Champ : médecins ayant une activité libérale exclusive ou mixte (hors modes d'exercice particulier), hors activité en Ehpad avec tarif global de soins (encadré 7).



## 4. ACTIVITÉ DES AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ LIBÉRALES

Les données présentées ci-après concernent l'activité des chirurgiens-dentistes, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers et orthophonistes libéraux au cours de l'année 2019. Pour des raisons de secret statistique, ces données sont déclinées uniquement pour les communes dont l'effectif de professionnels est supérieur ou égal à 5 (encadré 8).

### 4.1 Chirurgiens-dentistes

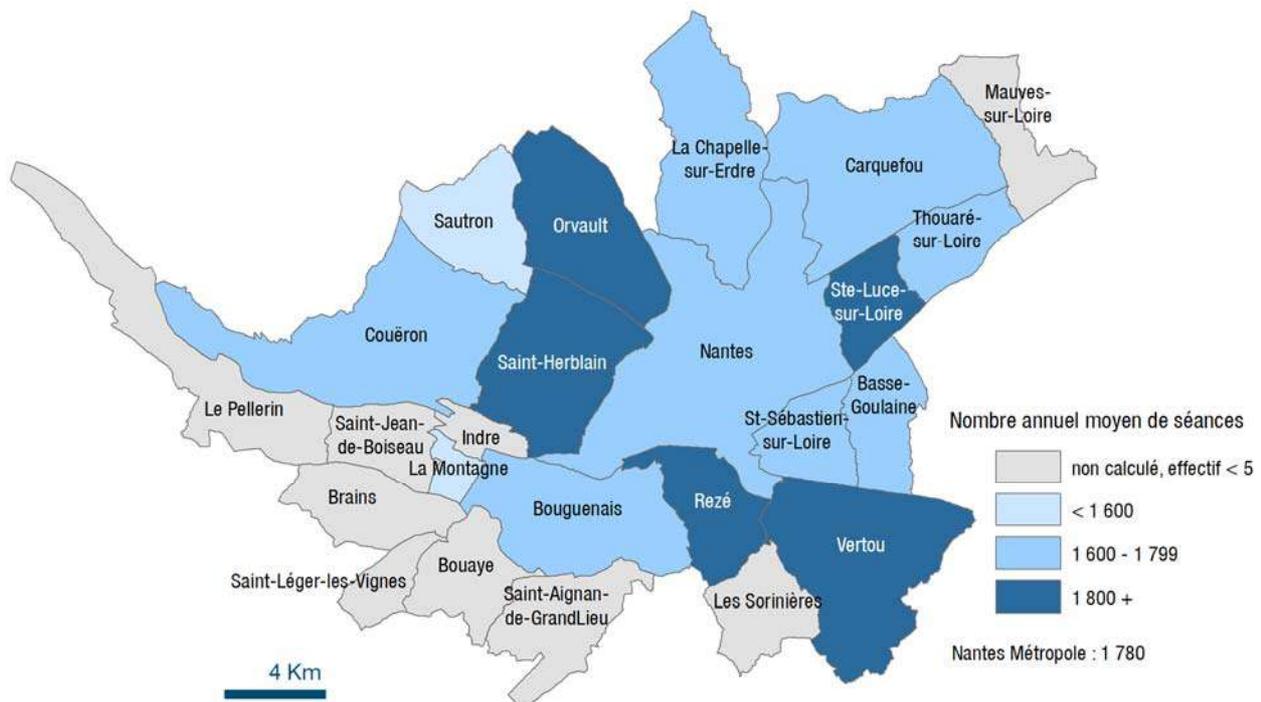
**En moyenne, les chirurgiens-dentistes libéraux de l'agglomération réalisent 1 780 séances de soins par an**

► En 2019, les chirurgiens-dentistes libéraux (hors orthodontistes) exerçant sur l'agglomération nantaise ont réalisé en moyenne 1 780 séances de soins au cours de l'année (encadré 8).

Ce nombre moyen, proche de la valeur nationale (1 760), est inférieur de 11 % à celui observé dans le reste du département (2 000).

Il varie selon les 15 communes de l'agglomération, disposant d'au moins cinq chirurgiens-dentistes en activité en 2019. Les chirurgiens-dentistes de La Montagne et de Sautron présentent les niveaux moyens d'activité les plus faibles, inférieurs à 1 600 séances par an, alors que ceux installés dans les communes de Vertou, Sainte-Luce-sur-Loire, Rezé, Orvault et Saint-Herblain réalisent au moins 1 800 séances par an.

**FIG.47 Nombre annuel moyen de séances réalisées par chirurgien-dentiste libéral selon la commune d'exercice (2019)**



Source : DCIR-SNDS (Cnam), exploitation ORS

Champ : chirurgiens-dentistes ayant une activité libérale exclusive ou mixte, hors orthodontistes (encadré 8).



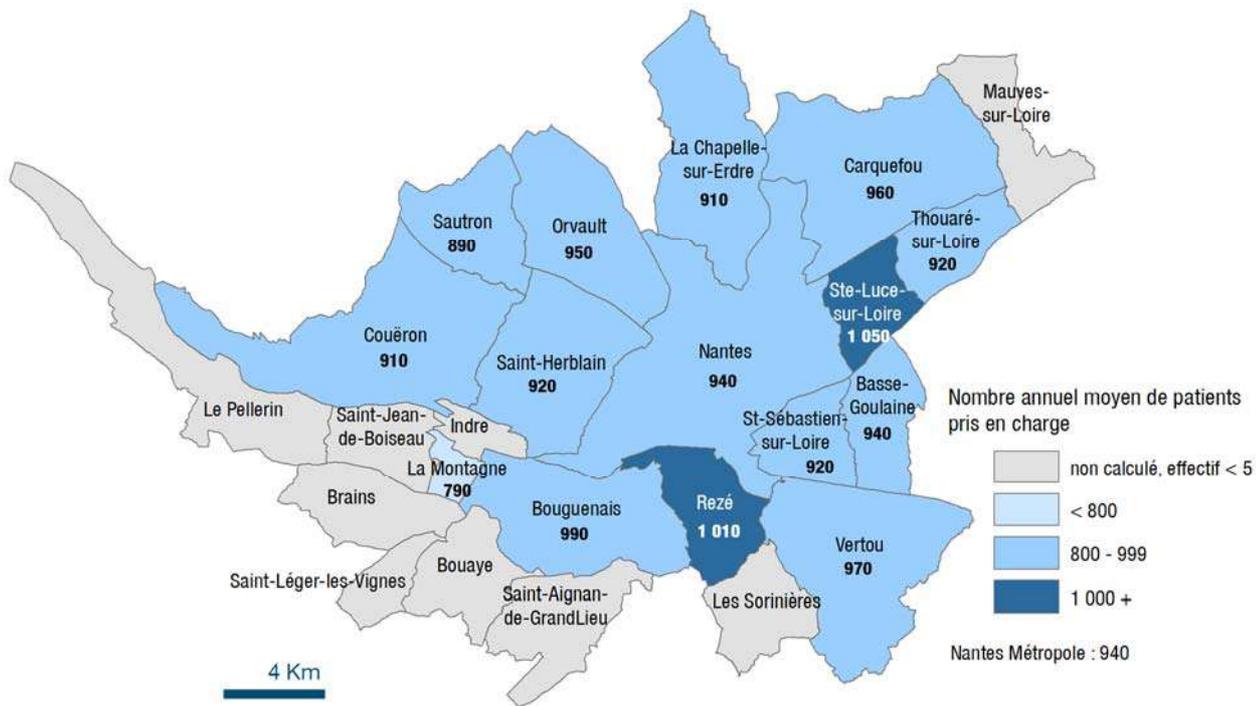
## En moyenne, les chirurgiens-dentistes libéraux de l'agglomération prennent en charge 940 patients différents par an

► En 2019, les chirurgiens-dentistes libéraux (hors orthodontistes) exerçant sur l'agglomération nantaise ont pris en charge en moyenne 940 patients différents au cours de l'année.

Cette file active annuelle moyenne est supérieure de 8 % à la moyenne nationale (870), mais inférieure de 7 % à celle observée dans le reste du département (1 010).

Elle varie de 790 à 1 050 selon les 15 communes de l'agglomération étudiées. Les chirurgiens-dentistes de La Montagne présentent la file active moyenne la plus faible, inférieure à 800 patients, et ceux installés dans les communes de Sainte-Luce-sur-Loire et Rezé, les files actives les plus élevées, supérieures à 1 000 patients dans l'année.

**FIG.48 Nombre annuel moyen de patients différents pris en charge par chirurgien-dentiste libéral selon la commune d'exercice (2019)**



Source : DCIR-SNDS (Cnam), exploitation ORS

Champ : chirurgiens-dentistes ayant une activité libérale exclusive ou mixte, hors orthodontistes (encadré 8).

### Encadré 8. Activité des autres professions de santé libérales

#### Éléments de méthode

Ces données d'activité sont issues d'une exploitation des données du SNDS (DCIR).

Ont été sélectionnés les professionnels de santé libéraux (y compris ceux avec une activité mixte), actifs au moins 10 mois en 2019, et ayant réalisé dans l'année un minimum de 250 actes et un maximum d'actes. Ce dernier a été fixé à 6 470 pour les chirurgiens-dentistes hors orthodontistes, 4 700 pour les sages-femmes, 11 200 pour les masseurs-kinésithérapeutes, 15 000 pour les infirmiers et 4 100 pour les orthophonistes.

Cernant le dénombrement des séances, ne sont pas prises en compte celles réalisées auprès de résidents d'Ehpad avec tarif global de soins car ces données ne sont pas disponibles dans le SNDS (soit 10 des 59 Ehpad situés sur l'agglomération nantaise).

Une **séance** correspond à la prise en charge d'un patient par un professionnel, un jour donné. Lors de cette prise en charge, un ou plusieurs actes peuvent être réalisés par le professionnel. Si un même patient consulte le même professionnel plusieurs fois le même jour, une seule prise en charge est comptabilisée.

En cas d'activité sur plusieurs cabinets, l'ensemble de l'activité du professionnel est comptabilisée au niveau du cabinet principal. Et en cas de remplacement, l'activité du remplaçant est comptabilisée au niveau du professionnel remplacé.

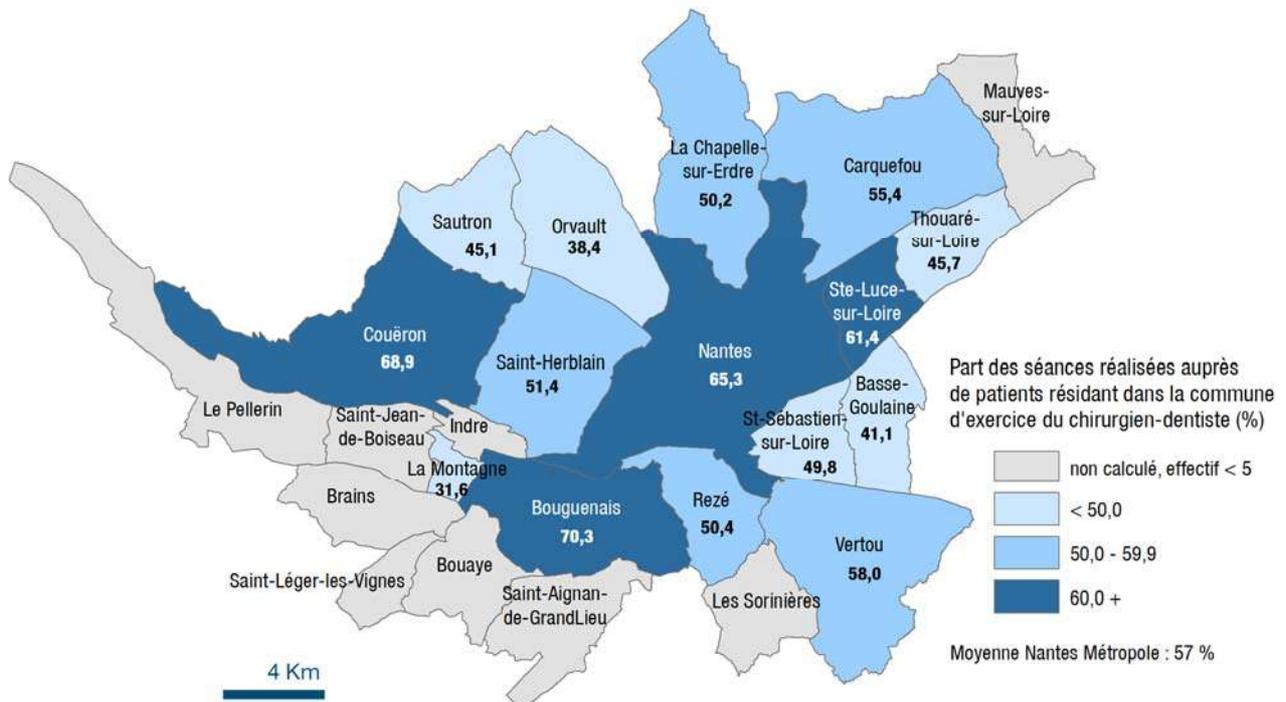
La commune de résidence du patient correspond à celle connue par l'assurance maladie au moment du soin. Certains changements d'adresse ne sont pas systématiquement transmis par les bénéficiaires et donc connus de l'assurance maladie, c'est notamment le cas chez les étudiants et jeunes actifs.



### Plus de la moitié des séances concernent des patients résidant dans la commune d'exercice du chirurgien-dentiste

► Plus de la moitié (57 %) des séances réalisées par les chirurgiens-dentistes libéraux de l'agglomération nantaise sont effectuées auprès de patients qui résident dans la commune d'exercice du chirurgien-dentiste. Cette proportion varie de 32 % à 70 % selon les communes. Moins de 40 % des patients pris en charge par les chirurgiens-dentistes installés à La Montagne et Orvault résident dans ces communes, alors que pour les praticiens de Bouguenais, Couëron, Nantes et Sainte-Luce-sur-Loire, plus de 60 % de leurs patients résident dans la commune (cf. 5.1.3 recours aux chirurgiens-dentistes).

**FIG.49 Part des séances réalisées par les chirurgiens-dentistes libéraux auprès de patients résidant dans la commune d'exercice du chirurgien-dentiste (2019)**



Source : DCIR-SNDS (Cnam), exploitation ORS  
Champ : chirurgiens-dentistes ayant une activité libérale exclusive ou mixte, hors orthodontistes (encadré 8).

## 4.2 Sages-femmes

### Les sages-femmes réalisent en moyenne un peu plus de 1 900 séances par an

► En 2019, les sages-femmes libérales exerçant sur l'agglomération nantaise ont réalisé en moyenne 1 930 séances de soins au cours de l'année (encadré 8). Ce nombre moyen est supérieur de 7 % à la valeur nationale (1 810) et de 9 % à celle observée dans le reste du département (1 770).

Elles prennent en charge en moyenne 480 patientes par an, soit une moyenne supérieure de 20 % à la valeur nationale (400) et de 30 % à celle observée dans le reste du département (370).

Des écarts sont observés entre les trois communes comptant au moins cinq sages-femmes libérales en activité en 2019. Les professionnelles installées à Rezé présentent un niveau moyen d'activité plus faible (inférieur à 1 600 séances par an) que celles installées sur Nantes ou Saint-Herblain (supérieur respectivement à 1 900 et 2 000 séances par an). Ce constat se retrouve si l'on considère la file active moyenne, les sages-femmes rezéennes prennent en charge en moyenne 380 patientes différentes par an contre respectivement 550 et 610 patients pour les sages-femmes exerçant à Nantes et Saint-Herblain.

► 53 % des séances réalisées par les sages-femmes libérales installées dans l'agglomération sont effectuées auprès de patientes qui résident dans la commune d'exercice de la sage-femme. Cette proportion varie selon les communes, ainsi environ 70 % des patientes prises par une sage-femme exerçant à Nantes ou de Rezé résident dans la commune d'exercice du professionnel, alors que seulement 25 % des patientes des sages-femmes exerçant à Saint-Herblain sont originaires de Saint-Herblain (cf. 5.1.4 recours aux sages-femmes).



### 4.3 Masseurs-kinésithérapeutes

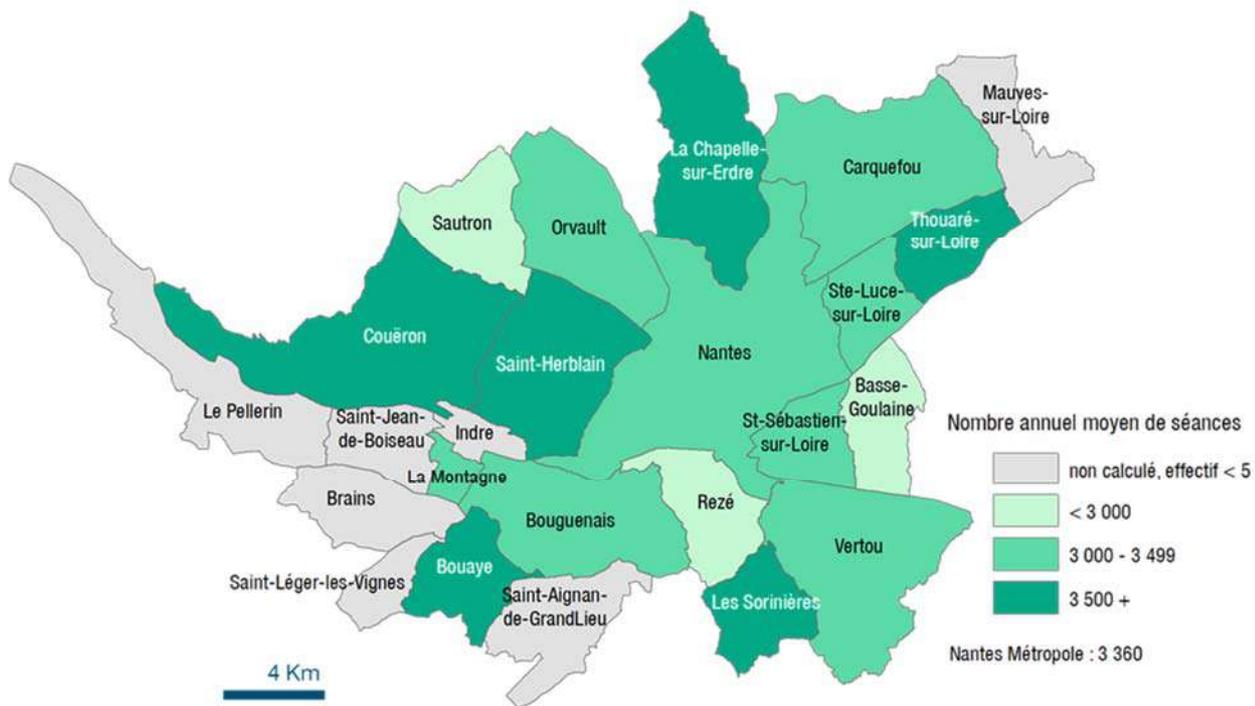
#### En moyenne, les masseurs-kinésithérapeutes libéraux de l'agglomération réalisent plus de 3 300 séances de soins par an

► En 2019, les masseurs-kinésithérapeutes libéraux exerçant sur l'agglomération nantaise ont réalisé en moyenne 3 360 séances de soins au cours de l'année (encadré 8).

Ce nombre moyen est inférieur de 19 % à la valeur nationale (4 170), et de 9 % à celle observée dans le reste du département (3 680).

Il varie selon les 17 communes de l'agglomération, disposant d'au moins cinq masseurs-kinésithérapeutes en activité en 2019. Les masseurs-kinésithérapeutes de Rezé, Sautron et Basse-Goulaine présentent les niveaux moyens d'activité les plus faibles, inférieurs à 3 000 séances par an, alors que ceux installés dans les communes de Thouaré-sur-Loire, Les Sorinières, Bouaye, Couëron, Saint-Herblain et La Chapelle-sur-Erdre réalisent au moins 3 500 séances par an.

FIG.50 Nombre annuel moyen de séances réalisées par masseur-kinésithérapeute libéral selon leur commune d'exercice (2019)



Source : DCIR-SNDS (Cnam), exploitation ORS  
Champ : masseurs-kinésithérapeutes ayant une activité libérale exclusive ou mixte (encadré 8).

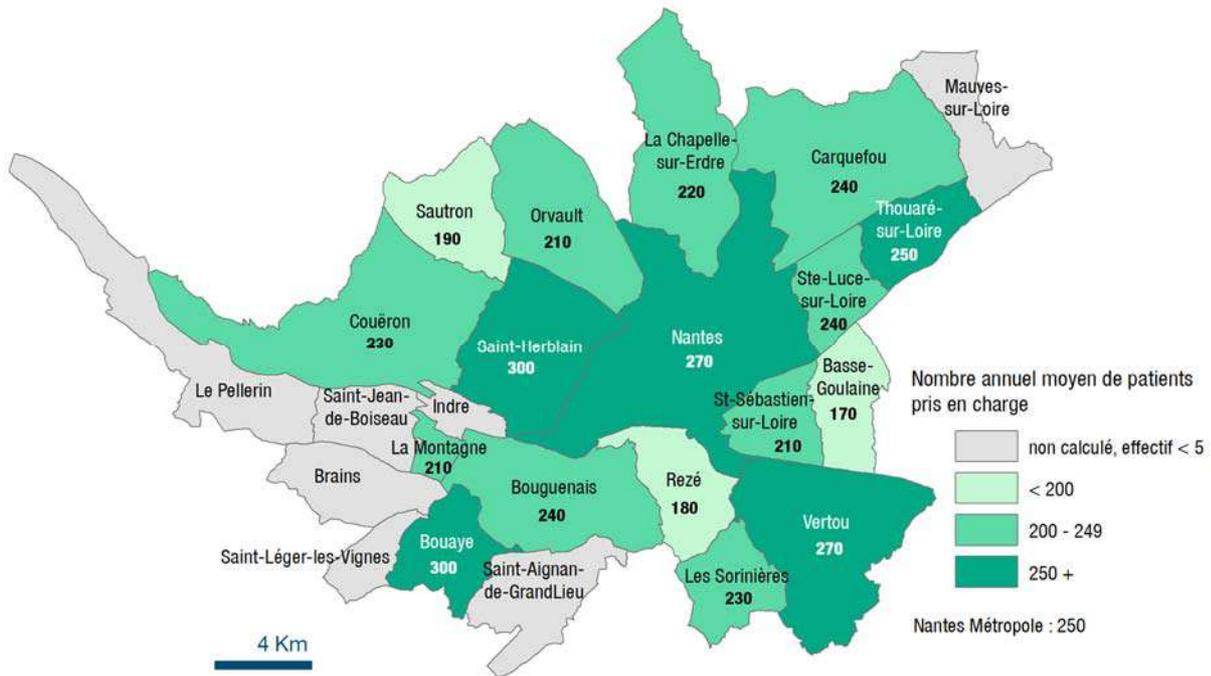
#### En moyenne, les masseurs-kinésithérapeutes libéraux de l'agglomération prennent en charge 250 patients différents par an

► En 2019, les masseurs-kinésithérapeutes libéraux exerçant sur l'agglomération nantaise ont pris en charge en moyenne 250 patients différents au cours de l'année.

Cette file active annuelle moyenne est proche de celle observée au plan national (240) et dans le reste du département (240). Elle varie de 170 à 300 selon les 17 communes de l'agglomération étudiées. Les masseurs-kinésithérapeutes de Basse-Goulaine, Rezé et Orvault présentent les files actives moyennes les plus faibles, inférieure à 200 patients, et ceux installés dans les communes de Bouaye et de Saint-Herblain, les files actives les plus élevées, atteignant 300 patients par an.



**FIG.51 Nombre annuel moyen de patients différents pris en charge par masseur-kinésithérapeute libéral selon la commune d'exercice (2019)**



Source : DCIR-SNDS (Cnam), exploitation ORS

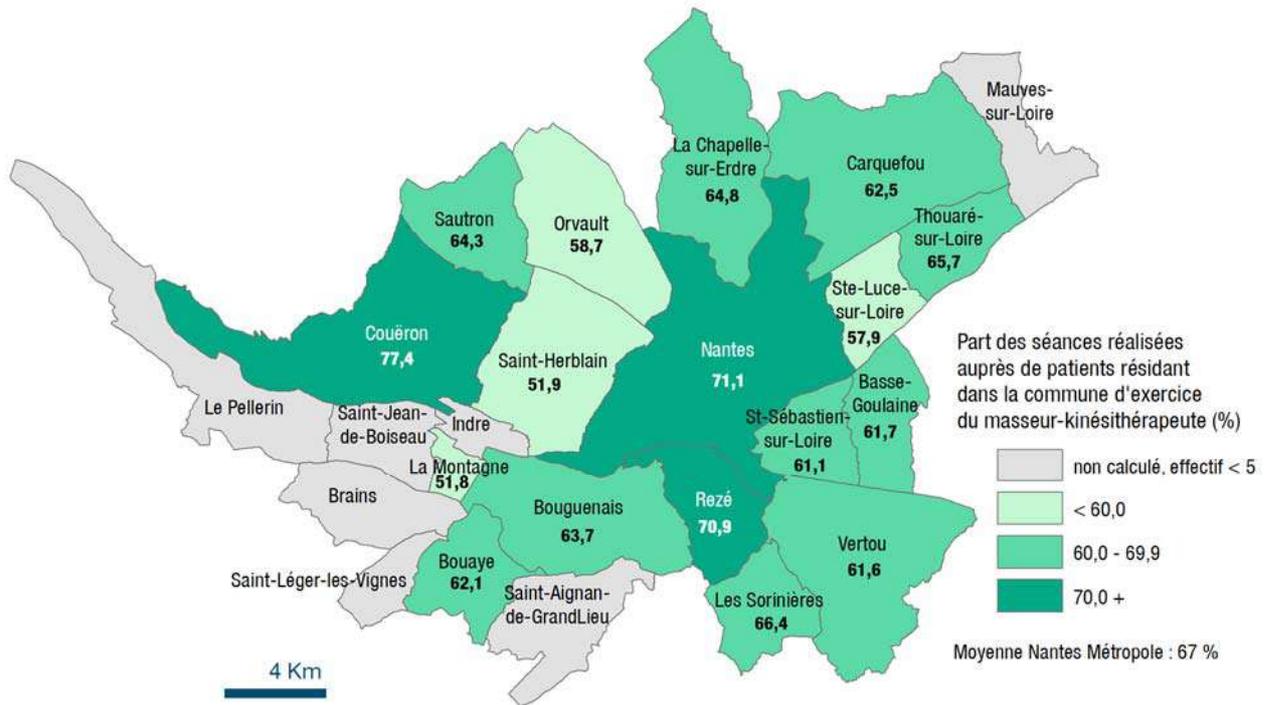
Champ : masseurs-kinésithérapeutes ayant une activité libérale exclusive ou mixte (encadré 8).

### **Deux tiers des séances concernent des patients résidant dans la commune d'exercice du masseur-kinésithérapeute**

► Deux tiers (67 %) des séances réalisées par les masseurs-kinésithérapeutes libéraux de l'agglomération nantaise sont effectuées auprès de patients qui résident dans la commune d'exercice du masseur-kinésithérapeute. Cette proportion varie de 52 % à 77 % selon les communes. Moins de 60 % des patients pris en charge par les masseurs-kinésithérapeutes installés à La Montagne, Saint-Herblain, Sainte-Luce-sur-Loire et Orvault résident dans ces communes, alors que pour les praticiens de Couëron, Nantes et Rezé, plus de 70 % de leurs patients résident dans la commune (cf. 5.1.5 recours aux masseurs-kinésithérapeutes).



**FIG.52 Part des séances réalisées par les masseurs-kinésithérapeutes libéraux auprès de patients résidant dans la commune d'exercice du masseur-kinésithérapeute (2019)**



Source : DCIR-SNDS (Cnam), exploitation ORS  
 Champ : masseurs-kinésithérapeutes ayant une activité libérale exclusive ou mixte (encadré 8).

## 4.4 Infirmiers

### En moyenne, les infirmiers libéraux installés sur l'agglomération réalisent 4 500 séances de soins par an

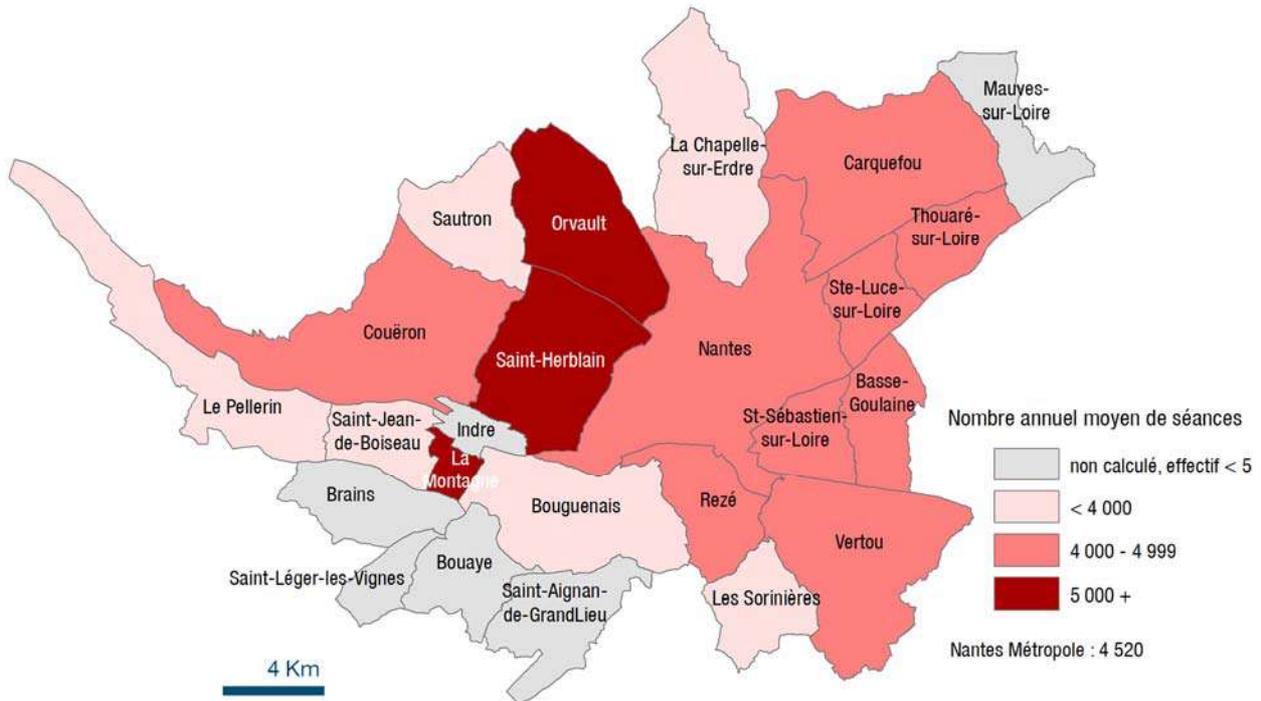
► En 2019, les infirmiers libéraux exerçant sur l'agglomération nantaise ont réalisé en moyenne 4 520 séances de soins au cours de l'année (encadré 8).

Ce nombre moyen est supérieur de 4 % à la valeur nationale (4 360), mais inférieur de 8 % à celle observée dans le reste du département (4 910).

Il varie selon les 18 communes de l'agglomération, disposant d'au moins cinq infirmiers en activité en 2019. Les infirmiers de Saint-Jean-de-Boiseau, Sautron, La Chapelle-sur-Erdre, Le Pellerin, Les Sorinières et Bouguenais présentent les niveaux moyens d'activité les plus faibles, inférieurs à 4 000 séances par an, alors que ceux installés dans les communes de Saint-Herblain, Orvault et La Montagne réalisent au moins 5 000 séances par an.



**FIG.53 Nombre annuel moyen de séances réalisées par infirmier libéral selon la commune d'exercice (2019)**



Source : DCIR-SNDS (Cnam), exploitation ORS  
Champ : infirmiers ayant une activité libérale exclusive ou mixte (encadré 8).

### Encadré 9. Modalités d'exercice et emploi du temps des infirmiers libéraux en Pays de la Loire Éléments de contexte

Les résultats d'une enquête menée fin 2019/début 2020 par l'ORS, à la demande de l'URPS infirmiers libéraux des Pays de la Loire, permettent d'enrichir les données locales d'offre de soins, par les opinions et pratiques d'un échantillon représentatif de près de 380 infirmiers libéraux de la région [8].

Fin 2019, 93 % des infirmiers des Pays de la Loire déclarent être installés **en groupe** : 64 % exercent au sein d'un cabinet comptant deux ou trois infirmiers et 29 % dans un cabinet comptant au moins quatre infirmiers. La taille des cabinets infirmiers apparaît toutefois plus petite en zone urbaine qu'en zone rurale (24 % des infirmiers installés dans un grand pôle urbain exercent dans un cabinet de quatre infirmier ou plus *vs* 39 % de ceux installés dans une commune isolée, hors influence d'un pôle).

Lorsque les infirmiers exercent dans des locaux avec d'autres professionnels, il s'agit le plus souvent de médecins (54 %), masseurs-kinésithérapeutes (43 %), pédicures-podologues (37 %), ostéopathes (31 %), orthophonistes (30 %) et psychologues (29 %).

Les infirmiers libéraux effectuent la majorité de leurs soins au domicile des patients, mais ils réalisent également des soins au cabinet, dans le cadre de permanences, sur certaines plages horaires. En 2019, 70 % des infirmiers déclarent qu'eux-mêmes ou leurs confrères effectuent des **permanences de soins au cabinet** au moins un jour par semaine : 60 % sur cinq ou six jours et 10 % sur un à quatre jours. Ces permanences sont moins souvent organisées en zone urbaine (57 % des infirmiers installés dans un grand pôle urbain *vs* 78 % de ceux exerçant dans une commune isolée, hors influence d'un pôle).

Les journées de travail des infirmiers libéraux comprennent, le plus souvent, une tournée de soins le matin et une l'après-midi.

En 2019, ces **journées de travail s'étendent sur 13 heures et 11 minutes en moyenne**, soit 11 minutes de plus qu'en 2013. Elles commencent en effet plus tôt (58 % des infirmiers la débute avant 7 heures en 2019 *vs* 48 % en 2013), tout en se terminant aux mêmes horaires.

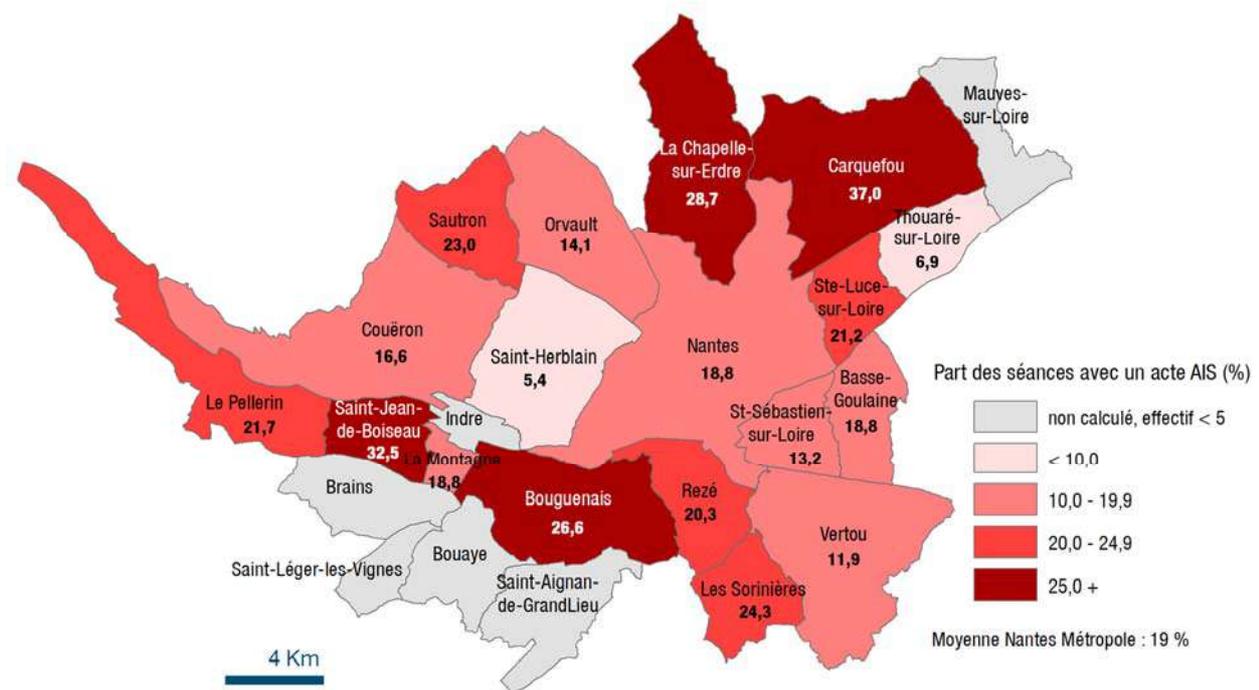
Les infirmiers libéraux estiment consacrer, au cours d'une journée de travail ordinaire, en moyenne 9 heures et 20 minutes aux soins prodigués au domicile des patients (déplacements compris) ou au cabinet.

Outre les soins, les infirmiers consacrent notamment en moyenne 1 heure et 30 minutes à des tâches de nature administrative et organisationnelle (ouverture et suivi des dossiers patients, numérisation des prescriptions, préparation des feuilles de soins, les télétransmissions et "traitements des rejets", planification des tournées, envoi des prélèvements aux laboratoires, préparation du matériel de soins...), 30 minutes aux transmissions des informations autour des patients et de leur suivi à leurs confrères, 20 minutes aux échanges et à la coordination avec les autres professionnels intervenant auprès des patients (médecins, établissements de santé, Ssiad, services HAD, proches, aides à domicile...).





**FIG.55 Part des séances réalisées par les infirmiers libéraux comportant au moins un acte infirmier de soins (AIS) selon la commune d'exercice (2019)**



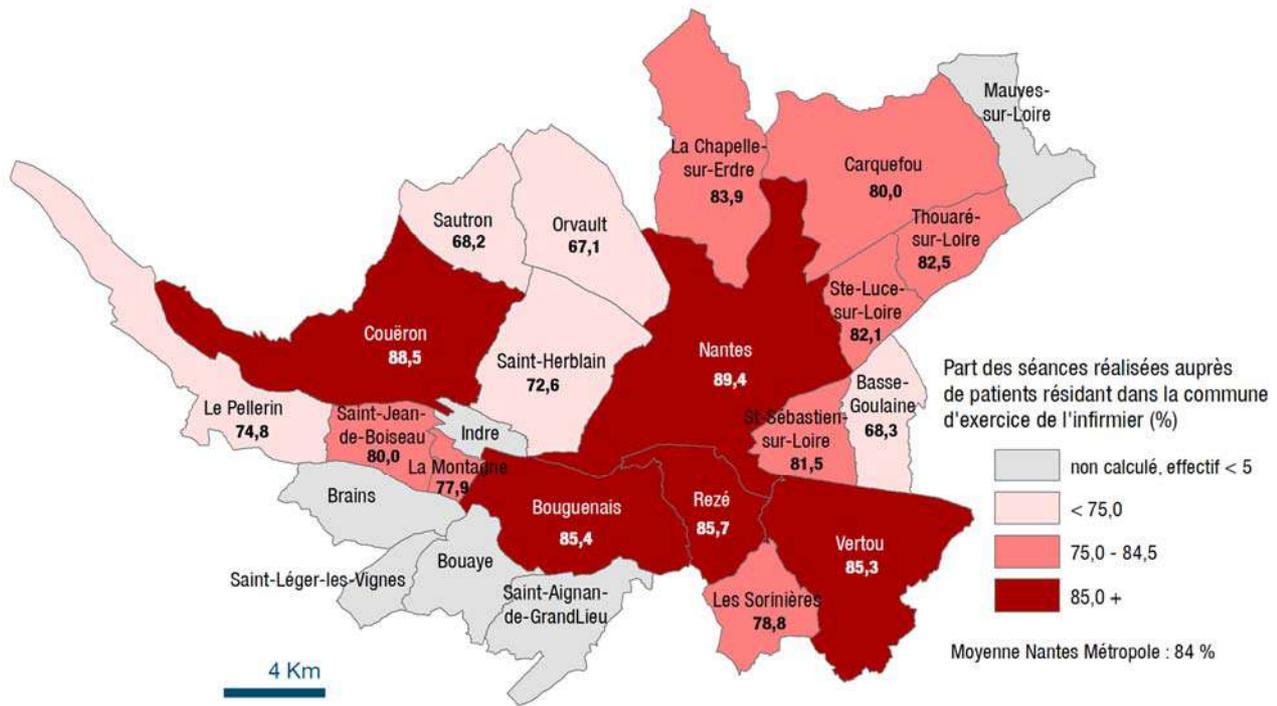
Source : DCIR-SNDS (Cnam), exploitation ORS  
Champ : infirmiers ayant une activité libérale exclusive ou mixte (encadré 8).

### Plus de 80 % des séances concernent des patients résidant dans la commune d'exercice de l'infirmier

► 84 % des séances réalisées par les infirmiers libéraux de l'agglomération nantaise sont effectuées auprès de patients qui résident dans la commune d'installation du cabinet d'exercice de l'infirmier. Cette proportion varie de 67 % à 89 % selon les communes. Moins de 75 % des patients pris en charge par les infirmiers installés à Sautron, Orvault, Saint-Herblain et Le Pellerin résident dans ces communes, alors que pour les praticiens de Nantes, Couëron, Rezé, Bouguenais et Vertou, plus de 85 % de leurs patients résident dans la commune (cf. 5.1.6 recours aux infirmiers).



**FIG.56 Part des séances réalisées par les infirmiers libéraux auprès de patients résidant dans la commune d'exercice de l'infirmier (2019)**



Source : DCIR-SNDS (Cham), exploitation ORS  
Champ : infirmiers ayant une activité libérale exclusive ou mixte (encadré 8).

## 4.5 Orthophonistes

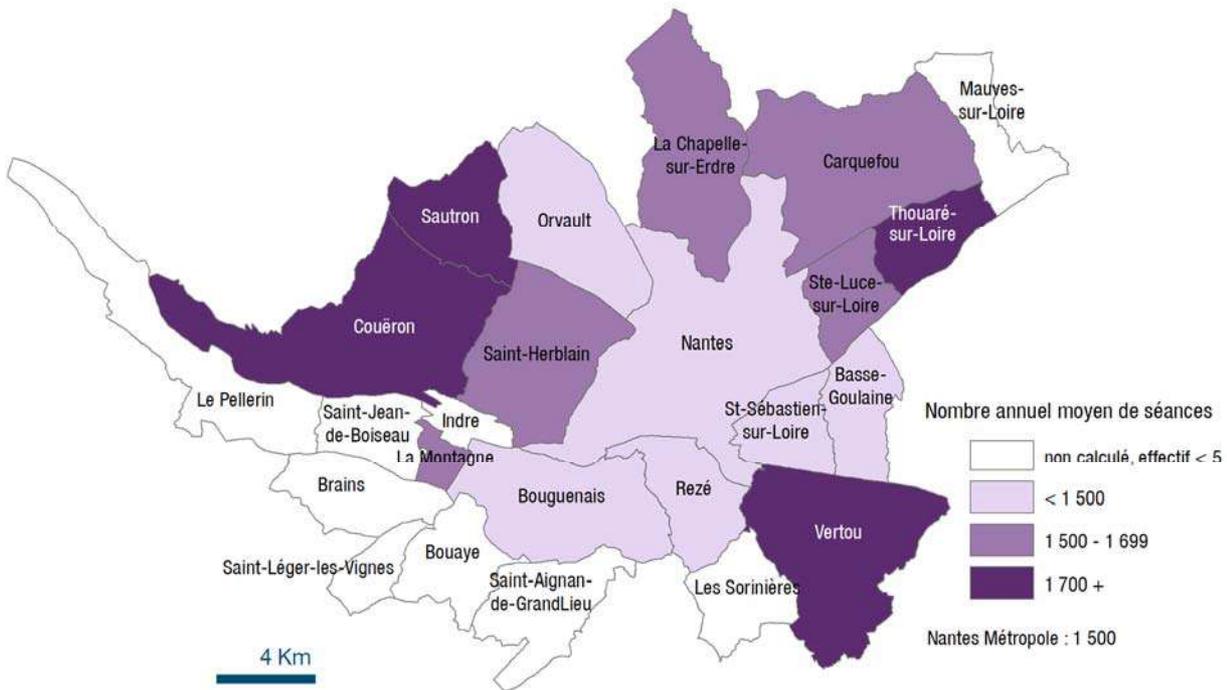
### En moyenne, les orthophonistes libéraux de l'agglomération réalisent 1 500 séances de soins par an

► En 2019, les orthophonistes libéraux exerçant sur l'agglomération nantaise ont réalisé en moyenne 1 500 séances de soins au cours de l'année (encadré 8). Ce nombre moyen est inférieur de 13 % à la valeur nationale (1 730), et de 7 % à celle observée dans le reste du département (1 610).

Il varie selon les 15 communes de l'agglomération, disposant d'au moins cinq orthophonistes en activité en 2019. Les orthophonistes installés à Nantes, Rezé, Saint-Sébastien-sur-Loire, Bouguenais, Basse-Goulaine et Orvault présentent les niveaux moyens d'activité les plus faibles, inférieurs à 1 500 séances par an, alors que ceux exercent dans les communes de Thouaré-sur-Loire, Vertou, Sautron et Couëron réalisent en moyenne au moins 1 700 séances par an.



**FIG.57 Nombre annuel moyen de séances réalisées par orthophoniste libéral selon la commune d'exercice (2019)**

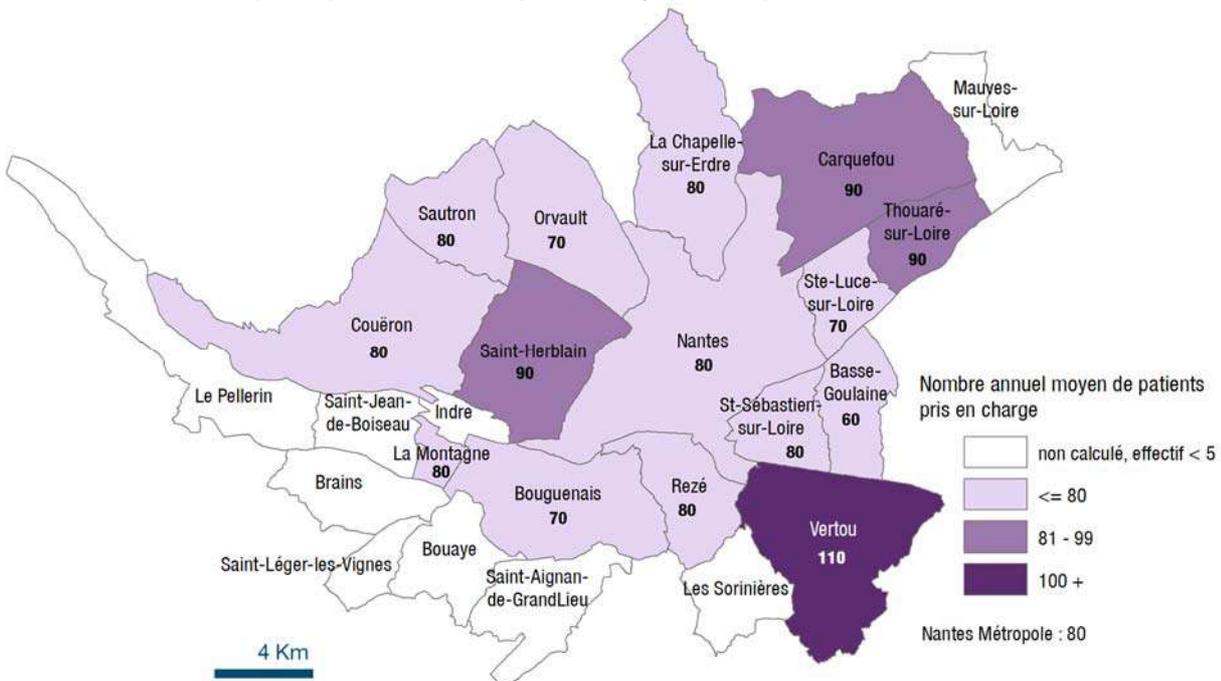


Source : DCIR-SNDS (Cnam), exploitation ORS  
 Champ : orthophonistes ayant une activité libérale exclusive ou mixte (encadré 8).

**En moyenne, les orthophonistes installés dans l'agglomération prennent en charge 80 patients différents par an**

► En 2019, les orthophonistes libéraux exerçant sur l'agglomération nantaise ont pris en charge en moyenne 80 patients distincts au cours de l'année, soit une moyenne identique à celles observées au plan national et dans le reste du département. Elle varie de 60 à 110 selon les 15 communes de l'agglomération étudiées. Les orthophonistes de Basse-Goulaine, Orvault et Bouguenais présentent les files actives moyennes les plus faibles, inférieures à 80 patients, et ceux installés à Vertou, la file active moyenne la plus élevée, atteignant 110 patients par an.

**FIG.58 Nombre annuel moyen de patients différents pris en charge par orthophoniste libéral selon la commune d'exercice (2019)**



Source : DCIR-SNDS (Cnam), exploitation ORS  
 Champ : orthophonistes ayant une activité libérale exclusive ou mixte (encadré 8).

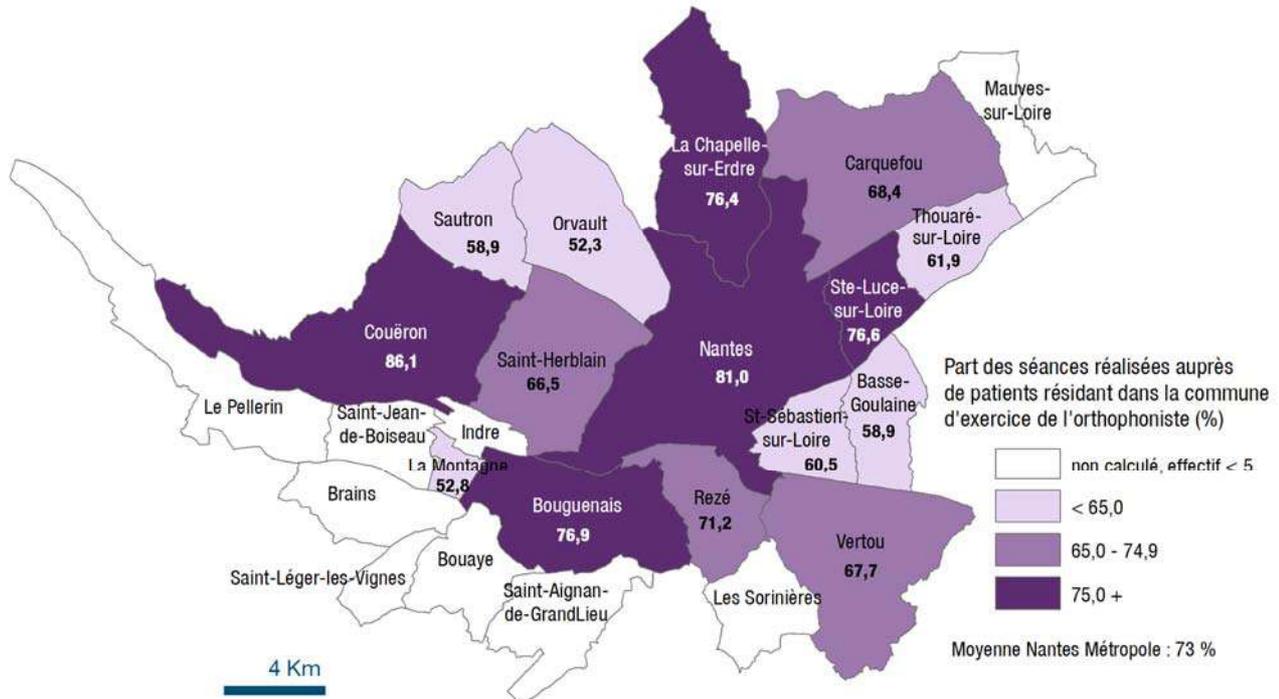


### Plus de 70 % des séances concernent des patients résidant dans la commune d'exercice de l'orthophoniste

► 73 % des séances réalisées par les orthophonistes libéraux de l'agglomération nantaise sont effectuées auprès de patients qui résident dans la commune d'exercice de l'orthophoniste.

Cette proportion varie de 52 % à 86 % selon les communes étudiées. Moins de 55 % des patients pris en charge par les orthophonistes installés à Orvault et La Montagne résident dans ces communes, alors que pour les orthophonistes exerçant à Couëron et à Nantes plus de 80 % de leurs patients résident dans la commune (cf. 5.1.7 recours aux orthophonistes).

**FIG.59 Part des séances réalisées par les orthophonistes libéraux auprès de patients résidant dans la commune d'exercice de l'orthophoniste (2019)**



Source : DCIR-SNDS (Cnam), exploitation ORS

Champ : orthophonistes ayant une activité libérale exclusive ou mixte (encadré 8).



## 5. RECOURS AUX SOINS DES HABITANTS

Les données présentées ci-après concernent les recours aux soins des habitants des 24 communes de Nantes Métropole, quelle que soit la commune d'exercice du professionnel de santé. Selon l'indicateur, elles portent sur les recours aux soins de ville (intégrant les recours en secteur libéral, centres de santé, centres mutualistes, services de Protection maternelle infantile (PMI), et le cas échéant en consultations externes en hôpital public) ou uniquement sur les recours aux professionnels de santé libéraux (encadré 11).

### 5.1 Recours par professionnel de santé

#### 5.1.1 Recours aux médecins généralistes

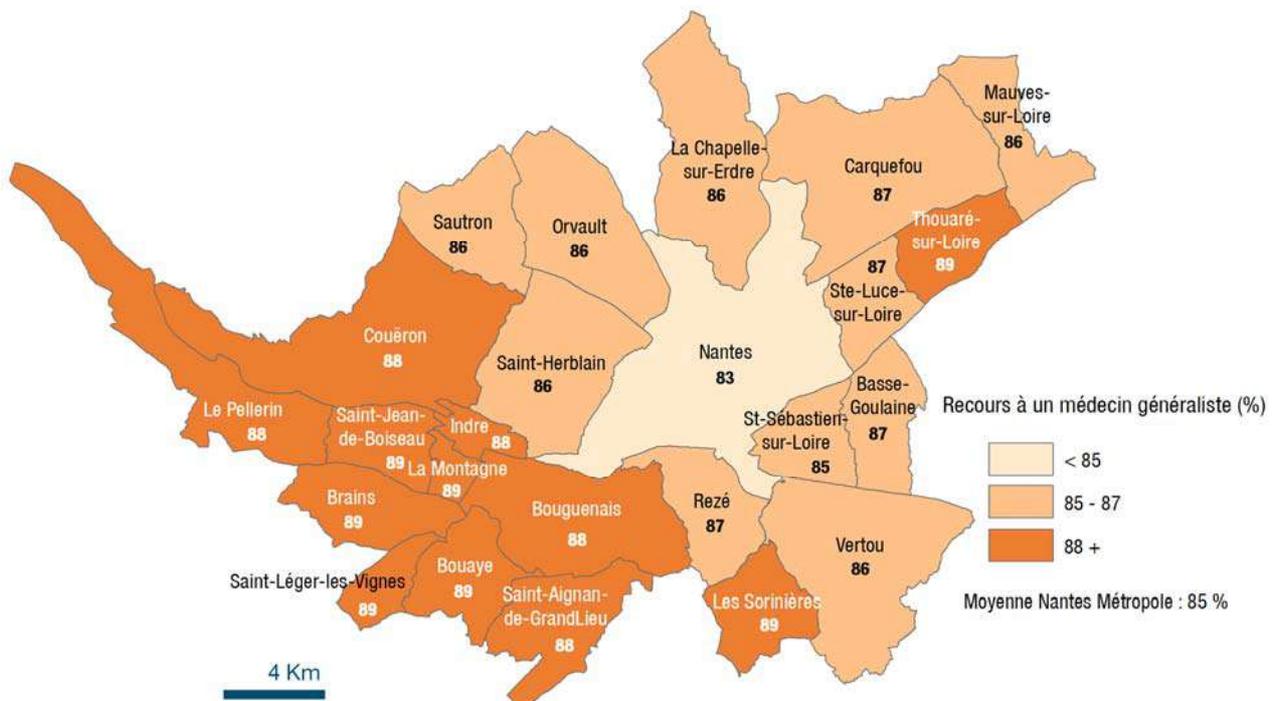
##### Plus de huit habitants sur dix ont consulté un médecin généraliste dans l'année

► 85 % des habitants de Nantes Métropole ont consulté au moins une fois un médecin généraliste au cours de l'année 2019. Ce taux intègre l'ensemble des recours aux médecins généralistes (y compris médecin avec mode d'exercice particulier : acupuncture, homéopathie, SOS médecins...) en secteur libéral, centres de santé, consultations externes et en service de Protection maternelle infantile (PMI). Ce taux est, à structure par âge comparable, supérieur de 2 points à la moyenne nationale (83 %) et légèrement inférieur à celui observé dans le reste du département de Loire-Atlantique (86 %).

##### Un recours un peu plus marqué dans les communes périphériques de l'Ouest et du Sud-Ouest

► Ce taux varie de 83 % à 89 % selon les communes de l'agglomération, à structure par âge comparable. Nantes affiche le taux le plus faible et les communes situées en périphérie à l'Ouest et au Sud-Ouest les taux les plus élevés<sup>10</sup>. Cet écart pourrait en partie être lié au fait que l'offre de certains médecins spécialistes (ex : gynécologue, pédiatre...) est surtout concentrée au cœur de la métropole, et donc moins accessible pour les habitants de ces communes, qui pourraient alors privilégier le premier recours à un médecin généraliste.

**FIG.60 Proportion<sup>1</sup> de personnes ayant eu recours à un médecin généraliste au moins une fois dans l'année selon la commune de résidence (2019)**



Source : DCIR/PMSI-SNDS (Cnam), exploitation ORS

Champ : recours en secteur libéral, centres de santé, centres mutualistes, consultations externes, services de PMI (encadré 11), y compris médecins MEP.

1. Proportions standardisées sur l'âge.

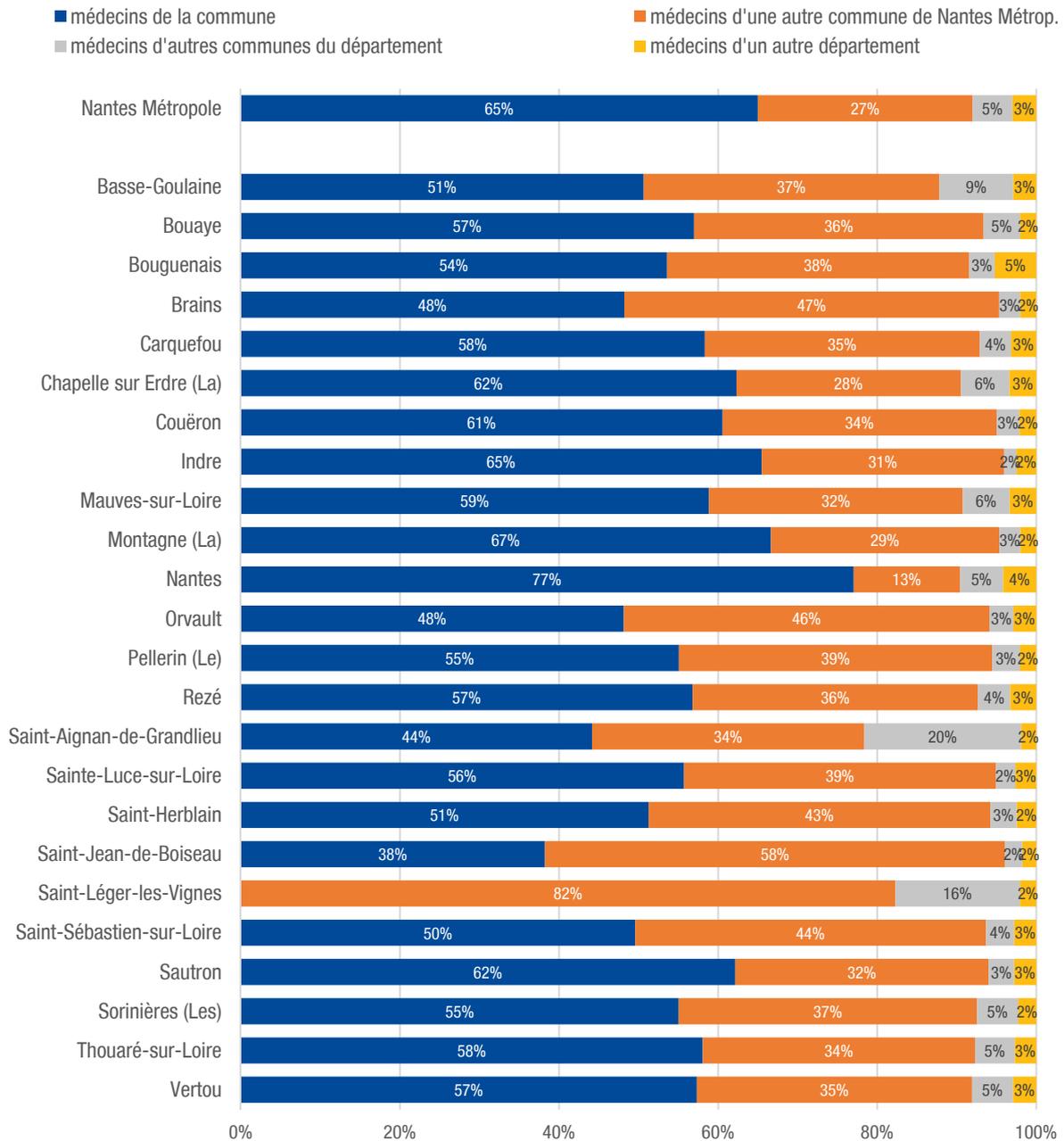
<sup>10</sup> Cet écart n'est pas lié à d'éventuelles différences de structure par âge entre les communes car les proportions présentées sont standardisées sur l'âge. Cette méthode permet de « gommer » ces éventuelles différences.



## 65 % des recours des habitants de l'agglomération ont lieu auprès de médecins installés dans leur propre commune de résidence

► Les habitants de l'agglomération recourent très majoritairement aux médecins généralistes installés dans la métropole, et plus particulièrement à ceux installés dans leur commune de résidence. En 2019, 92 % des recours des habitants de Nantes Métropole aux médecins généralistes libéraux ont lieu auprès de praticiens installés dans la métropole, dont 65 % auprès de médecins installés dans leur propre commune de résidence. Cette dernière proportion varie en fonction des communes de l'agglomération : de 0 % à Saint-Léger-les-Vignes, commune dans laquelle aucun médecin n'est installé, à 77 % à Nantes.

**FIG.61 Répartition des recours des habitants de l'agglomération aux médecins généralistes libéraux selon la commune d'exercice du médecin (2019)**



Source : DCIR/PMSI-SNDS (Cnam), exploitation ORS

Champ : recours en secteur libéral, y compris médecins MEP.

Lecture : Nantes Métropole - 65 % des recours des habitants de Nantes Métropole ont lieu auprès de médecins généralistes installés dans leur propre commune de résidence, 27 % auprès de médecins installés dans une commune de Nantes Métropole autre que celle de leur résidence, 5 % auprès de médecins exerçant dans une commune de Loire-Atlantique n'appartenant pas à Nantes Métropole et 3 % auprès de praticiens n'exerçant pas en Loire-Atlantique.

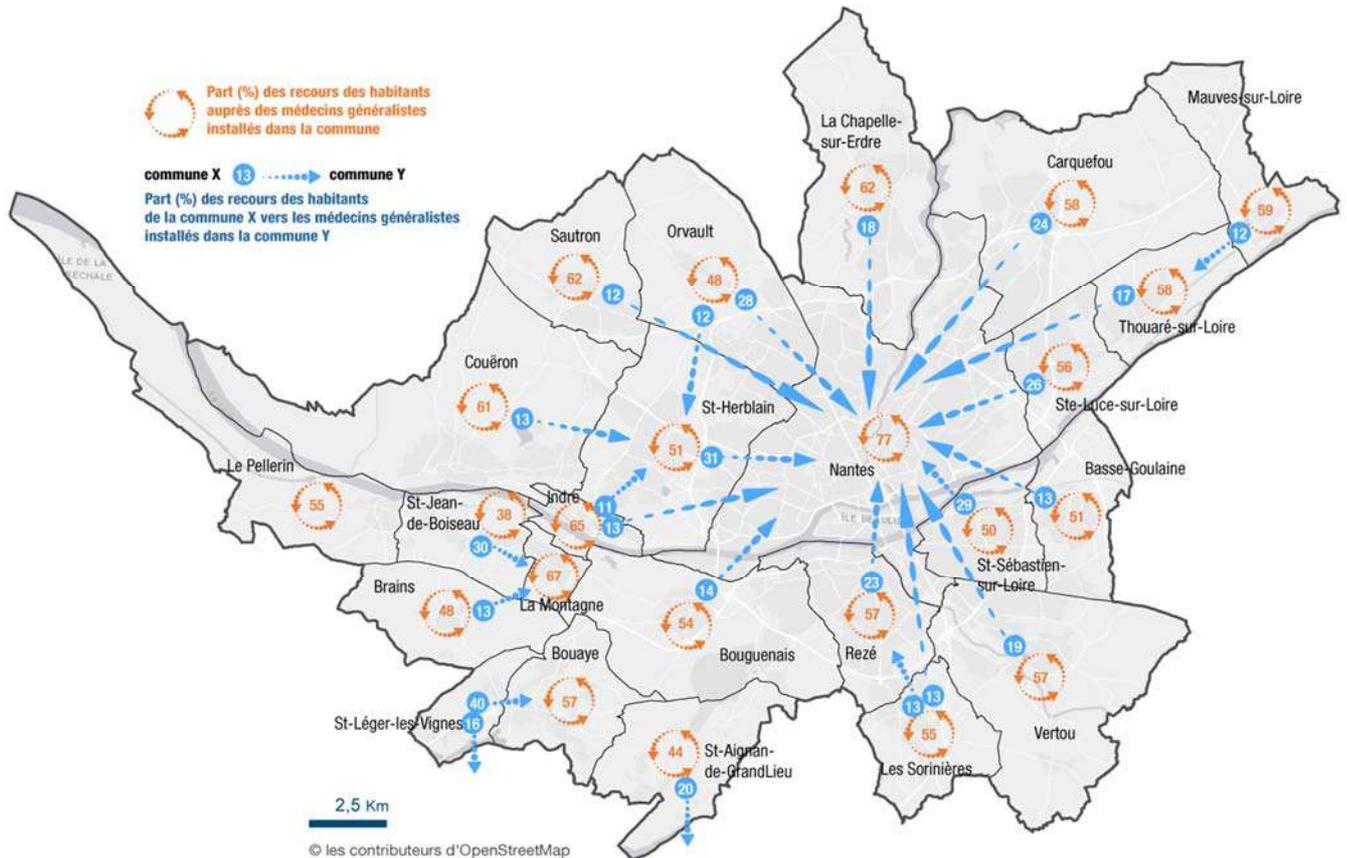
Basse-Goulaine - 51 % des recours des habitants de Basse-Goulaine ont lieu auprès de médecins généralistes exerçant à Basse-Goulaine, 37 % auprès de médecins installés dans une autre commune de Nantes Métropole, 9 % auprès de médecins exerçant dans une commune de Loire-Atlantique n'appartenant pas à Nantes Métropole et 3 % auprès de praticiens n'exerçant pas en Loire-Atlantique.



► La carte ci-dessous synthétise les principaux flux entre communes des recours aux médecins généralistes libéraux. Si la majorité des recours des habitants ont lieu auprès des médecins installés dans leur propre commune de résidence, une part non négligeable des recours se font auprès des médecins généralistes installés à Nantes pour les habitants des communes limitrophes (31 % des recours des habitants de Saint-Herblain, 29 % des recours des habitants de Saint-Sébastien-sur-Loire, 28 % de ceux des habitants d'Orvault...).

**FIG.62 Principaux flux de recours aux médecins généralistes libéraux des habitants de Nantes Métropole (2019)**

Sont affichés les flux entre communes représentant au moins 10 % des recours des habitants d'une commune



Source : DCIR/PMSI-SNDS (Cnam), exploitation ORS

Champ : recours en secteur libéral, y compris médecins MEP.

Lecture : 54 % des recours aux médecins généralistes des habitants de Bouguenais ont lieu auprès de médecins installés dans la commune, et 14 % auprès de médecins installés dans la commune de Nantes.

### 5.1.2 Recours aux médecins généralistes en dehors des horaires d'ouverture des cabinets

#### Plus d'un habitant sur dix a consulté dans l'année un médecin généraliste la nuit, le week-end ou un jour férié

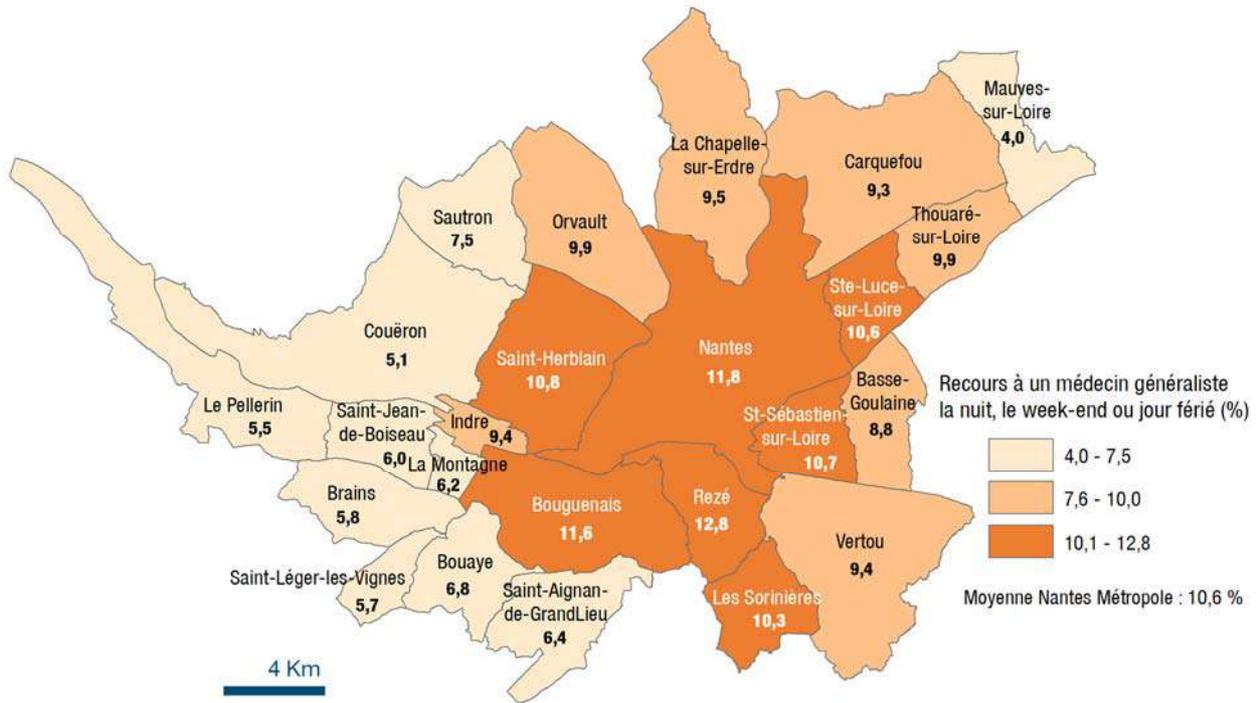
► 10,6 % des habitants de Nantes Métropole ont consulté au moins une fois, au cours de l'année 2019, un médecin généraliste en dehors de l'ouverture des cabinets médicaux, c'est-à-dire la nuit, le week-end ou un jour férié.

Ce taux est, à structure par âge comparable, supérieur à la moyenne nationale (7,1 %) et au taux observé dans le reste du département (6,5 %). Ce constat est notamment lié à la possibilité pour les habitants de l'agglomération nantaise de recourir à SOS médecins (encadré 10).

► Ce taux de recours varie selon les communes de l'agglomération, de 4,0 % à 12,8 % (à structure par âge comparable). Les 9 communes de l'agglomération qui ne sont pas couvertes par SOS médecins présentent les taux les plus faibles (Mauves-sur-Loire, Couëron, Le Pellerin, Saint-Léger-les-Vignes, Brains, Saint-Aignan-de-GrandLieu, Bouaye, La Montagne, Saint-Jean-de-Boiseau).



**FIG.63 Proportion<sup>1</sup> de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un médecin généraliste la nuit, le week-end ou un jour férié (2019)**



Source : DCIR/PMSI-SNDS (Cnam), exploitation ORS

Champ : recours en secteur libéral, centres de santé, centres mutualistes, consultations externes, services de PMI - y compris médecins MEP (encadré 11).

1. Proportions standardisées sur l'âge.

### Encadré 10. Activité de SOS médecins Nantes Éléments de contexte

SOS médecins Nantes est une association de médecins libéraux participant à la permanence des soins 24 heures sur 24, en visite ou en consultation. L'association compte une quarantaine de médecins généralistes libéraux. Ces praticiens interviennent au domicile des patients sur 15 des 24 communes de l'agglomération nantaise (soit 90 % de la population de l'agglomération) : Basse-Goulaine, Bouguenais, Carquefou, La Chapelle-sur-Erdre, Indre, Nantes, Orvault, Rezé, Saint-Sébastien-sur-Loire, Saint-Herblain, Sainte-Luce-sur-Loire, Sautron, Les Sorinières, Thouaré-sur-Loire et Vertou. Ils réalisent également des consultations dans deux centres, l'un situé à Nantes et l'autre à Rezé.

En 2019, SOS médecins Nantes a réalisé plus de 165 000 actes. Si l'on considère les données de remboursement de l'assurance maladie (qui n'intègrent pas les actes réalisés dans les Ehpad avec dotation globale, ceux dans les établissements pénitentiaires, et ceux dans les établissements de santé), les médecins généralistes libéraux exerçant dans le cadre de SOS médecins Nantes ont réalisé environ 67 000 visites à domicile, 67 000 consultations et 18 000 actes techniques, et au global plus de 140 000 séances de soins<sup>11</sup>.

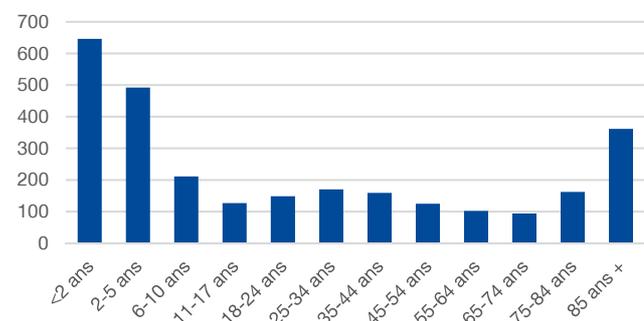
88 % des séances concernent des patients domiciliés dans l'agglomération nantaise (dont 53 % à Nantes, 7 % à Saint-Herblain et 6 % à Rezé), 5 % des patients résidant dans une autre commune du département, et 7 % des patients résidant en dehors du département<sup>12</sup>.

Si l'on considère les séances réalisées auprès des habitants de l'agglomération, 24 % d'entre elles ont lieu un samedi après-midi, un dimanche ou un jour férié et 38 % la nuit<sup>13</sup>.

Le recours à SOS médecins est particulièrement élevé chez les jeunes enfants et les personnes âgées de 85 ans et plus. Le taux de séances pour 1 000 habitants atteint 646 chez les enfants de moins de 2 ans et 492 chez ceux âgés de 3-5 ans et s'élève à 361 parmi les 85 ans et plus, contre 94 à 211 pour les autres classes d'âge.

Les bénéficiaires de la CMU-C sont surreprésentés parmi les patients pris en charge par SOS médecins : 22 % des séances concernent des bénéficiaires de la CMU-C alors qu'ils représentent 9 à 10 % des habitants du territoire.

#### Taux de séances pour 1 000 habitants selon la classe d'âge Nantes Métropole (2019)



Source : DCIR-SNDS (Cnam), exploitation ORS

Champ : séances réalisées par SOS médecins Nantes auprès de patients résidant dans Nantes Métropole, hors séances réalisées en Ehpad avec tarif global de soins, en établissements pénitentiaires, en établissements de santé.

<sup>11</sup> Une séance correspond à la prise en charge d'un patient par un médecin, un jour donné. Lors de cette prise en charge, plusieurs actes peuvent être réalisés par le médecin.

<sup>12</sup> Résultat établi à partir de la commune de résidence connue par l'assurance maladie.

<sup>13</sup> Entre 20 et 8h



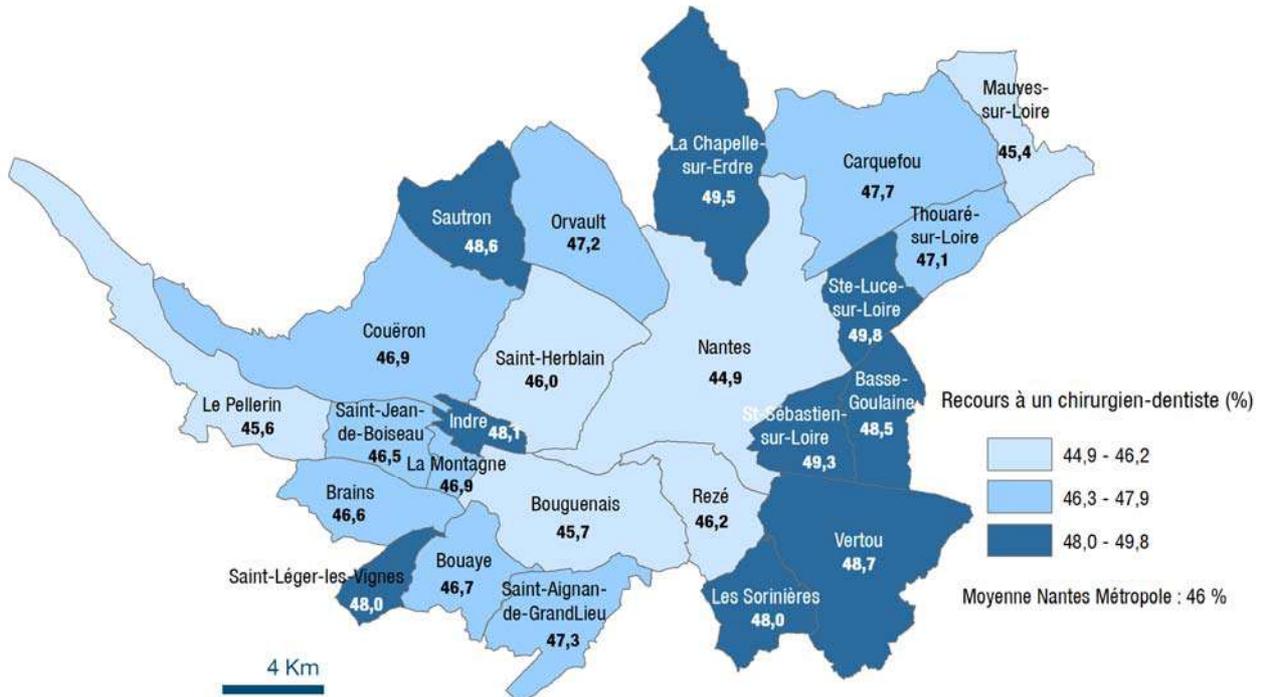
### 5.1.3 Recours aux chirurgiens-dentistes

#### Moins d'un habitant sur deux a consulté un chirurgien-dentiste dans l'année

► 46 % des habitants de Nantes Métropole ont consulté au moins une fois un chirurgien-dentiste au cours de l'année 2019. Ce taux intègre l'ensemble des recours aux chirurgiens-dentistes en secteur libéral, centres de santé, centres mutualistes dentaires et en consultations externes (hôpitaux publics). Ce taux est, à structure par âge comparable, supérieur de 5 points à la moyenne nationale (41 %) et proche de celui observé dans le reste du département de Loire-Atlantique (45 %).

► Ce taux varie de 45 % à 50 % selon les communes de l'agglomération (à structure par âge comparable). Les communes de Nantes, Mauves-sur-Loire, Le Pellerin et Bouguenais présentent les taux les plus faibles.

**FIG.64 Proportion<sup>1</sup> de personnes ayant eu recours à un chirurgien-dentiste au moins une fois dans l'année (2019)**



Source : DCIR/PMSI-SNDS (Cnam), exploitation ORS

Champ : recours en secteur libéral, centres de santé, centres mutualistes, consultations externes (encadré 11).

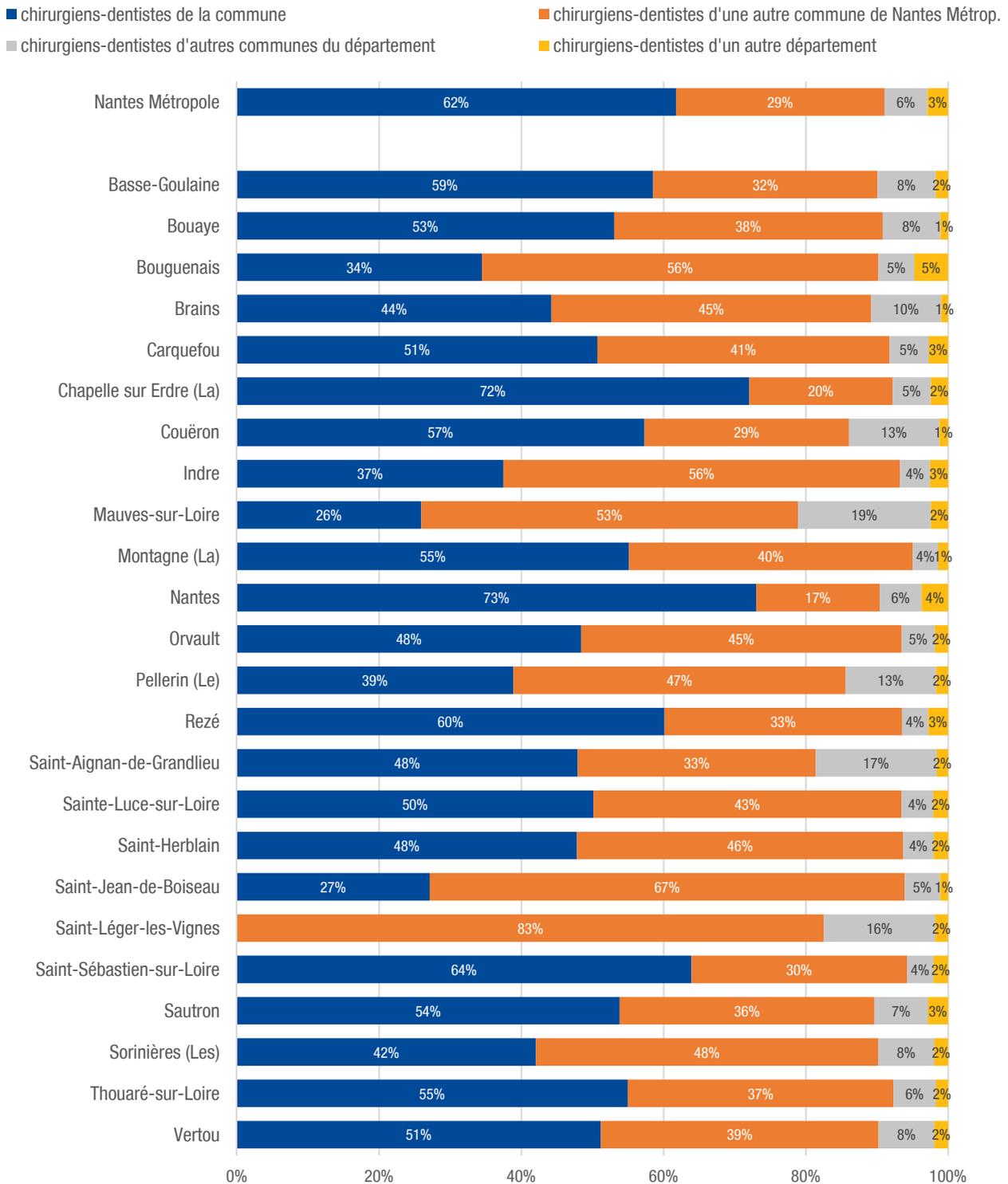
1. Proportions standardisées sur l'âge.

#### Plus de 60 % des recours des habitants de l'agglomération ont lieu auprès de chirurgiens-dentistes installés dans leur commune de résidence

► Les habitants de l'agglomération recourent très majoritairement aux chirurgiens-dentistes installés dans la métropole. En 2019, 91 % des recours aux chirurgiens-dentistes libéraux des habitants de Nantes Métropole ont lieu auprès des praticiens installés dans la métropole, dont 62 % auprès des chirurgiens-dentistes exerçant dans leur propre commune de résidence. Cette dernière proportion varie selon les communes de l'agglomération : de 0 % à Saint-Léger-les-Vignes, commune dans laquelle aucun chirurgien-dentiste n'est installé, à 73 % à Nantes.



**FIG.65 Répartition des recours des habitants de l'agglomération aux chirurgiens-dentistes libéraux selon la commune d'exercice du chirurgien-dentiste (2019)**



Source : DCIR-SNDS (Cham), exploitation ORS  
Champ : recours en secteur libéral.

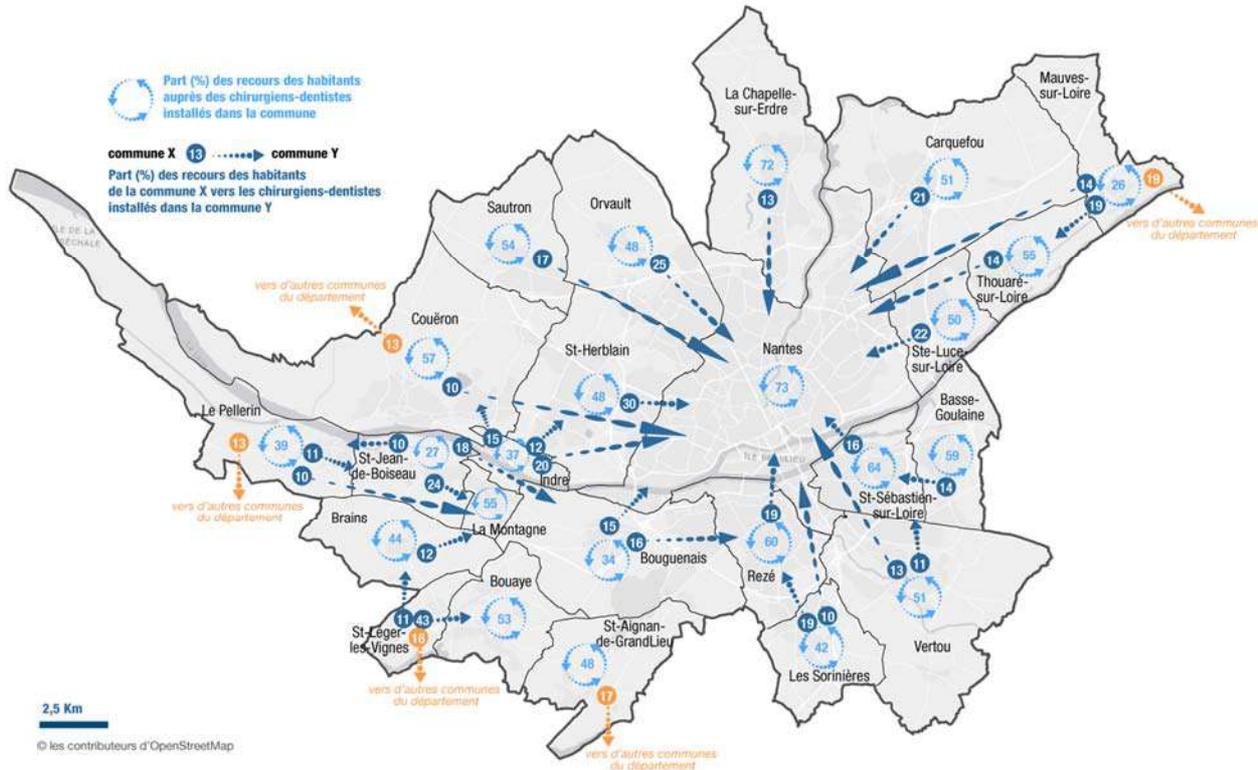
Lecture : Nantes Métropole - 62 % des recours des habitants de Nantes Métropole ont lieu auprès de chirurgiens-dentistes installés dans leur propre commune de résidence, 29 % auprès de praticiens installés dans une commune de Nantes Métropole autre que celle de leur résidence, 6 % auprès de praticiens exerçant dans une commune de Loire-Atlantique n'appartenant pas à Nantes Métropole et 3 % auprès de praticiens n'exerçant pas en Loire-Atlantique.

Basse-Goulaine - 59 % des recours des habitants de Basse-Goulaine ont lieu auprès de chirurgiens-dentistes exerçant à Basse-Goulaine, 32 % auprès de praticiens installés dans une autre commune de Nantes Métropole, 8 % auprès de praticiens exerçant dans une commune de Loire-Atlantique n'appartenant pas à Nantes Métropole et 2 % auprès de praticiens n'exerçant pas en Loire-Atlantique.



► La carte ci-dessous synthétise les principaux flux entre communes des recours aux chirurgiens-dentistes libéraux. Si la majorité des recours des habitants de la métropole ont lieu auprès des chirurgiens-dentistes installés dans leur propre commune de résidence, une part non négligeable des recours se font auprès des praticiens installés à Nantes pour les habitants des communes limitrophes situées plutôt au Nord et à l'Est (30 % des recours des habitants de Saint-Herblain, 25 % des recours des habitants d'Orvault, 22 % de ceux des habitants de Sainte-Luce-sur-Loire, 21% de ceux des habitants de Carquefou).

**FIG.66 Principaux flux de recours aux chirurgiens-dentistes libéraux des habitants de Nantes Métropole (2019)**  
Sont affichés les flux entre communes représentant au moins 10 % des recours des habitants d'une commune



Source : DCIR/PMSI-SNDS (Cnam), exploitation ORS

Champ : recours en secteur libéral.

Lecture : 34 % des recours aux chirurgiens-dentistes des habitants de Bouguenais ont lieu auprès praticiens installés dans la commune, et 15 % auprès de praticiens installés dans la commune de Nantes.

## Encadré 11. Recours aux soins des habitants

### Éléments de méthode et définitions

L'ensemble des données de recours aux soins des habitants sont issues d'exploitations des données du SNDS (DCIR, PMSI), à l'exception des données de recours par quartier (présentées en figure 79). Elles concernent les bénéficiaires de tous les régimes d'assurance maladie (y compris Aide médicale d'État).

Les données de **recours par quartier** (figure 79) concernent uniquement les bénéficiaires relevant du régime général, hors sections locales mutualistes et hors Aide médicale d'État. Elles portent sur les recours aux soins de ville (secteur libéral, centre de santé, PMI), elles ne prennent pas en compte les recours dans le cadre de consultations externes en hôpitaux publics. Ces données, extraites du rapport *La santé des Nantais* et des *profils santé ville 2018 [9-15]*, ont été mises à disposition par la CPAM de Loire-Atlantique.

Concernant le **non-recours à des soins gynécologiques** (figure 84), celui-ci correspond au non-recours pendant trois années consécutives à :

- un gynécologue,
- une sage-femme,
- et à un médecin généraliste pour un motif en lien avec un suivi gynécologique, c'est-à-dire ne pas avoir eu de remboursement d'une prestation spécifique [consultation contraception prévention, consultation/forfait IVG, surveillance de grossesse...], d'un acte traceur [frottis cervico-vaginal, colposcopie, pose/ablation d'un dispositif intra-utérin, échographie surveillance grossesse...] ou d'un traitement médicamenteux spécifique [contraceptifs, traitements hormonaux substitutifs, traitements infectieux...], réalisé ou prescrit par un médecin généraliste.



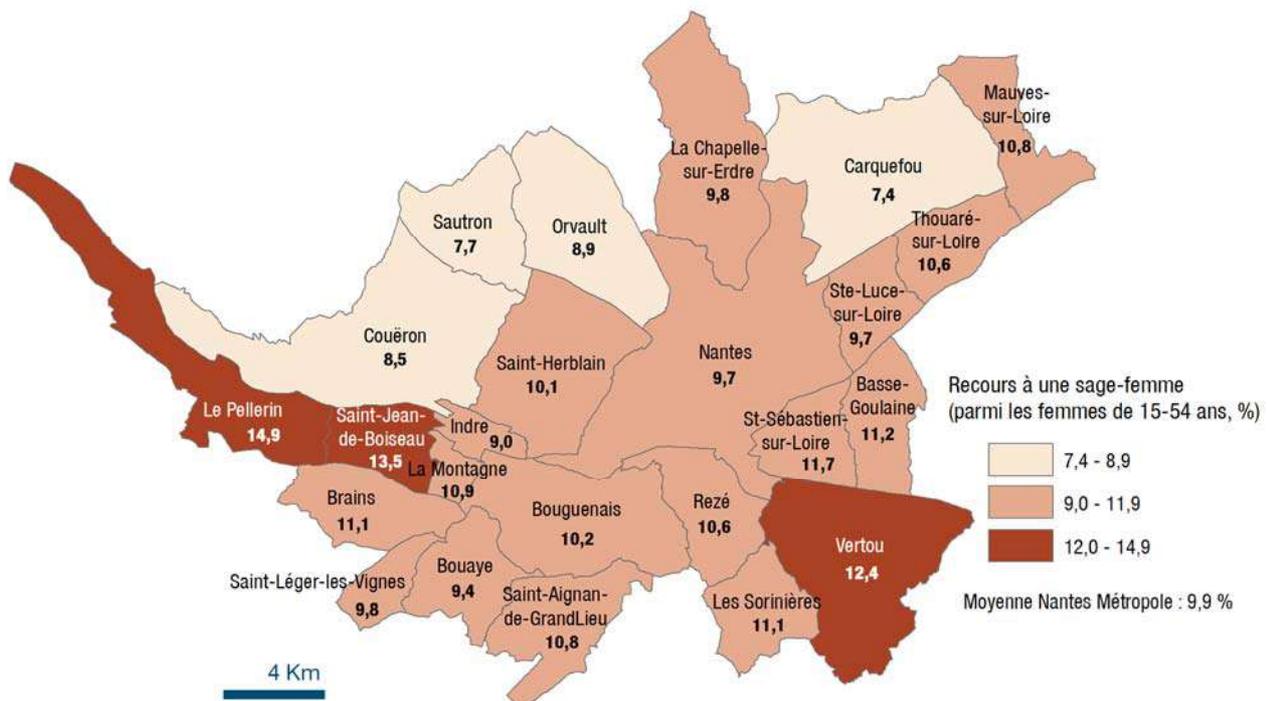
## 5.1.4 Recours aux sages-femmes

### Près d'une habitante sur dix, âgée de 15-54 ans, a consulté une sage-femme dans l'année

► Près de 10 % des habitantes de Nantes Métropole, âgées entre 15 et 54 ans, ont consulté au moins une fois une sage-femme au cours de l'année 2019. Ce taux intègre l'ensemble des recours aux sages-femmes en secteur libéral, dans le cadre de consultations externes en hôpitaux publics et en service de protection maternelle infantile (PMI). Ce taux est, à structure par comparable, inférieur à la moyenne nationale (11,1 %) et à celui observé dans le reste du département de Loire-Atlantique (12,2 %).

► Ce taux varie de 7,4 % à 14,9 % selon les communes de l'agglomération (à structure par âge comparable). Les communes de Carquefou, Sautron, Couëron et Orvault présentent les taux les plus faibles. Les taux les plus élevés sont retrouvés dans les communes du Pellerin, Saint-Jean-de-Boiseau et Vertou.

**FIG.67 Proportion<sup>1</sup> de femmes de 15-54 ans ayant eu recours à une sage-femme au moins une fois dans l'année (2019)**



Source : DCIR/PMSI-SNDS (Cnam), exploitation ORS

Champ : recours en secteur libéral, centres de santé, centres mutualistes, consultations externes, services de PMI (encadré 11).

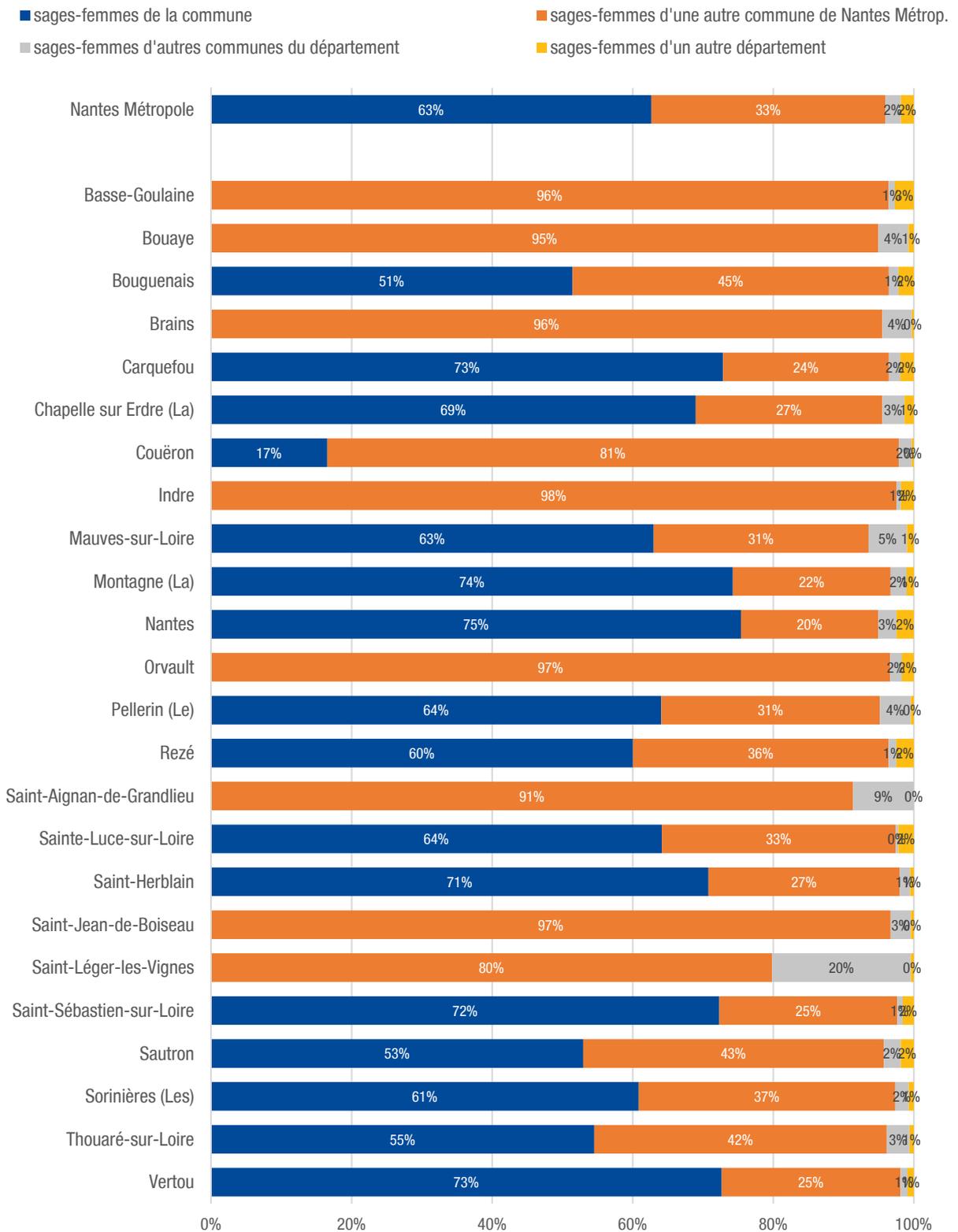
1. Proportions standardisées sur l'âge.

### Plus de 60 % des recours des femmes de l'agglomération ont lieu auprès de sages-femmes installées dans leur propre commune de résidence

► Les habitantes de l'agglomération recourent très majoritairement aux sages-femmes installées sur la métropole. En 2019, 96 % des recours aux sages-femmes libérales des habitantes de Nantes Métropole ont lieu auprès de professionnelles installées dans la métropole, dont 63 % auprès de sages-femmes exerçant dans leur propre commune d'exercice. Cette dernière proportion varie selon les communes de l'agglomération : de 0 % pour les huit communes, dans laquelle aucune sage-femme libérale n'est installée, à 75 % à Nantes.



**FIG.68 Répartition des recours des habitantes de l'agglomération, âgées de 15 à 54 ans, aux sages-femmes libérales selon la commune d'exercice de la sage-femme (2019)**



Source : DCIR-SNDS (Cnam), exploitation ORS  
 Champ : recours en secteur libéral.

Lecture : Nantes Métropole - 63 % des recours des habitantes de Nantes Métropole ont lieu auprès de sages-femmes installées dans leur propre commune de résidence, 33 % auprès de sages-femmes installées dans une commune de Nantes Métropole autre que celle de leur résidence, 2 % auprès de sages-femmes exerçant dans une commune de Loire-Atlantique n'appartenant pas à Nantes Métropole et 2 % auprès de sages-femmes n'exerçant pas en Loire-Atlantique.  
 Basse-Goulaine – Aucun des recours des habitantes de Basse-Goulaine n'a lieu auprès de sages-femmes exerçant à Basse-Goulaine, 96 % des recours ont lieu auprès de sages-femmes installées dans une autre commune de Nantes Métropole, 1 % auprès de sages-femmes exerçant dans une commune de Loire-Atlantique n'appartenant pas à Nantes Métropole et 3 % auprès de sages-femmes n'exerçant pas en Loire-Atlantique.





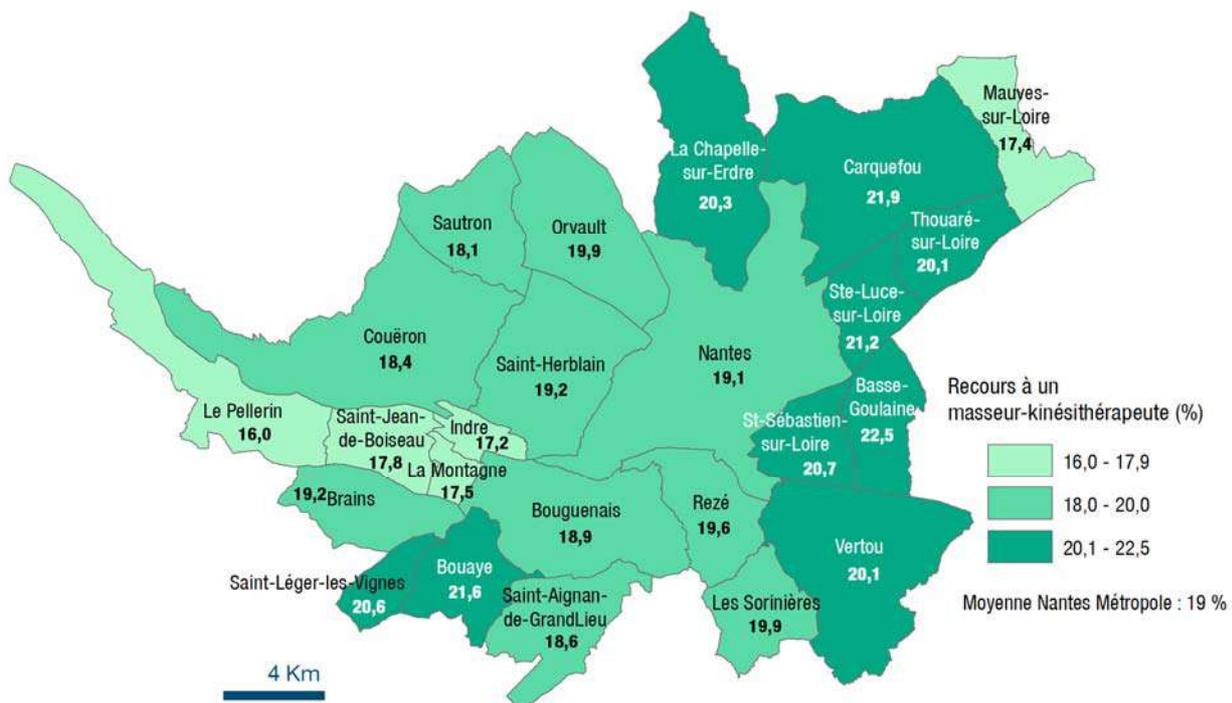
### 5.1.5 Recours aux masseurs-kinésithérapeutes

#### Moins d'une personne sur deux a consulté un masseur-kinésithérapeute dans l'année

► 19 % des habitants de Nantes Métropole ont consulté au moins une fois au cours de l'année 2019 un masseur-kinésithérapeute. Ce taux est supérieur de 4 points à la moyenne nationale (15 %) et de 3 points au taux observé dans le reste du département de la Loire-Atlantique (16 %, à structure par âge comparable).

► Ce taux varie de 16 % à 22,5 % selon les communes de l'agglomération (à structure par âge comparable). Les communes situées à l'Est affichent les taux les plus élevés alors que les communes situées à l'Ouest, le long de la Loire, présentent les taux les plus faibles (notamment Le Pellerin, Saint-Jean-de-Boiseau, La Montagne et Indre).

**FIG.70 Proportion<sup>1</sup> de personnes ayant eu recours à un masseur-kinésithérapeute au moins une fois dans l'année (2019)**



Source : DCIR/PMSI-SNDS (Cnam), exploitation ORS

Champ : recours en secteur libéral, centres de santé, centres mutualistes, consultations externes (encadré 11).

1. Proportions standardisées sur l'âge.

#### Près de 70 % des recours ont lieu auprès de masseurs-kinésithérapeutes installés dans leur propre commune de résidence

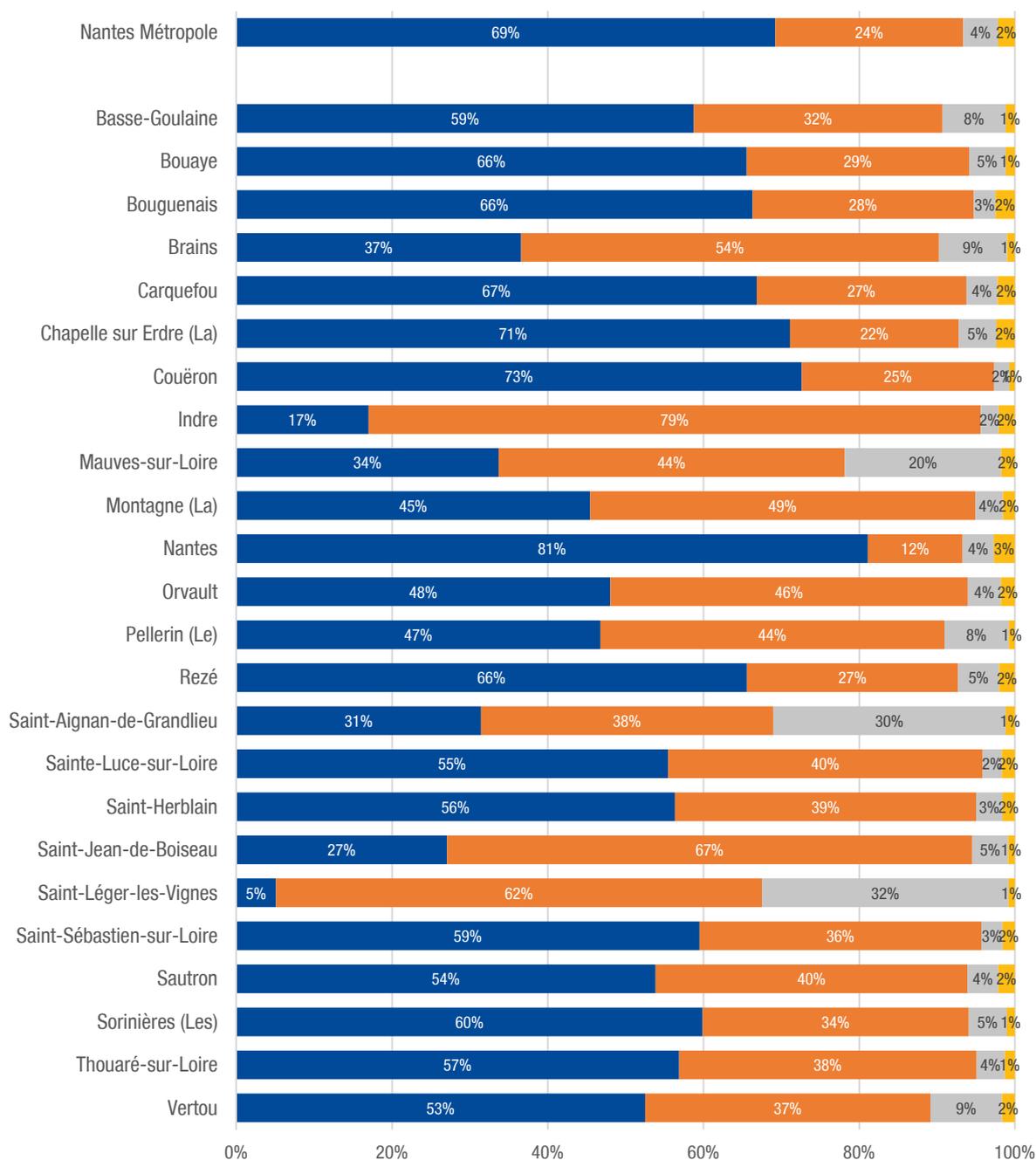
► Les habitants de l'agglomération recourent très majoritairement aux masseurs-kinésithérapeutes installés dans la métropole.

En 2019, 93 % des recours aux masseurs-kinésithérapeutes libéraux des habitants de Nantes Métropole ont lieu auprès des professionnels installés dans la métropole, dont 69 % auprès de masseurs-kinésithérapeutes exerçant dans leur propre commune de résidence. Cette dernière proportion varie selon les communes de l'agglomération : de 5 % à Saint-Léger-les-Vignes à 81 % à Nantes.



**FIG.71 Répartition des recours des habitants de l'agglomération aux masseurs-kinésithérapeutes libéraux selon la commune d'exercice du masseur-kinésithérapeute (2019)**

■ masseurs-kinésithérapeutes de la commune      ■ masseurs-kinésithérapeutes d'une autre commune de Nantes Métrop.  
 ■ masseurs-kinésithérapeutes d'autres communes du département      ■ masseurs-kinésithérapeutes d'un autre département



Source : DCIR-SNDS (Cnam), exploitation ORS  
 Champ : recours en secteur libéral

Lecture : Nantes Métropole - 69 % des recours des habitants de Nantes Métropole ont lieu auprès de masseurs-kinésithérapeutes installés dans leur propre commune de résidence, 24 % auprès de masseurs-kinésithérapeutes installés dans une commune de Nantes Métropole autre que celle de leur résidence, 4 % auprès de masseurs-kinésithérapeutes installés dans une commune de Loire-Atlantique n'appartenant pas à Nantes Métropole et 2 % auprès de masseurs-kinésithérapeutes n'exerçant pas en Loire-Atlantique.

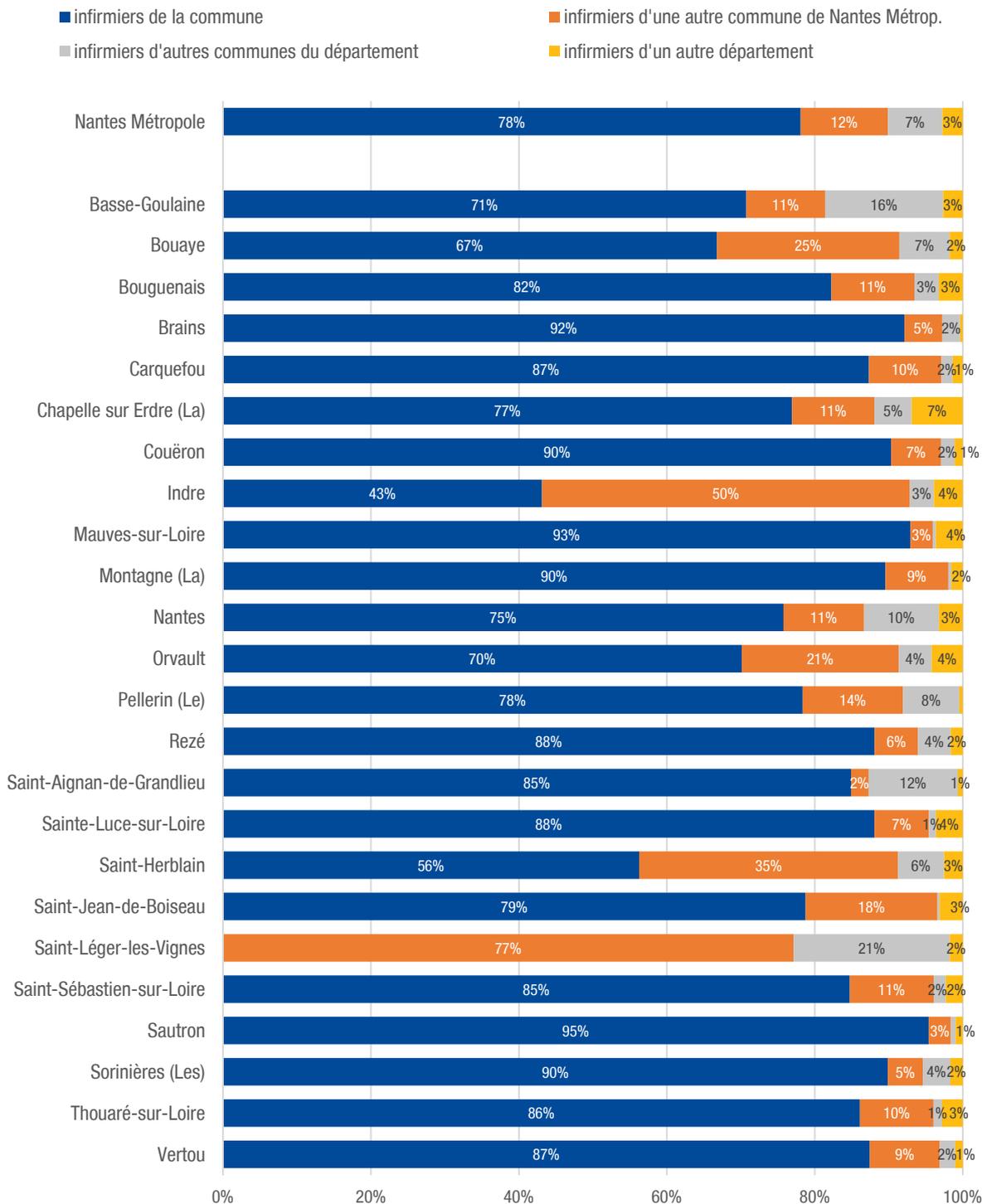
Basse-Goulaine - 59 % des recours des habitants de Basse-Goulaine ont lieu auprès de masseurs-kinésithérapeutes libéraux exerçant à Basse-Goulaine, 32 % auprès de masseurs-kinésithérapeutes installés dans une autre commune de Nantes Métropole, 8 % auprès de masseurs-kinésithérapeutes exerçant dans une commune de Loire-Atlantique n'appartenant pas à Nantes Métropole et 1 % auprès de masseurs-kinésithérapeutes n'exerçant pas en Loire-Atlantique.







**FIG.74 Répartition des recours des habitants de l'agglomération aux infirmiers libéraux selon la commune d'exercice de l'infirmier (2019)**



Source : DCIR-SNDS (Cnam), exploitation ORS  
Champ : recours en secteur libéral.

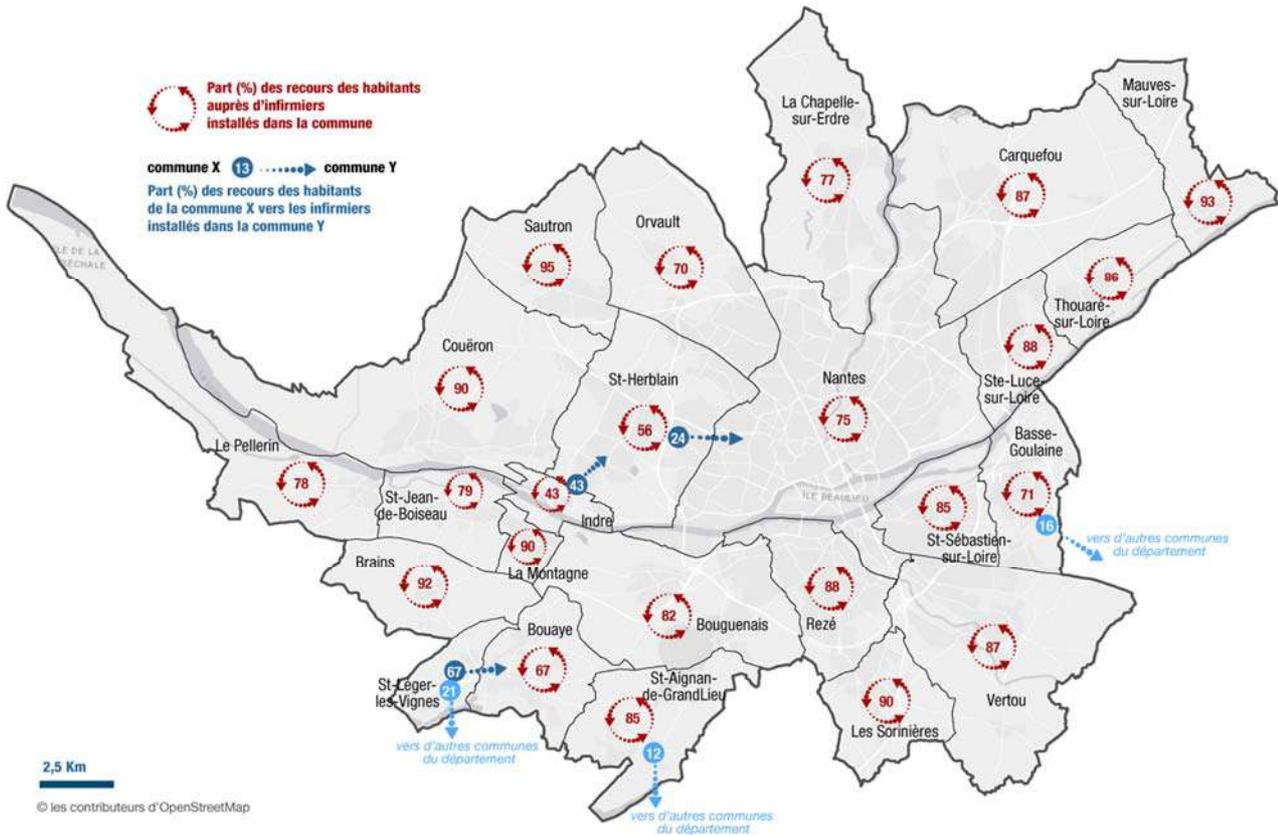
Lecture : Nantes Métropole - 78 % des recours des habitants de Nantes Métropole ont lieu auprès d'infirmiers libéraux installés dans leur propre commune de résidence, 12 % auprès d'infirmiers installés dans une commune de Nantes Métropole autre que celle de leur résidence, 7 % auprès d'infirmiers installés dans une commune de Loire-Atlantique n'appartenant pas à Nantes Métropole et 3 % auprès d'infirmiers n'exerçant pas en Loire-Atlantique.  
Basse-Goulaine - 71 % des recours des habitants de Basse-Goulaine ont lieu auprès d'infirmiers libéraux exerçant à Basse-Goulaine, 11 % auprès d'infirmiers installés dans une autre commune de Nantes Métropole, 16 % auprès d'infirmiers exerçant dans une commune de Loire-Atlantique n'appartenant pas à Nantes Métropole et 3 % auprès d'infirmiers n'exerçant pas en Loire-Atlantique.



► La carte ci-dessous synthétise les principaux flux entre communes des recours aux infirmiers libéraux. En comparaison aux autres professions de santé étudiées, les flux sont moins nombreux, ceci s'expliquant notamment par le fait que les infirmiers interviennent le plus souvent au domicile de leurs patients. Ainsi, pour la plupart des villes, les habitants font majoritairement appel aux infirmiers installés sur leur commune. Les habitants de Saint-Léger-les-Vignes, commune où aucun infirmier libéral n'est installé, ont le plus souvent recours aux infirmiers installés à Bouaye (67 % des recours). Concernant la commune d'Indre, qui compte un seul infirmier libéral, plus de 40 % des soins réalisés auprès des habitants de cette commune sont effectués par des infirmiers installés à Saint-Herblain.

### FIG.75 Principaux flux de recours aux infirmiers libéraux des habitants de Nantes Métropole (2019)

Sont affichés les flux entre communes représentant au moins 10 % des recours des habitants d'une commune



Source : DCIR/PMSI-SNDS (Cnam), exploitation ORS

Champ : recours en secteur libéral.

Lecture : 67 % des recours aux infirmiers des habitants de Bouaye ont lieu auprès d'infirmiers installés dans la commune, et 15 % auprès d'infirmiers installés dans la commune de Nantes.



## 5.1.7 Recours aux orthophonistes

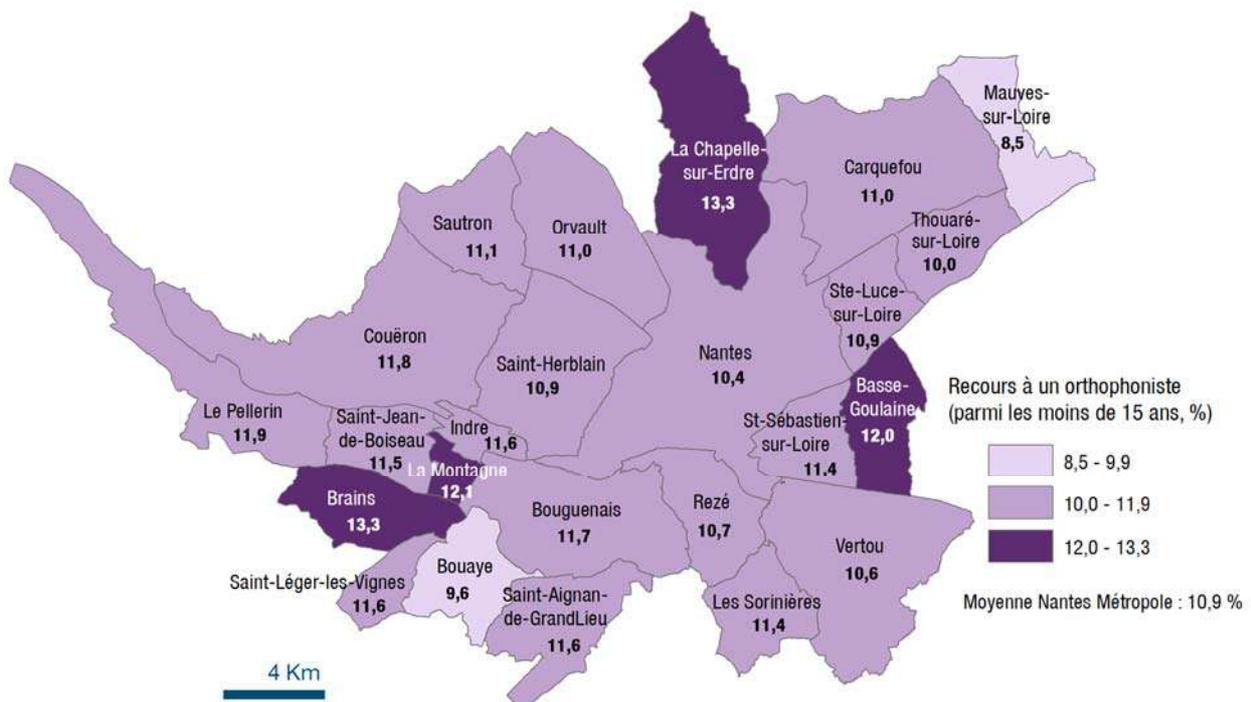
### Plus d'un enfant sur dix a consulté un orthophoniste dans l'année

► 10,9 % des enfants âgés de moins de 15 ans, habitant dans Nantes Métropole, ont consulté au moins une fois un orthophoniste au cours de l'année 2019. Ce taux intègre quasi-exclusivement des recours en secteur libéral, les recours à un orthophoniste en centre de santé ou dans le cadre de consultations externes sont très rares.

Ce taux est supérieur de plus de 2 points à la moyenne nationale (8,6 %) et est comparable à celui observé dans le reste du département de Loire-Atlantique (10,8 %).

► Ce taux varie de 8,5 % à 13,3 % selon les communes de l'agglomération. Les communes de Mauves-sur-Loire et Bouaye affichent les taux de recours les plus faibles, inférieurs à 10 %, et les communes de La Chapelle-sur-Erdre, Brains, La Montagne et Basse-Goulaine, ceux les plus élevés, supérieurs à 12 %.

**FIG.76 Proportion d'enfants de moins de 15 ans ayant eu recours à un orthophoniste au moins une fois dans l'année (2019)**



Source : DCIR/PMSI-SNDS (Cnam), exploitation ORS

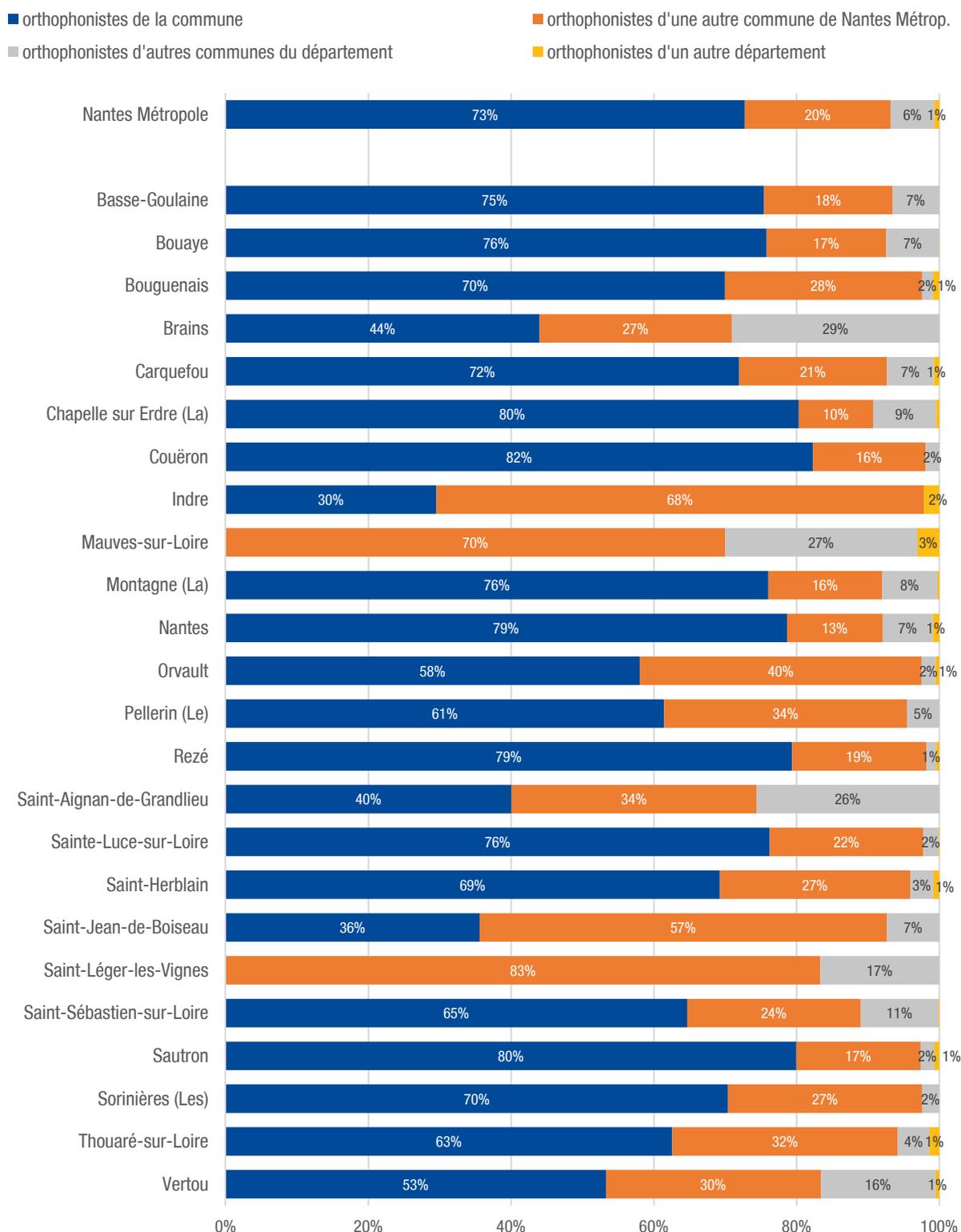
Champ : recours en secteur libéral, centres de santé, centres mutualistes, consultations externes (hôpitaux publics), service de PMI (encadré 11).

### Près de trois quarts des recours des enfants résidant dans l'agglomération ont lieu auprès d'orthophonistes installés dans leur propre commune de résidence

► Les enfants de l'agglomération recourent très majoritairement aux orthophonistes installés dans la métropole. En 2019, 93 % des recours aux orthophonistes libéraux des enfants résidant dans Nantes Métropole ont lieu auprès des professionnels installés dans la métropole, dont 73 % auprès d'orthophonistes installés dans leur propre commune de résidence. Cette dernière proportion varie selon les communes de l'agglomération : de 0 % à Saint-Léger-les-Vignes et à Mauves-sur-Loire, communes dans lesquelles aucun orthophoniste n'est installé, à 82 % à Couëron.



**FIG.77 Répartition des recours des enfants de moins de 15 ans résidant dans l'agglomération aux orthophonistes libéraux selon la commune d'exercice de l'orthophoniste (2019)**



Source : DCIR-SNDS (Cnam), exploitation ORS  
 Champ : recours en secteur libéral.

Lecture : Nantes Métropole - 73 % des recours des enfants, âgés de moins de 15 ans, habitant Nantes Métropole ont lieu auprès d'orthophonistes installés dans leur propre commune de résidence, 20 % auprès d'orthophonistes installés dans une commune de Nantes Métropole autre que celle de leur résidence, 6 % auprès d'orthophonistes installés dans une commune de Loire-Atlantique n'appartenant pas à Nantes Métropole et 1 % auprès d'orthophonistes n'exerçant pas en Loire-Atlantique.

Basse-Goulaine - 75 % des recours des enfants, âgés de moins de 15 ans, habitant Basse-Goulaine ont lieu auprès d'orthophonistes installés à Basse-Goulaine, 18 % auprès d'orthophonistes installés dans une autre commune de Nantes Métropole, 7 % auprès d'orthophonistes installés dans une commune de Loire-Atlantique n'appartenant pas à Nantes Métropole.





## 5.2 Recours aux professionnels de santé parmi les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville

### Un recours des habitants des quartiers prioritaires nettement plus faible au chirurgien-dentiste, mais un recours plus fréquent au médecin généraliste en dehors de l'ouverture des cabinets médicaux

► Selon des données de la CPAM concernant l'année 2017 et uniquement les bénéficiaires du régime général, le taux de recours dans l'année à un médecin généraliste (ou à un pédiatre pour les enfants âgés de moins de 16 ans) parmi les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) est analogue au taux moyen observé parmi les habitants des autres quartiers de la métropole (83 %). Des disparités sont toutefois observées entre les quartiers prioritaires, ce taux variant de 81 à 86 %.

► Le taux de recours à un médecin généraliste la nuit, le week-end ou un jour férié est par contre deux plus fois plus élevé parmi les habitants des QPV (11 %) que parmi ceux résidant dans les autres quartiers de la métropole (5 %, à structure par âge comparable). Ce taux varie également selon les quartiers prioritaires (de 9 % à 13 %).

► Le recours à des soins dentaires est, à l'inverse, nettement plus faible parmi les habitants des QPV : 36 % d'entre eux ont eu recours à un chirurgien-dentiste dans l'année contre 46 % des habitants des autres quartiers métropolitains (à structure par âge comparable). Ce taux varie, par ailleurs, de 32 à 39 % selon les quartiers prioritaires.

► Si le taux de recours dans l'année à un orthophoniste chez les enfants des quartiers prioritaires, âgés de 6 à 10 ans, est en moyenne proche de celui des enfants du même âge des autres quartiers métropolitains (18 % vs 17 %), ce taux varie fortement selon les quartiers prioritaires, de 13 à 25 %.

**FIG.79 Recours aux soins au moins une fois dans l'année selon les quartiers prioritaires de la politique de la ville<sup>1</sup> (2017)**

	Médecin généraliste ou pédiatre <sup>2</sup>	Médecin généraliste entre 20h-8h	Chirurgien-dentiste	Orthophoniste (6-10 ans)
Plaisance (Orvault)	83 %	10 %	35 %	23 %
Château (Rezé)	82 %	10 %	38 %	14 %
Bellevue (Nantes)	82 %	11 %	36 %	19 %
Bellevue (Saint-Herblain)	85 %	10 %	39 %	21 %
Boissière	81 %	11 %	34 %	16 %
Bottière/Pin Sec	81 %	11 %	35 %	17 %
Bout des Landes/Bout des Pavés/Chêne des Anglais	82 %	12 %	35 %	16 %
Breil	85 %	10 %	39 %	16 %
Clos Toreau	83 %	9 %	34 %	17 %
Dervallières	83 %	12 %	35 %	13 %
Halvêque	82 %	11 %	34 %	16 %
Malakoff	82 %	11 %	38 %	22 %
Petite Sensive	83 %	13 %	32 %	12 %
Port Boyer	86 %	11 %	37 %	22 %
Ranzay	84 %	9 %	38 %	25 %
Sillon de Bretagne (Saint-Herblain)	82 %	11 %	33 %	14 %
<b>Total QPV de Nantes Métropole</b>	<b>83 %</b>	<b>11 %</b>	<b>36 %</b>	<b>18 %</b>
Autres quartiers de Nantes Métropole	83 %	5 %	46 %	17 %
Nantes Métropole	83 %	6 %	45 %	17 %

Source : CPAM Loire-Atlantique, exploitation ORS

Champ : régime général (hors sections locales mutualistes, hors aide médicale d'État), soins de ville (hors consultations externes en hôpitaux publics).

1. Proportion standardisée sur l'âge, sauf recours à un orthophoniste.

2. Pédiatre pour les moins de 16 ans.



### 5.3 Recours aux services d'urgences

#### Un passage aux urgences non suivi d'une hospitalisation dans l'année pour plus d'un habitant sur dix

► 13 % des habitants de Nantes Métropole ont eu recours au moins une fois à un service d'accueil des urgences ou à un service de soins critiques<sup>14</sup> au cours de l'année 2019. Ce taux intègre les recours aux services d'accueil des urgences ainsi que les hospitalisations directes dans un service de réanimation ou de soins intensifs. Ce taux, proche de celui observé dans le reste du département (14 %), est nettement inférieur à la moyenne nationale (19 %, à structure par âge comparable). La grande majorité de ces recours aux services d'urgences n'ont pas donné lieu à une hospitalisation. Ainsi, 11 % des habitants de l'agglomération ont eu au moins un recours dans l'année à un service d'accueil des urgences non suivi d'une hospitalisation (16 % en France), et 3,6 % ont eu un recours suivi d'une hospitalisation (4,7 % en France).

**FIG.80 Recours aux services d'accueil des urgences ou de soins critiques dans l'année<sup>1</sup> (2019)**

	Nantes Métrop.	Loire-Atl. hors NM	France métrop.
Au moins un recours	13%	14%	19%
<i>dont : au moins un recours au service d'accueil des urgences, non suivi d'une hospitalisation</i>	11%	10%	16%
<i>dont : au moins un recours avec hospitalisation</i>	3,6%	4,3%	4,7%

Source : DCIR/PMSI-SNDS (Cnam), exploitation ORS

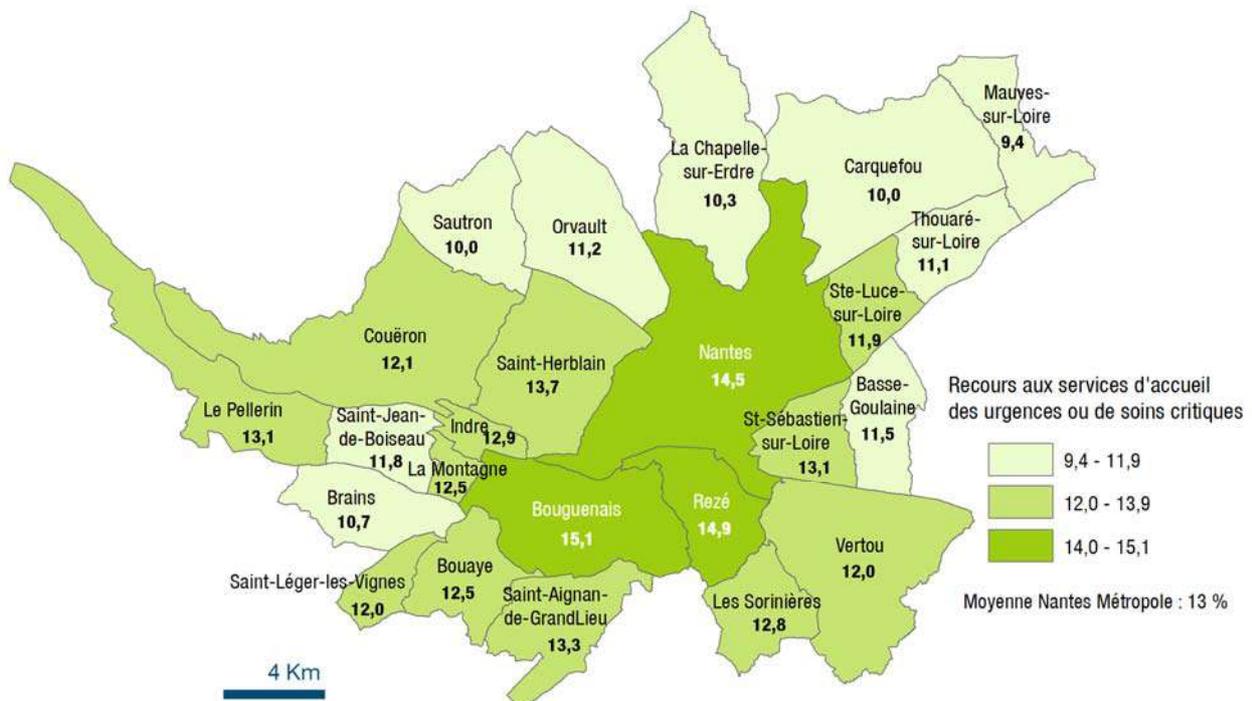
Champ : recours au service d'accueil des urgences, hospitalisations directes en services de réanimation ou de soins intensifs (sans passage par les urgences).

Lecture : 11 % des habitants de Nantes Métropole ont eu au moins un recours dans l'année à un service d'accueil des urgences qui n'a pas été suivi d'une hospitalisation.

1. Proportions standardisées sur l'âge.

► Le taux de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un service d'accueil des urgences ou de soins critiques varie de 9,4 % à 15,1 % selon les communes de l'agglomération. Les communes de Bouguenais, Rezé et Nantes présentent les taux les plus élevés, supérieurs à 14 %.

**FIG.81 Proportion<sup>1</sup> de personnes ayant eu recours aux services d'accueil des urgences ou de soins critiques au moins une fois dans l'année (2019)**



Source : DCIR/PMSI-SNDS (Cnam), exploitation ORS

Champ : recours au service d'accueil d'urgence, hospitalisations directes en services de réanimation ou de soins intensifs (sans passage par les urgences).

1. Proportions standardisées sur l'âge.

<sup>14</sup> Hospitalisations directes dans un service de réanimation ou de soins intensifs.



## 5.4 Non-recours

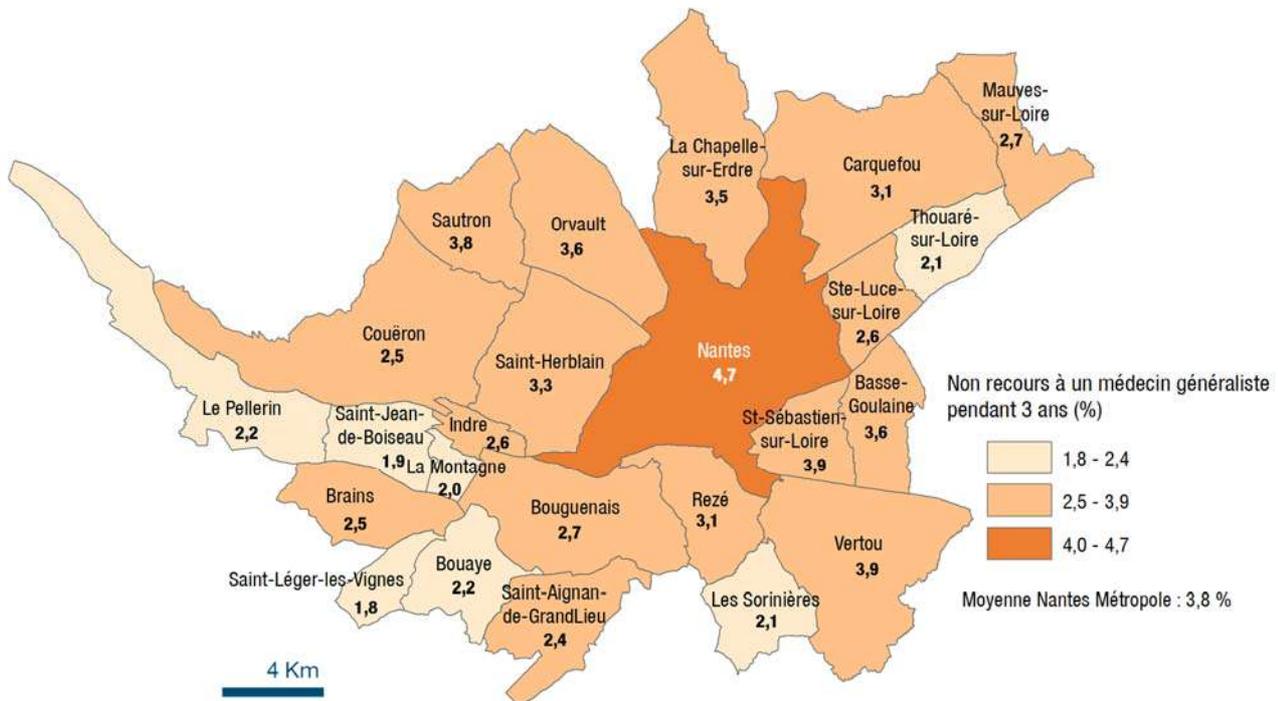
### 5.4.1 Non-recours à un médecin généraliste

#### Près de 4 % des habitants n'ont pas eu recours à un médecin généraliste pendant trois ans

► 3,8 % des habitants de Nantes Métropole n'ont pas eu recours à un médecin généraliste pendant trois années consécutives (2017 à 2019). Ce taux est, à structure par âge comparable, inférieur à la moyenne nationale (4,6 %) mais supérieur au taux observé dans le reste du département (3,0 %).

► Ce taux varie de 1,8 à 4,7 % selon les communes de l'agglomération (à structure par âge comparable). Nantes affiche le taux le plus élevé. Les communes de Saint-Léger-les-Vignes, Saint-Jean-de-Boiseau, La Montagne, Le Pellerin, Thouaré-sur-Loire, Les Sorinières présentent à l'inverse les taux les plus faibles.

**FIG.82 Proportion<sup>1</sup> de personnes n'ayant pas eu recours à un médecin généraliste<sup>2</sup> pendant trois années consécutives (2017 à 2019)**



Source : DCIR/PMSI-SNDS (Cnam), exploitation ORS

Champ : recours en secteur libéral, centres de santé, centres mutualistes, consultations externes, services de PMI (encadré 11).

1. Proportions standardisées sur l'âge.

2. Y compris médecins avec mode d'exercice particulier (SOS médecins, acupuncture, homéopathie...).



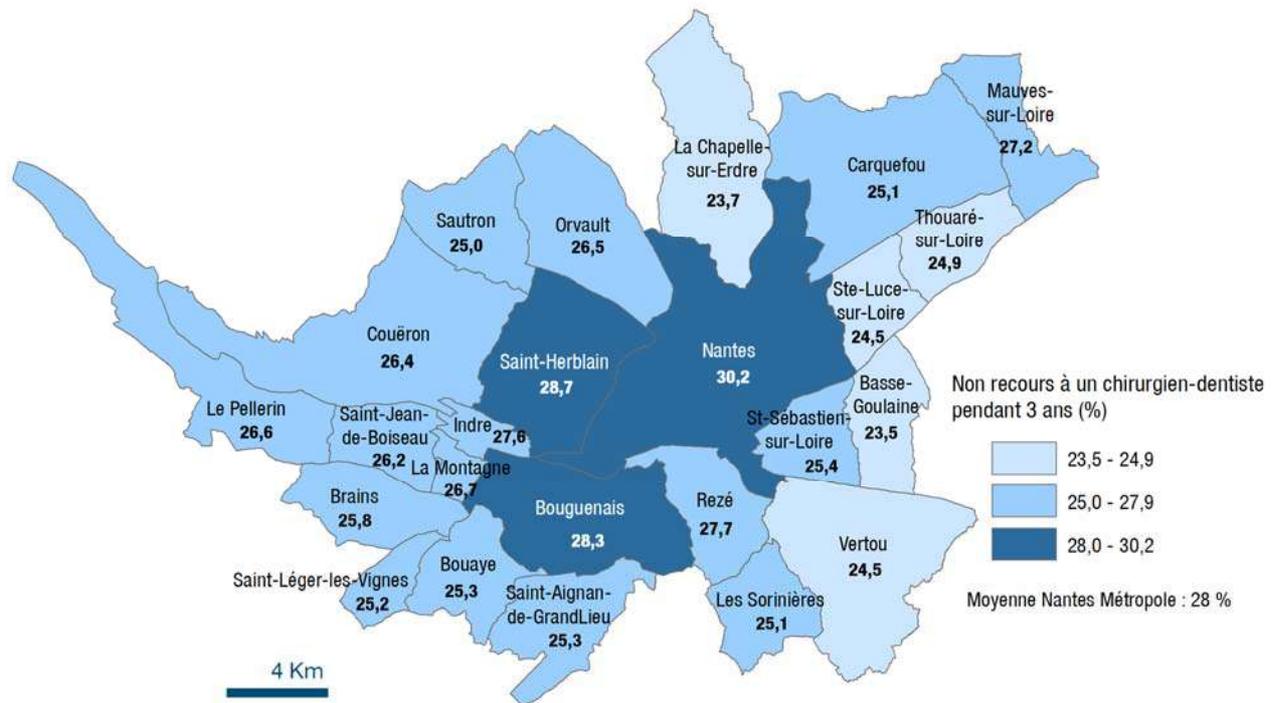
## 5.4.2 Non-recours à un chirurgien-dentiste

### Plus d'un quart des habitants n'ont pas eu recours à un chirurgien-dentiste pendant trois années consécutives

► 28 % des habitants de Nantes Métropole n'ont pas eu recours à un chirurgien-dentiste pendant trois années consécutives (2017 à 2019). Ce taux, analogue au taux observé pour le reste du département, est inférieur de 5 points à la moyenne nationale (33 %, à structure par âge comparable).

► Ce taux varie de 23,5 % à 30,2 % selon les communes de l'agglomération. Nantes, Saint-Herblain et Bouguenais présentent les taux de non-recours les plus élevés (supérieurs à 28 %). La commune de La Chapelle-sur-Erdre, et celles situées à l'Est, Thouaré-sur-Loire, Sainte-Luce-sur-Loire, Basse-Goulaine et Vertou, affichent par contre les taux les plus faibles (inférieurs à 25 %).

**FIG.83 Proportion<sup>1</sup> de personnes n'ayant pas eu recours à un chirurgien-dentiste<sup>2</sup> pendant trois années consécutives (2017 à 2019)**



Source : DCIR/PMSI-SNDS (Cnam), exploitation ORS

Champ : recours en secteur libéral, centres de santé, centres mutualistes, consultations externes (encadré 11).

1. Proportions standardisées sur l'âge.

2. Hors spécialiste de l'orthodontie faciale.



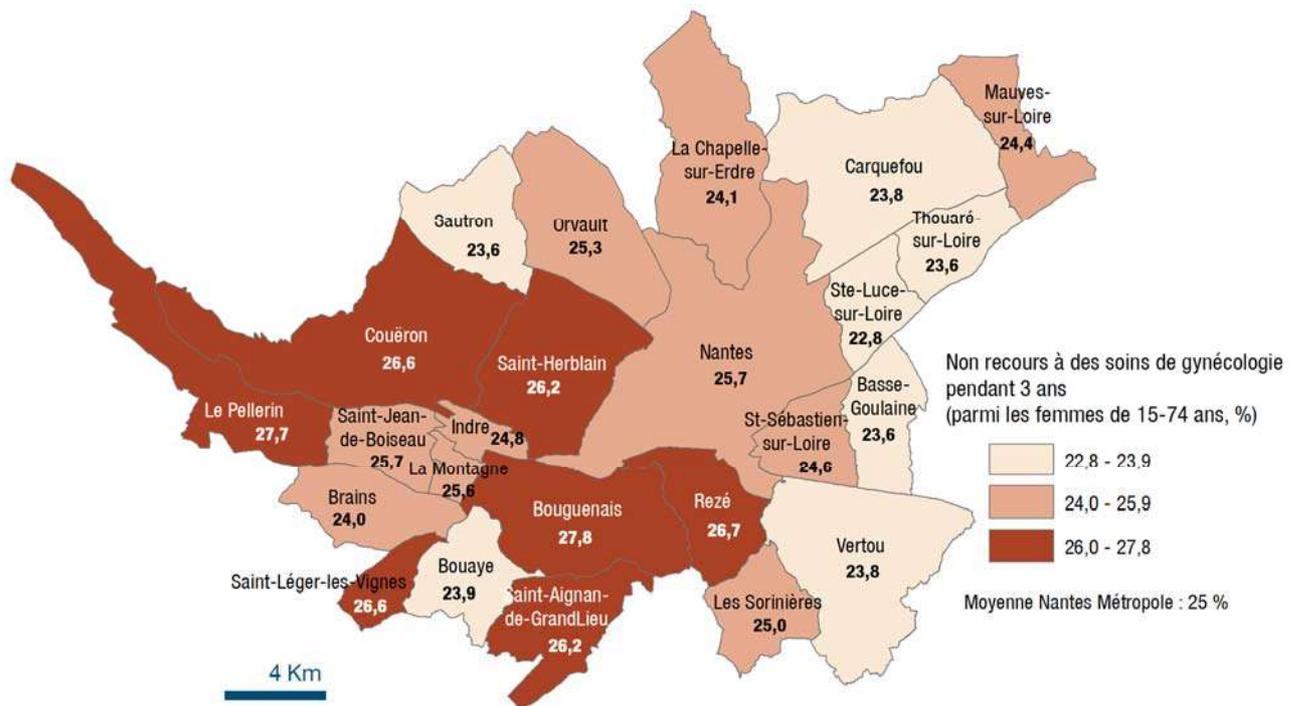
### 5.4.3 Non-recours à des soins de gynécologie

#### Un quart des femmes n'ont pas eu recours à des soins de gynécologie pendant trois années consécutives

► 25 % des femmes, âgées de 15 à 74 ans, résidant dans la métropole nantaise n'ont pas eu de recours à des soins gynécologiques pendant trois années consécutives, c'est-à-dire n'ont pas consulté au cours de cette période de gynécologue, de sage-femme, et ni de médecin généraliste pour un motif en lien avec un suivi gynécologique (encadré 11). Ce taux est analogue à la moyenne nationale et est proche de celui observé dans le reste du département (26 %, à structure par âge comparable).

► Ce taux de non-recours à des soins de gynécologie varie de 22,8 à 27,8 % selon les communes de l'agglomération. De façon globale, les communes situées à l'Ouest présentent les taux les plus élevés.

**FIG.84 Proportion<sup>1</sup> de femmes, âgées de 15 à 74 ans, n'ayant pas eu recours à des soins de gynécologie<sup>2</sup> pendant trois années consécutives (2017 à 2019)**



Source : DCIR/PMSI-SNDS (Cnam), exploitation ORS

Champ : recours en secteur libéral, centres de santé, consultations externes (hôpitaux publics)

1. Proportions standardisées sur l'âge.

2. Non-recours sur la période à un gynécologue, une sage-femme, et ni à un médecin généraliste pour un motif en lien avec un suivi gynécologique (encadré 11).



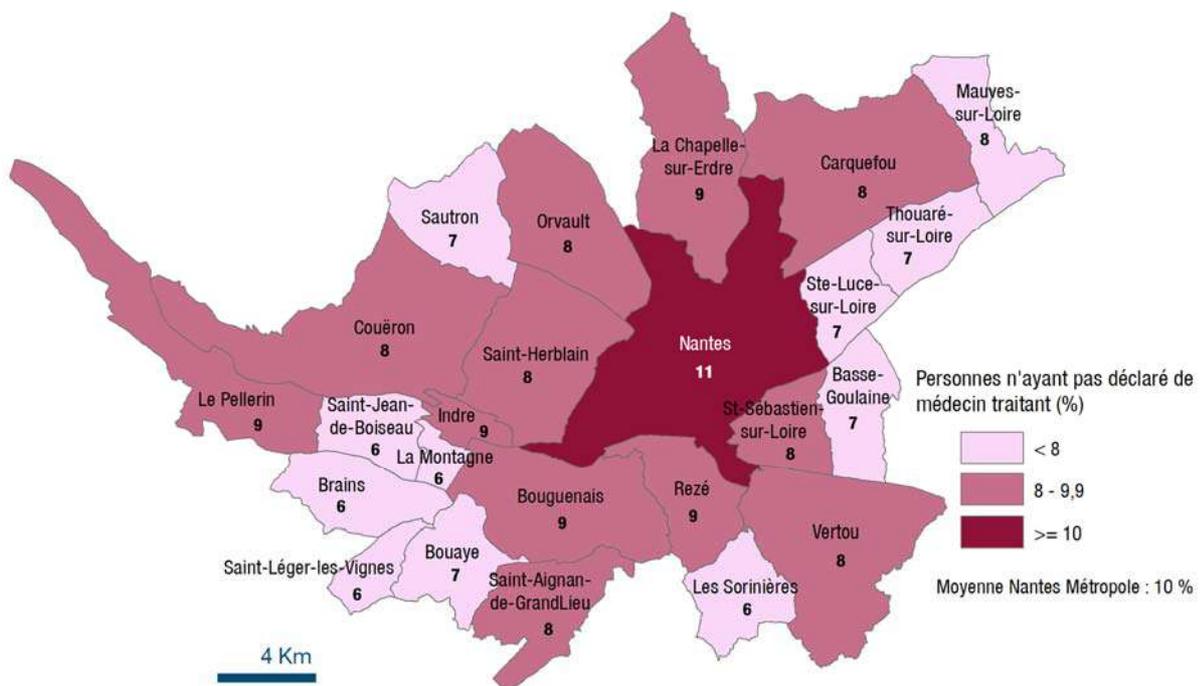
## 5.5 Médecin traitant

### Au moins 10 % des habitants sans médecin traitant

► En 2019, 10 % des habitants de Nantes Métropole, âgés de 16 ans et plus, n'ont pas déclaré de médecin traitant (en activité). Ce taux prend en compte les individus qui n'ont déclaré aucun médecin traitant et ceux ayant déclaré un médecin traitant qui n'est plus en activité. Ce taux est inférieur à la moyenne nationale (11 %), mais est supérieur à celui observé dans le reste du département (8 %). Il doit toutefois être considéré avec précaution et est sans doute sous-estimé car, parmi les habitants de l'agglomération ayant déclaré un médecin traitant, environ 6 % ont déclaré un médecin traitant exerçant en dehors du département.

► Le taux de personnes n'ayant pas déclaré de médecin traitant en activité varie de 6 à 11 % selon les communes de l'agglomération. Nantes affiche le taux le plus élevé, alors que les communes situées en périphérie, et notamment en deuxième couronne, affichent les taux les plus faibles.

**FIG.85 Proportion<sup>1</sup> de personnes, âgées de 16 ans et plus, n'ayant pas déclaré de médecin traitant en activité<sup>2</sup> (2019)**



Source : DCIR-SNDS (Cnam), exploitation ORS

1. Proportions standardisées sur l'âge.

2. N'ayant pas déclaré de médecin traitant, ou ayant déclaré un médecin traitant qui n'est plus en activité.



## 6. BIBLIOGRAPHIE

- [1] ORS Pays de la Loire. (2017). Les médecins généralistes libéraux à Nantes Métropole. 40 p.
- [2] ORS Pays de la Loire. (2017). Les médecins généralistes libéraux à Nantes. 28 p.
- [3] Auran. (2021). Une croissance démographique soutenue en Loire-Atlantique, portée par le solde naturel et migratoire [en ligne] <https://www.auran.org/chiffres-cles/une-croissance-demographique-soutenue-en-loire-atlantique-portee-par-le-solde-naturel>
- [4] Legendre B. (2021). Les trois quarts des personnes les plus éloignées des professionnels de premier recours vivent dans des territoires ruraux. *Études et Résultats*, Drees, n° 1206, 6 p.
- [5] ORS Pays de la Loire, URML Pays de la Loire. (2019). Modes d'exercice et emplois du temps des médecins généralistes des Pays de la Loire. n° 21. Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale. 7 p.
- [6] ORS Pays de la Loire. (2020). Démographie et activité des infirmiers dans les Pays de la Loire. Situation 2020 et évolution. #18. 6 p.
- [7] ORS Pays de la Loire. (2015). Infirmiers. In *La santé observée dans les Pays de la Loire. Édition 2015*. 8 p.
- [8] ORS Pays de la Loire, URPS infirmier libéraux Pays de la Loire. (2020). Pratiques et conditions d'exercice des infirmiers libéraux dans les Pays de la Loire. Enquête 2019. 66 p.
- [9] ORS Pays de la Loire. (2018). La santé des Nantais. 162 p.
- [10] ORS Pays de la Loire. (2018). Profil santé 2018. Ville de Bouguenais. 24 p.
- [11] ORS Pays de la Loire. (2018). Profil santé 2018. Ville de Couëron. 24 p.
- [13] ORS Pays de la Loire. (2018). Profil santé 2018. Ville d'Orvault. 24 p.
- [14] ORS Pays de la Loire. (2018). Profil santé 2018. Ville de Saint-Herblain. 24 p.
- [15] ORS Pays de la Loire. (2018). Profil santé 2018. Ville de Sainte-Luce-sur-Loire. 24 p.
- [16] ORS Pays de la Loire. (2018). Profil santé 2018. Ville de Rezé. 24 p.



## 7. ANNEXES

### Annexe 1. Médecins généralistes à mode d'exercice particulier et/ou pratiquant des soins spécifiques

Ont été exclus des analyses menées à partir du fichier RPPS, 145 médecins généralistes exerçant dans un cadre particulier et/ou pratiquant des soins spécifiques, dont :

- 67 médecins ayant déclaré à l'assurance maladie un mode d'exercice particulier (MEP) car il n'est pas possible à partir des données mobilisées d'identifier la part de leur activité relevant des soins de premier recours de celle des soins spécialisés : 19 médecins en angiologie, 16 en acupuncture, 9 en homéopathie, 10 en médecine d'urgence (aux Nouvelles cliniques nantaises principalement), 7 en nutrition, 4 en échographie, 2 en sexologie, 1 en allergologie et 1 en gynécologie.

- 44 médecins exerçant dans le cadre de l'association SOS médecins. Ces praticiens, qui sont également considérés comme MEP au sens de l'assurance maladie, interviennent le plus souvent au domicile des patients, pour 15 des 24 communes de l'agglomération. Ils réalisent en outre des consultations dans deux centres, l'un situé à Nantes et l'autre à Rezé.

- 12 médecins exerçant en tant que régulateurs au Centre 15, qui sont des praticiens âgés de plus de 65 ans.

Il convient de préciser que la déclaration d'un mode d'exercice particulier (MEP) auprès de l'assurance maladie, qui s'effectue sur la base d'un justificatif de compétences, n'est pas systématiquement effectuée par les praticiens. En outre, certains exercices (comme l'ostéopathie par exemple) ne sont pas reconnus par l'assurance maladie comme des modes d'exercice particulier.

Ont également été exclus 22 médecins non déclarés MEP, dont le cabinet est installé dans un établissement de santé privé et qui pratiquent des soins spécifiques (ostéopathie, urgences traumatiques, psychothérapie, douleur, angiologie...).

Par ailleurs, les effectifs présentés dans ce document ne prennent pas en compte les médecins libéraux remplaçants. On dénombre environ 340 médecins généralistes remplaçants en Loire-Atlantique (y compris MEP), dont plus des trois quarts d'entre eux sont âgés de moins de 40 ans.

Le tableau ci-après détaille la répartition des 145 praticiens exclus des analyses selon leur commune d'exercice.

### Effectif de médecins généralistes libéraux à mode d'exercice particulier et/ou pratiquant des soins spécifiques

Nantes Métropole (janvier 2021)

	Effectif		Effectif
Basse-Goulaine	0	Le Pellerin	0
Bouaye	1	Rezé	3
Bouguenais	1	Saint-Aignan-de-GrandLieu	0
Brains	0	Saint-Herblain	14
Carquefou	1	Saint-Jean-de-Boiseau	0
La Chapelle-sur-Erdre	1	Saint-Léger-les-Vignes	0
Couëron	2	Saint-Sébastien-sur-loire	1
Indre	0	Sainte-Luce-sur-Loire	0
Mauves-sur-Loire	0	Sautron	0
La Montagne	0	Les Sorinières	1
Nantes	116*	Thouaré-sur-Loire	1
Orvault	3	Vertou	3
		<b>Nantes Métropole</b>	<b>145**</b>

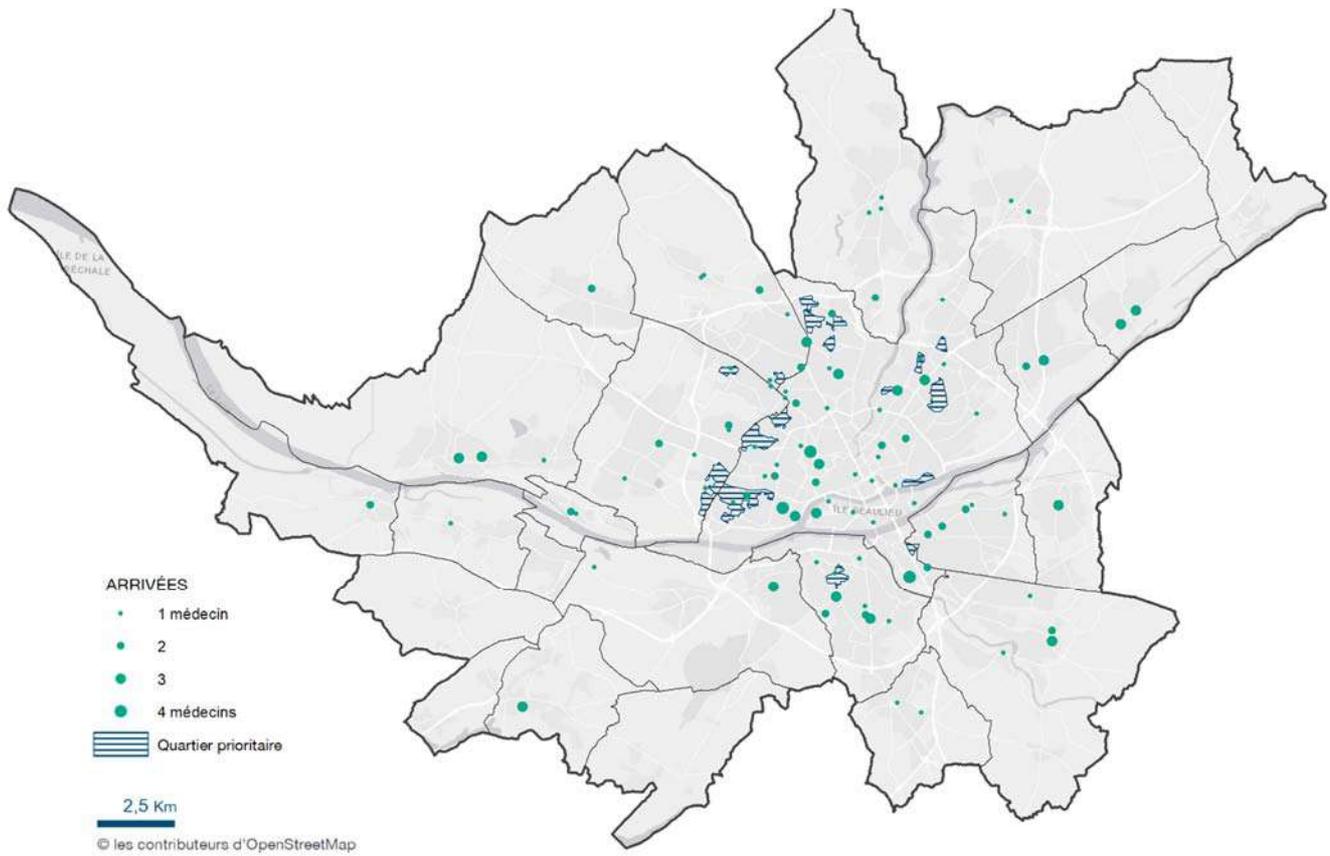
Source : RPPS (ANS), exploitation ORS

\* dont 44 médecins exercent dans le cadre de SOS médecins.

\*\* effectif sans double compte, certains médecins ont plusieurs lieux d'activité.



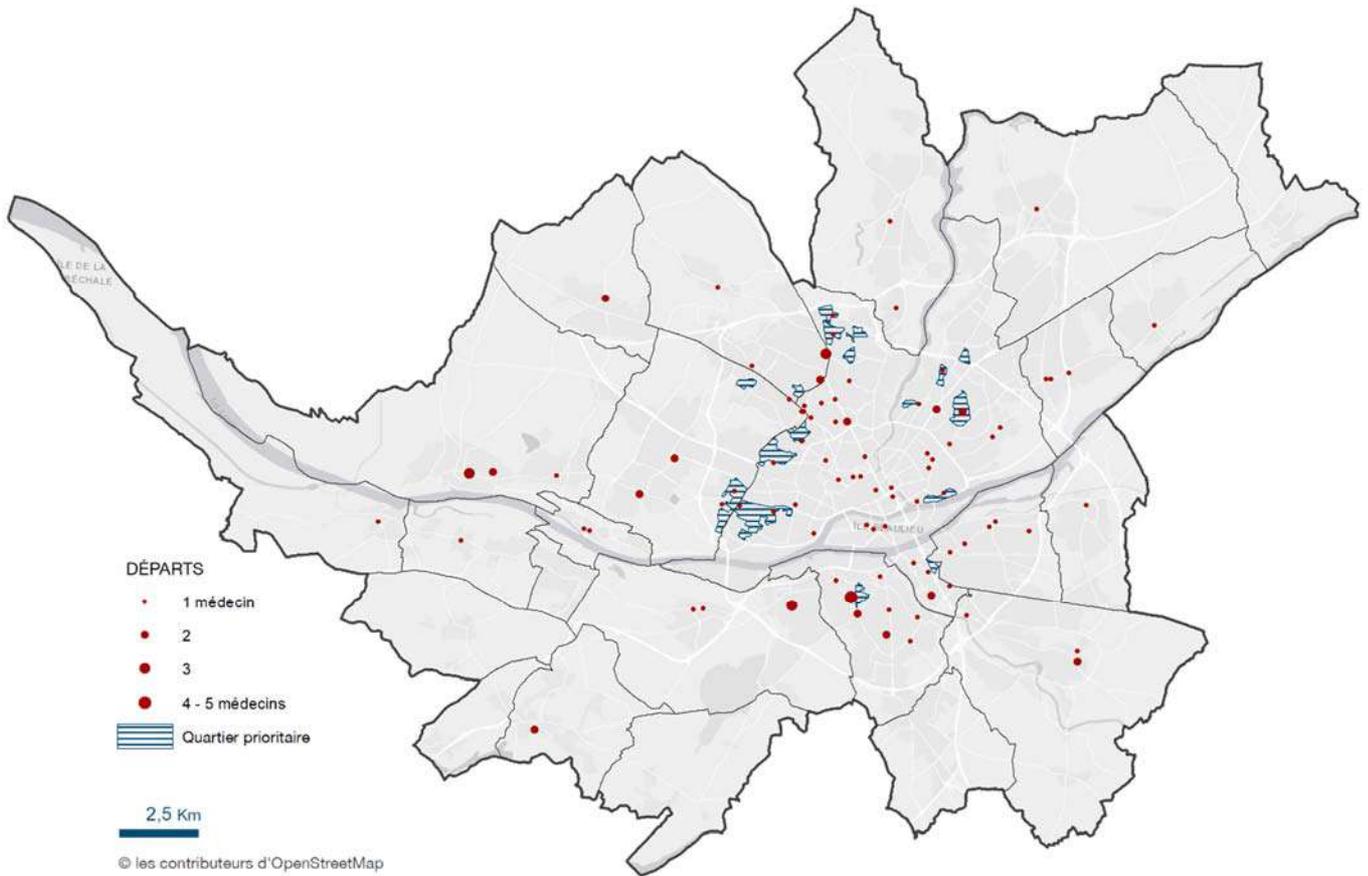
## Annexe 2. Arrivées de médecins généralistes libéraux entre décembre 2016 et janvier 2021 (hors déménagements)



Source : RPPS (ANS), exploitation ORS  
Champ : hors médecins avec mode d'exercice particulier (encadré 1).



### Annexe 3. Départs de médecins généralistes libéraux entre décembre 2016 et janvier 2021 (hors déménagements)

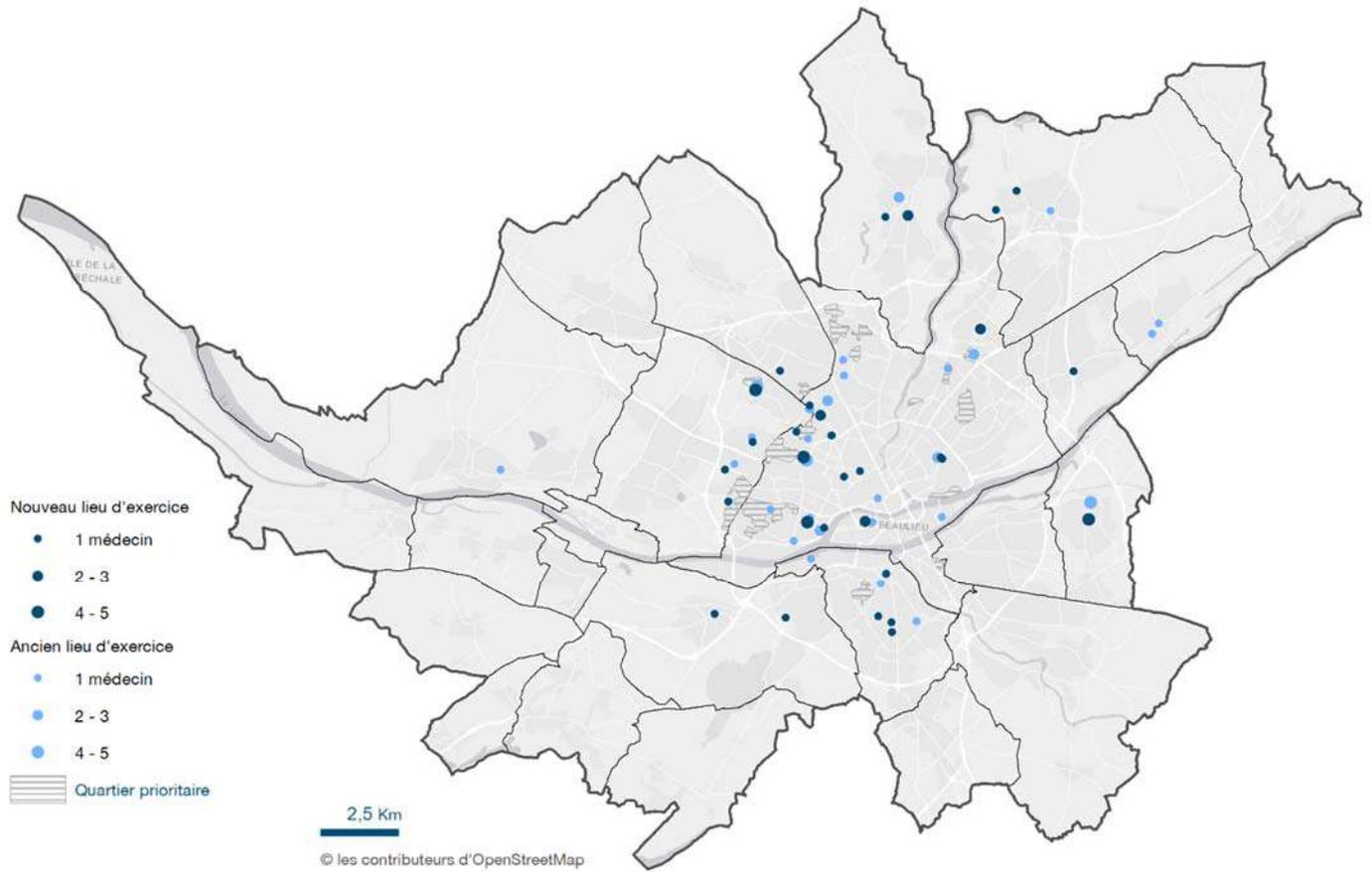


Source : RPPS (ANS), exploitation ORS

Champ : hors médecins avec mode d'exercice particulier (encadré 1).



#### Annexe 4. Déménagements des médecins généralistes libéraux entre décembre 2016 et janvier 2021 au sein de Nantes Métropole



Source : RPPS (ANS), exploitation ORS

Champ : hors médecins avec mode d'exercice particulier (encadré 1)

Lecture : Sont représentés les anciens lieux d'exercice et les nouveaux lieux d'exercice, des 50 praticiens qui ont déménagé leur cabinet d'exercice au sein de l'agglomération entre décembre 2016 et janvier 2021.





## **PROFESSIONS DE SANTÉ DE PREMIER RECOURS À NANTES MÉTROPOLE**

Démographie, activité et recours

Cette étude dresse un état des lieux de la démographie et l'activité des médecins généralistes, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes libéraux exerçant à Nantes Métropole, ainsi que du recours des habitants de la métropole nantaise à ces professionnels de santé.

**Observatoire régional de la santé des Pays de la Loire**

Hôtel de la région • 1 rue de la Loire • 44966 NANTES Cedex 9

Tél. 02 51 86 05 60 • [accueil@orspaysdelaloire.com](mailto:accueil@orspaysdelaloire.com)

[www.orspaysdelaloire.com](http://www.orspaysdelaloire.com)